

RAPPORT CA 2014

Ce rapport présente le compte administratif afférent au dernier exercice. Il traduit l'exécution du budget communautaire (Budget principal et Budgets annexes) en recettes et en dépenses.

La présentation du Compte administratif constitue toujours un moment important dans le cycle budgétaire puisqu'il vise à :

- comparer les réalisations de crédits aux prévisions ;
- dégager les résultats de clôture de l'exercice et déterminer les restes à réaliser ;
- tirer des enseignements pour les exercices futurs à partir de l'analyse des écarts et du comportement des principaux indicateurs financiers de la collectivité.

Ce document au travers de ses annexes éclaire plus largement sur la situation financière de l'Etablissement que ce soit du point de vue de son patrimoine, des modes de financement de ses compétences (état de la dette, des participations et des délégations de service public entre autres) ou de ses engagements à moyen et long terme.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
SYNTHESE : LES GRANDS CHIFFRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014	7
1 RAPPEL DU CONTEXTE ECONOMIQUE 2014	9
2 COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - SYNTHESE DES RESULTATS	11
3 STRUCTURE ET EVOLUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF EN MOUVEMENTS REELS.....	14
3.1 LA STRUCTURE ET L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	14
3.1.1 <i>Les recettes de fonctionnement (982,52 Md€)</i>	15
3.1.1.1 Les dotations et recettes fiscales.....	16
3.1.1.1.1 Dotations : des réalisations en baisse pour la seconde année consécutive mais sensiblement conforme aux prévisions.....	16
3.1.1.1.2 Des rentrées fiscales en baisse	18
3.1.1.2 Les autres recettes de fonctionnement :	26
3.1.2 <i>Les dépenses réelles de fonctionnement (672,37 M€)</i>	28
3.1.2.1 Les charges de personnel	29
3.1.2.2 Les dépenses de redistribution.....	31
3.1.2.3 Les dépenses de restitutions	37
3.1.2.4 Les dépenses versées dans le cadre de la gestion déléguée et des contributions obligatoires.....	37
3.1.2.5 Les subventions de fonctionnement versées aux organismes et associations	38
3.1.2.6 Les charges exceptionnelles (chapitre 67) et les provisions (chapitre 68).....	40
3.1.2.7 Les autres charges de fonctionnement et l'équilibre des Budgets annexes.....	41
3.2 LA STRUCTURE ET L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	43
3.2.1 <i>Les dépenses réelles d'investissement (533,31 M€)</i>	43
3.2.1.1 Le programme d'équipement 2014.....	44
3.2.1.1.1 Réalisation des crédits prévus et votés en 2014.....	46
3.2.1.1.2 Structure et évolution du programme d'équipement 2014	47
3.2.1.1.3 Synthèse des dépenses d'équipement par grandes politiques.....	48
3.2.2 <i>Les recettes d'investissement (390,75 M€)</i>	51
4 LA GESTION DE LA DETTE	54
4.1 DES CONDITIONS D'EMPRUNT OPTIMALES EN 2014.....	54
4.2 DES FINANCEMENTS ALTERNATIFS AU SERVICE DU BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS QUI DEVIENT LE PREMIER POSTE D'ENDETTEMENT DE LA MÉTROPOLE	54
4.3 UNE DETTE EN GRANDE MAJORITÉ À TAUX FIXES QUI CONFIRME UNE STRATÉGIE PRUDENTE POUR SE PRÉSERVER DES HAUSSES DE TAUX	55
4.4 L'ENDETTEMENT REPART COMME PRÉVU NETTEMENT À LA HAUSSE.....	56
4.5 LES FRAIS FINANCIERS	57
4.6 LA GESTION ACTIVE DE TRÉSORERIE.....	58
5 LES RATIOS DE GESTION	59
5.1 L'ÉPARGNE DE GESTION :	59
5.2 L'ÉPARGNE BRUTE.....	60
5.3 L'ÉPARGNE NETTE	60
5.4 LE RATIO DE CAPACITÉ DYNAMIQUE DE DÉSENDETTEMENT.....	60
5.5 LE RATIO ENCOURS DE LA DETTE RAPPORTÉ AUX RECETTES FISCALES	60
5.6 LE RATIO DE CAPACITÉ D'ÉPARGNE	61
5.7 LE RATIO ANNUITÉ DE LA DETTE SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT	61

5.8	LE RATIO EMPRUNTS DE L'EXERCICE/DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	61
6	LES ENGAGEMENTS HORS BILAN	62
6.1	LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	62
6.1.1	<i>Les opérations de gestion réalisées au titre des autorisations ouvertes au Budget principal :</i>	<i>63</i>
6.1.2	<i>Les opérations de gestion réalisées au titre des autorisations ouvertes au Budget annexe déchets ménagers :</i>	<i>64</i>
6.1.3	<i>Les opérations de gestion réalisées au titre des autorisations ouvertes au Budget annexe assainissement :</i>	<i>65</i>
6.1.4	<i>Les opérations de gestion réalisées au titre des autorisations ouvertes au Budget annexe transport :</i>	<i>65</i>
6.1.5	<i>Les opérations de gestion réalisées au titre de la 3^{ème} phase tramway tous budgets confondus : .</i>	<i>65</i>
6.2	LA DETTE GARANTIE COMMUNAUTAIRE	66
6.2.1	<i>L'encours dépasse définitivement les 2 Md€.....</i>	<i>66</i>
6.2.2	<i>Le taux du livret A permet aux bailleurs de diminuer leurs charges financières</i>	<i>66</i>

ANNEXES :

- Tableaux
- Journal des retraitements
- Graphiques

INTRODUCTION

2014 Année de transition

2014 aura été une année de transition à plusieurs titres, marquée par la préparation de la transformation de la Communauté urbaine de Bordeaux en Bordeaux Métropole au 1^{er} janvier 2015, le renouvellement des équipes municipales suite aux élections et du Conseil communautaire qui a adopté le 19 décembre un nouveau plan de mandature 2014-2020 articulé autour de 5 grandes priorités (dynamisme économique, mobilité « intelligente », logements accessibles et de qualité, environnement et qualité de vie, action publique plus efficiente), et enfin par un changement de paradigme financier avec l'association des collectivités au redressement des comptes publics (1,5 Md€).

L'ensemble de ces événements n'a pas été sans incidence sur l'activité des services et sur les résultats budgétaires de cet exercice.

En premier lieu, il est nécessaire de rappeler que les finances communautaires évoluent dans un contexte national et mondial de crise depuis 2010. Ce contexte s'est notamment traduit sur cette période par des difficultés de financements bancaires qui n'ont pas épargné notre Etablissement (taux élevés et faibles montants, résiliation des revolving Dexia...), par une prise en charge de l'impôt local majoritairement par les ménages, par une association de notre Etablissement à l'effort de redressement des comptes publics et au renforcement de la redistribution des richesses de notre territoire au niveau national via la péréquation horizontale et verticale, en particulier le prélèvement au titre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Ainsi, au niveau des recettes réelles totales perçues en 2014 (1,373 Md€), elles sont pour la première fois en diminution de 4,12 % par rapport à 2013, alors qu'elles avaient connu une progression continue en raison notamment du dynamisme des bases de fiscalité. Or, 2014 a constitué la **première année de l'association des collectivités locales au redressement des comptes publics** qui s'est traduite par une baisse de -1,5 Md€ des concours financiers versées par l'Etat (contre 750 M€ prévus initialement). Cette association s'est traduite pour La Cub par une baisse des dotations de 7,17 M€ en 2014 à laquelle s'est ajoutée un prélèvement de 3,2 M€ au titre du FPIC. La faible dynamique des produits issus de la fiscalité locale n'a pas permis de couvrir ces **10,4 M€ de moindres recettes**.

Ensuite, 2014 a naturellement été une **année de transition** en raison du renouvellement des Conseils municipaux et du Conseil communautaire désormais composé de 105 conseillers, dont 20 Vice-présidents.

Ce changement de mandature a impacté la réalisation des budgets prévisionnels par la remise en question de certains projets, notamment certaines opérations de voirie intercommunale comme, par exemple, à Saint-Médard-en-Jalles,... D'autres projets ont été reportés ou font l'objet de nouvelles études.

L'exercice a donc été essentiellement marqué, comme c'est le cas dans l'ensemble des collectivités les années de renouvellement, par le financement des opérations lancées sous la précédente mandature.

Les exercices suivants s'appuieront sur le nouveau projet de mandature adopté lors du Conseil du 19 décembre. Ce projet a proposé une synthèse des documents existants (accord de coopération, projet métropolitain...) et a permis de définir un cadre général d'intervention. Dynamisme économique, mobilité « intelligente », logements accessibles et de qualité, environnement et qualité de vie, action publique plus efficiente, constituent les cinq piliers de ce projet.

Concernant l'année écoulée, d'autres évènements ont eu un impact sur l'activité des services. On peut rappeler à ce titre un certain nombre de contraintes administratives et aléas techniques :

- avec en premier lieu l'annulation de la déclaration d'utilité publique de la ligne D du tramway par le Tribunal Administratif qui n'a pas été sans répercussion sur la consommation des crédits du Budget Annexe des transports (mandatement à hauteur de 22 % seulement des 23,7 M€ ouverts sur les 3 Budgets concernés).

- L'obligation de faire les diagnostics d'amiante suite au décret de 2012 a décalé les chantiers : disponibilité des cabinets d'étude et laboratoires d'analyse ayant la compétence pour traiter la question, délais d'obtention des résultats des sondages (jusqu'à 4 mois), et enfin, dans les cas de résultats positifs à l'amiante, absence de réponse des entreprises en termes de solutions techniques pour démarrer les travaux. De plus, l'abandon du marché de couche de roulement du fait de la présence d'amiante a fortement impacté la campagne 2014.

- Pour les nouvelles opérations d'urbanisme, des études complémentaires qui augmentent la durée et les frais d'études pré-opérationnelles : études hydrauliques, études d'impacts environnementaux, étude de la commission nationale de protection de la nature, études faunes/flores sur 4 saisons, études de sécurité publique, études de dessertes énergétiques, les mesures compensatoires...

- L'appropriation du nouveau système d'informations financier (Grand Angle) par l'ensemble des services. Sur l'année 2014, l'accompagnement des services s'est traduit par des formations au nouvel outil et nouveaux processus totalisant 1435 jours agents, sans compter les actions de formation interne, qui ont fortement mobilisé les services au cours du 1^{er} semestre et pris beaucoup de temps sur la gestion habituelle de l'activité, même si ce nouvel outil offre désormais davantage de sécurité et de nouvelles possibilités de gestion en particulier dans l'optique du passage à la dématérialisation des flux comptables ou encore la possibilité de généraliser la gestion en autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP).

- La mobilisation des équipes pour le passage en Métropole et sur les transferts de compétences opérés par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) avec notamment la mise en place de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) par délibération du 23 mai.

Au global, **les dépenses réelles totales de l'exercice se sont élevées à 1,224 Md€ en mouvements réels contre 1,205 Md€ en 2013, soit une hausse de 1,56 %**. Leur progression s'est fortement ralentie depuis 2011.

Le ralentissement a surtout été marqué en 2014 par **une baisse de l'investissement, puisque s'agissant du seul programme d'équipement les dépenses réelles mandatées ont atteint 460,6 M€ contre 483,7 M€ en 2013**. Cette baisse est en encore plus marquée au niveau du taux de mandatement puisqu'il est passé de 63,5 % en 2013 à 58,6 % en 2014. A noter toutefois qu'au niveau national, 2013 a été l'année record toutes catégories en matière de dépenses d'investissements, puisque 2013 a même devancé 2009 et son effet fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) (plan de relance). A l'inverse, les dépenses d'investissement des collectivités locales ont chuté de 5 Md€ en 2014, soit -8 %.

Au final, **le résultat net disponible de l'exercice 2014**, après prise en compte des restes-à-réaliser, **est également en diminution** (149,14 M€ contre 167,40 M€ en 2013) **de 11 %**.

Cette baisse s'accroît depuis 3 ans en raison de l'effet « ciseau » de plus en plus marqué entre les recettes et les dépenses, malgré la baisse des dépenses d'investissement en 2014, du fait de la réforme de la fiscalité locale et surtout de la baisse croissante des concours financiers de l'Etat.

Cette dégradation du résultat se répercute directement sur le besoin d'emprunt. Ainsi l'encours de dette a augmenté de 10,14 % en 2014 (605,39 M€ contre 549,65 M€ en 2013), signe que La Cub, devenue Bordeaux Métropole, est entrée dans **un nouveau cycle d'endettement**, en partie atténué par l'affectation prioritaire du résultat 2014 à la maîtrise de l'endettement, conformément à la stratégie de préservation des marges de manœuvre de la Métropole rappelée dans la lettre de cadrage du budget 2015.

Si rien n'est alarmant à ce stade et que la situation reste naturellement très saine, il faudra être suffisamment réactif pour pouvoir relever collectivement ce défi compte tenu de la profonde évolution du périmètre d'intervention de notre Etablissement.

En effet, 2014 aura été la dernière année sur le périmètre « historique » de notre Etablissement avant les régularisations de transferts de compétences, les nouvelles compétences issues de la loi MAPTAM et la mutualisation des services qui se traduira par une **montée en puissance de la nouvelle Métropole**, mais aussi par un transfert de la dynamique des charges des moyens communaux à cette dernière.

Dans ce contexte, afin de préserver son rôle d'aménageur et d'investisseur, au-delà des mesures de gestion prévues à compter de 2015, Bordeaux Métropole devra poursuivre dès le Budget Supplémentaire 2015 sa **stratégie de désendettement** en y affectant la majeure partie du résultat 2014 disponible pour maintenir sa capacité future à investir.

Enfin, nous devons également revoir notre **pacte financier et fiscal** au regard de **trois objectifs : solidarité, équité et développement** ; sachant que le transfert de dynamique de charges va rééquilibrer l'allocation des ressources sur le territoire, qui se répartissent actuellement de manière équilibrée pour les recettes (50 % pour les communes et 50 % pour La Cub sur les recettes), mais pas pour les dépenses (60 % pour les communes contre 40 % pour La Cub sur les dépenses). Le fait de transférer la dynamique de charges à la Métropole devrait ramener la situation des dépenses à 50/50 et permettrait ainsi d'avoir une situation financière plus équilibrée, toutefois dans un contexte de moindres recettes.

A ce titre, il faut enfin rappeler qu'en 2014, **La Cub a poursuivi son rôle de redistribution aux communes avec des reversements directs à hauteur de 86 M€** (attributions de compensation, dotation de solidarité communautaire, fonds de concours de fonctionnement et d'investissement, et reversement de taxe locale d'équipement et de taxe d'aménagement). A ces reversements **s'ajoutent les crédits du fonds de proximité d'intérêt communal (FIC) (25,6 M€) et les opérations au titre des contrats de co-développement (CODEV) de la 2^{ème} génération** (hors fonds de concours).

Concernant la dotation de solidarité communautaire, il doit être rappelé que **Bordeaux Métropole**, hors les cas atypiques d'Arras et de Dunkerque, est restée la **seconde entité la plus redistributrice au sein des communautés urbaines de plus de 200.000 habitants** (après Nantes Métropole) avec une dotation de solidarité communautaire (DSC) versée de 47,95 € par habitant en 2014 contre 28,46 € en moyenne.

Tels sont les éléments soumis à votre vote.

*
* *

SYNTHESE : LES GRANDS CHIFFRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

En mouvements budgétaires, tous budgets et sections confondus, le **résultat brut de clôture de l'exercice 2014** (différence entre les recettes annuelles : 1 822 270 137,50 €, et les dépenses annuelles : 1 672 986 179,27 €), augmentée de l'excédent antérieur reporté (200 910 605,51 €) s'élève à **350 194 563,30 €**.

TOUS BUDGETS Montants réalisés	RESULTATS 2013 REPORTES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES		DONT OPERATIONS D'ORDRE		DONT OPERATIONS REELLES		RESTES A REALISER	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	25 174 552,13	717 932 742,82	686 091 467,51	184 626 016,66	295 344 941,52	533 306 726,16	390 746 525,99	201 263 140,94	23 122 510,43
SECTION DE FONCTIONNEMENT	175 736 052,94	955 053 436,45	1 136 178 669,99	264 375 934,72	153 657 009,86	690 677 501,73	982 521 660,13	22 909 006,52	0,00
TOTAL GENERAL	200 910 605,07	1 672 986 179,27	1 822 270 137,50	449 001 951,38	449 001 951,38	1 223 984 227,89	1 373 268 186,12	224 172 147,46	23 122 510,43
RESULTAT BRUT							350 194 563,30		
RESULTAT NET									149 144 926,27

Après prise en compte des restes à réaliser de recettes et de dépenses (201 049 637,03 €), **le résultat net de l'exercice 2014 s'élève à 149 144 926,27 €** (167 401 777,49 € en 2013), en baisse de 10,91 % par rapport au résultat net de l'exercice 2013.

Hors reprise des résultats de l'exercice précédent (175 762 635,16 €), et hors mouvements d'ordre (153 657 009,86 €), **les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 982 521 660,13 € en 2014 (1 049 045 059,17 € en 2013) et sont en baisse de -6,34 %, alors qu'elles augmentaient de 5,46% en 2013. Hors produits de cession, reprises sur provisions et autres produits exceptionnels (22 769 913,64 €), elles diminuent de -2,03 % (contre +0,69 % en 2013) avec un total de 959 751 746,49 € en 2014 (979 602 852,09 € en 2013), sachant que les recettes 2013 avaient bénéficié d'un volume élevé de produits exceptionnels non récurrents.**

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent, hors reprise des résultats antérieurs (33 748 160,90 €) et hors mouvements d'ordre (295 344 941,52 €), à 390 746 525,99 €, dont 120 M€ au titre des emprunts nouveaux et progressent de +1,94 %.

Les dépenses réelles totales s'élèvent pour leur part, hors résultats antérieurs reportés (8 600 190,99 €), et hors mouvements d'ordre (449 001 951,38 €) à 1 223 984 227,89 € (1 205 142 170,34 € en 2013), soit une hausse de 1,56 %, alors que ces dépenses réelles augmentaient de 4,84 % en 2013. Leur progression s'est fortement ralentie depuis 2013.

Les dépenses réelles de fonctionnement (690 677 501,73 €), hors résultats antérieurs reportés et mouvements d'ordre (264 375 934,72 €), ont progressé de 4,37 % en 2014, contre 1,50 % en 2013 (661 780 872,30 €), ce qui s'explique essentiellement par une hausse des contributions forfaitaires ou obligatoires (+12% pour la contribution Tbc), des dépenses de redistribution (+2,78%) et des charge de personnel (+5%), alors que les dépenses courantes se sont stabilisées.

Le montant des dépenses réelles d'investissement ressort à 533 306 726,16 €, hors déficit antérieurs reportés (8 573 608,77 €) et hors mouvements d'ordre (184 626 016,66 €), elles sont en diminution de 1,85% par rapport à 2013 (543 361 298,04 €).

Concernant le seul programme d'équipement, tous budgets confondus, **sur un total de dépenses de 460 613 609,20 €, les investissements directs** réalisés représentent **383 695 902,24 €**, soit 83,30 % du total, ils **diminuent globalement de 9 743 816,49 €**, soit de plus de **2 % par rapport à 2013**.

Le poste des **subventions d'équipement versées et fonds de concours s'élève à 76 917 706,96 €**, il est en baisse de 14,8% par rapport à 2013 (90 269 671,36 €).

Par rapport au total des crédits prévus au titre du programme d'équipement 2014 (y compris les crédits reportés fin 2013, budget supplémentaire (BS) et décision modificative (DM), **le pourcentage des crédits mandatés au titre du programme d'équipement ressort à 58,57 %**, en baisse par rapport aux exercices 2013 et 2012, mais il reste **supérieur au taux de consommation moyen constaté de 2009 à 2013 (55,60 %)**.

L'encours de dette (605 390 579,59 €), qui comprend la dette du bail emphytéotique administratif (BEA) Jean Fleuret), **est en nette progression** par rapport à 2013 (549 651 672,33 €), il augmente de 10,14 %, en raison de la mobilisation de 120 M€ de nouveaux emprunts en 2014, dont 100 M€ emprunté auprès de la banque européenne d'investissement (BEI), à des conditions avantageuses pour notre Etablissement, pour financer la 3^{ème} phase du tramway.

L'épargne nette (autofinancement net), qui représente le montant disponible pour le financement des investissements s'élève, tous budgets confondus, à 214 465 621,36 € pour 312 450 782,23 € en 2013, **elle régresse de 31,36 %**, en raison de l'effet conjugué de moindres recettes et de charges en hausse, et d'une augmentation de la dette à rembourser.

Le ratio de l'**annuité de la dette** rapportée aux **recettes de fonctionnement se dégrade, il passe de 6,43% à 8,53 %**, reflet d'un effet « ciseau » qui s'accroît en 2014.

1 RAPPEL DU CONTEXTE ECONOMIQUE 2014

Les résultats de ce compte administratif 2014 retracent la gestion pratiquée et, au travers des investissements, l'évolution de l'aménagement du territoire de la Métropole. Ils sont également profondément impactés par les conséquences économiques des objectifs de la loi de finances pour 2014 et de la dynamique propre du territoire.

En 2014, l'activité a légèrement accéléré dans la zone euro. Au plan national, la croissance du produit intérieur brut (PIB) a été fragile et l'inflation faible, encore une fois cette année. En moyenne annuelle, la croissance en 2014 est identique à celle de 2013 : +0,4 %. L'inflation a reculé de 0,9 % à 0,5 % en un an.

A la fin 2014, certains indicateurs conjoncturels régionaux, établis par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), montrent de légers signes de reprise en Aquitaine encore plus positifs que l'ensemble de la France métropolitaine. L'emploi salarié marchand se redresse de 0,2 %, entraîné par les services marchands et l'intérim, alors qu'il reste stable au niveau national. La hausse de l'emploi salarié (hors intérim) est de 0,3% pour la Gironde alors qu'il baisse de 0,2% pour l'ensemble de la France métropolitaine. Le taux de chômage augmente, cependant encore, pour s'établir à 9,9 % (contre 10% au niveau national). La construction de logements résiste mieux dans la région qu'au niveau national : 25 700 permis de construire ont été délivrés, soit 2 % de plus que sur la période allant d'octobre 2013 à septembre 2014, contre une baisse de 2,4 % en France métropolitaine. La fréquentation hôtelière est en hausse (+6,1 % en un an). Les créations d'entreprises sont en baisse, en raison d'un fort recul des créations d'autoentreprises. Le nombre de défaillances diminue. Le secteur viticole est affecté par une baisse des ventes. Le commerce extérieur rebondit à l'export comme à l'import.

Concernant l'état des finances publiques, malgré un effort structurel important en 2013 et en 2014 qui a porté sur une réduction des dépenses publiques, le déficit public pour 2014 s'établit à -84,8 Md€, soit 4,0 % du PIB après 4,1 % du PIB en 2013. En part de PIB, les recettes publiques progressent de 52,9 % à 53,2 %, légèrement plus vite que les dépenses dont le poids dans le PIB passe de 57,0 % à 57,2 %. Le taux de prélèvements obligatoires est stable, à 44,7 % du PIB.

Ratio de finances publiques (en points de PIB)

	2011	2012	2013	2014
Déficit public	-5,1	-4,8	-4,1	-4,0
Dette publique (brute)	85,2	89,6	92,3	95,0
Dette publique nette*	76,9	80,6	83,5	86,3
Recettes publiques	50,8	52,0	52,9	53,2
Dépenses publiques	55,9	56,8	57,0	57,2
Prélèvement obligatoires	42,6	43,8	44,7	44,7

Sources : Insee, DGFIP, DGTrésor, notification de mars 2015

Malgré la faiblesse de leur poids dans la dette et les déficits publics, les collectivités locales sont associées à la contrainte de redressement des comptes publics via leur participation aux efforts d'économie que l'ensemble des acteurs de la dépense publique doit réaliser (21 Md€ d'économie au total en 2015). Leur contribution a pris la forme d'une première baisse, en 2014, des dotations qu'elles perçoivent de l'État, à hauteur de 1,5 Md€.

Cet effort s'est traduit par une accentuation du repli des investissements publics locaux (-7,3 %) qui s'observerait pour tous les niveaux de collectivités et un troisième recul consécutif de l'épargne brute (-5,6 %). Ce repli s'explique principalement par la tenue des élections municipales. L'encours de dette a connu une progression modérée (+2,5 %) et nouvelle ponction sur la trésorerie a été effectuée (-1,9 Md€). Les collectivités ont pu profiter des baisses historiques des taux d'intérêts sur l'ensemble de l'année.

*
* *

2 COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - SYNTHESE DES RESULTATS

Par section et tous budgets confondus, les grandes masses du compte administratif 2014 se présentent, en mouvements budgétaires, en prévisions et réalisations comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Excédent antérieur reporté	26 582,22	175 762 635,16	175 736 052,94
Prévisions	1 331 138 278,66	1 155 481 286,08	
Réalisations 2014	955 053 436,45	1 136 178 669,99	181 125 233,54
<i>Taux de réalisation</i>	<i>71,75%</i>	<i>98,33%</i>	
Résultat brut			356 861 286,48
Restes à réaliser	22 909 006,52		-22 909 006,52
Résultat net			333 952 279,96
SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Excédent antérieur reporté	8 573 608,77	33 748 160,90	25 174 552,13
Prévisions	1 092 313 267,24	1 089 619 970,80	
Réalisations	717 932 742,82	686 091 467,51	-31 841 275,31
<i>Taux de réalisation</i>	<i>65,73%</i>	<i>62,97%</i>	
Résultat brut			-6 666 723,18
Restes à réaliser	201 263 140,94	23 122 510,43	-178 140 630,51
Résultat net			-184 807 353,69
TOTAL SECTIONS (mouvements budgétaires)	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Excédent antérieur reporté	8 600 190,99	209 510 796,06	200 910 605,07
Prévisions	2 423 451 545,90	2 245 101 256,88	
Réalisations	1 672 986 179,27	1 822 270 137,50	149 283 958,23
<i>Taux de réalisation</i>	<i>69,03%</i>	<i>81,17%</i>	
Résultat brut			350 194 563,30
Restes à réaliser	224 172 147,46	23 122 510,43	-201 049 637,03
Résultat net			149 144 926,27

En mouvements budgétaires, tous budgets et sections confondus, le **résultat brut de clôture de l'exercice 2014**, c'est-à-dire la différence entre les recettes annuelles (1 822 270 137,50 €) et les dépenses annuelles (1 672 986 179,27 €), augmentée de l'excédent antérieur reporté (200 910 605,51 €) s'élève à **350 194 563,30 €**, résultat composé d'un **excédent de 356 861 286,48 € en section de fonctionnement** et d'un **déficit en section de d'investissement de 6 666 723,18 €**.

Ce **résultat brut de clôture** est en diminution de **24 007 516,36 €** par rapport à celui constaté au terme de l'exercice 2013 (374 202 079,66 €), qui lui-même était déjà en baisse de 10 579 652,14 €. La **baisse cumulée des résultats depuis 2011 sur les 3 derniers exercices s'élève ainsi à 43, 74 M€ au total**.

Après prise en compte des restes à réaliser de recettes et de dépenses (201 049 637,03 €), le **résultat net de l'exercice 2014 est arrêté à 149 144 926,27 €** (pour 167 401 777,49 € en 2013 et 216 058 929,19 € en 2012), en baisse de 10,91 % par rapport au résultat net de l'exercice 2013.

Cette baisse s'accroît depuis 3 ans en raison de l'effet « ciseau » de plus en plus marqué entre les recettes et les dépenses du fait de la réforme de la fiscalité locale et surtout de la baisse croissante des concours financiers de l'Etat.

Le détail des résultats par budget montre que l'évolution tendancielle des résultats des deux principaux budgets est similaire, le résultat du Budget principal baisse de près de 9 M€, soit 8 % de moins par rapport à 2013 et celui du Budget annexe des transports diminue de 8,34 M€ ce qui représente une baisse de 30 % en 2014.

Détail des résultats par Budget :

BUDGETS	RESULTAT BRUT 2014			RESTES A REALISER (REPORTS)	RESULTAT NET 2014 DISPONIBLE	Rappel Résultat net 2013
	Investissement	Fonctionnement	Global			
BUDGET PRINCIPAL	-4 104 070,36	278 952 701,06	274 848 630,70	175 748 801,72	99 099 828,98	108 069 170,55
DECHETS MENAGERS	11 860 203,00	52,85	11 860 255,85	6 253 430,51	5 606 825,34	15 065 348,28
REGIE DES RESTAURANTS	60 706,92	0,00	60 706,92	60 706,92	0,00	49 602,78
ASSAINISSEMENT	2 371 083,22	25 227 484,99	27 598 568,21	5 536 030,38	22 062 537,83	9 454 424,25
SPANC	157 926,00	9 169,76	167 095,76	0,00	167 095,76	131 323,45
TRANSPORTS URBAINS	-15 152 154,00	47 890 706,90	32 738 552,90	13 506 776,47	19 231 776,43	27 594 375,07
CREMATORIUM	-897 968,15	1 750 908,23	852 940,08	715 895,11	137 044,97	3 527 270,61
S.E.P.F.	30 406,87	0,00	30 406,87	0,00	30 406,87	30 406,87
CAVEAUX	150 042,17	47 355,29	197 397,46	26 709,55	170 687,91	80 618,53
RESEAU DE CHALEUR	-3 633 011,37	2 690 764,55	-942 246,82	-1 301 986,24	359 739,42	998 333,47
LOTISSEMENTS	1 111 075,11	5 875,51	1 116 950,62	971 386,08	145 564,54	145 564,54
Z.A.C.	1 498 348,95	87 848,16	1 586 197,11	-53,24	1 586 250,35	1 518 745,49
Z.A.C. du TASTA à Bruges	0,00	588,81	588,81	-526 598,69	527 187,50	526 770,50
Z.A.C. DES QUAIS à Floirac	0,00	852,74	852,74	0,00	852,74	137,95
REGIE EAU INDUSTRIELLE	-119 311,54	196 977,63	77 666,09	58 538,46	19 127,63	209 685,15
S/T BUDGETS ANNEXES	-2 562 652,82	77 908 585,42	75 345 932,60	25 300 835,31	50 045 097,29	59 332 606,94
TOTAL TOUS BUDGETS	-6 666 723,18	356 861 286,48	350 194 563,30	201 049 637,03	149 144 926,27	167 401 777,49

Dans le détail des mouvements, les **recettes totales**, hors résultats antérieurs reportés (209 510 796,06 €) s'élèvent à 1 822 270 137,50 €.

Hors mouvements d'ordre et virements internes (449 001 951,38 €), les **recettes réelles totales s'élèvent à 1 373 268 186,12 €**. Elles sont en diminution de **4,12 %** par rapport à celles de 2013 (1 432 346 884,35 €).

Hors reprise des résultats de l'exercice précédent (175 762 635,16 €), les **recettes réelles de fonctionnement** (982 521 660,13 €), qui intègrent les produits de cession, **diminuent, en première lecture, de 6,34 %**, alors qu'elles étaient en augmentation de 5,46 % en 2013 (1 049 045 059,17 €) par rapport à 2012.

Hors produits de cession, reprises sur provisions et autres produits exceptionnels, la **diminution des recettes réelles de fonctionnement (959 751 746,49 € en 2014 pour 979 602 852,09 € en 2013)** ressort à **-2,03 %**, alors que ces recettes augmentaient légèrement de **+0,69 %** en 2013.

Les **recettes réelles d'investissement** s'élèvent, hors reprise des résultats antérieurs (33 748 160,90 €) et hors mouvements d'ordre (295 344 941,52 €), à 390 746 525,99 €, dont **120 M€ au titre des emprunts nouveaux et progressent de +1,94 %**.

Les **dépenses totales** s'élèvent pour leur part, hors résultats antérieurs reportés (8 600 190,99 €), à 1 672 986 179,27 € en mouvements budgétaires, et hors mouvements d'ordre (449 001 951,38 €) à **1 223 984 227,89 € en mouvements réels** contre

1 205 142 170,34 € en 2013, soit une **hausse de 1,56 %**, alors que ces dépenses réelles augmentaient de 4,84 % en 2013 et de 11,47 % en 2012. **Leur progression s'est fortement ralentie depuis 2013.**

Les dépenses réelles de fonctionnement (690 677 501,73 €), hors résultats antérieurs reportés et mouvements d'ordre (264 375 934,72 €), ont progressé, en première lecture, de 4,37 % en 2014, contre 1,50 % en 2013 (661 780 872,30 €).

Le montant des dépenses réelles d'investissement ressort à 533 306 726,16 €, hors déficit antérieurs reportés (8 573 608,77 €) et hors mouvements d'ordre (184 626 016,66 €), elles sont en diminution de 1,85% par rapport à 2013 (543 361 298,04 €).

Les **restes à réaliser de dépenses**, qui correspondent aux engagements juridiques et comptables en cours fin 2014, sont, **tous budgets confondus, en baisse constante depuis plusieurs années**. Ils s'élèvent au total à **224 172 147,46 € fin 2014**, pour 230 475 839,91 € fin 2013 (baisse de 2,74 %), 234 120 781,48 € fin 2012 (baisse de 1,56 %) et 243 658 778,93 € fin 2011 (baisse de 5,41 %).

RESTES A REALISER DEPENSES	INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
BUDGETS	FIN 2014	FIN 2013	Ecart	FIN 2014	FIN 2013	Ecart
BUDGET PRINCIPAL	176 742 909,78	162 511 691,21	14 231 218,57	6 453 303,94	13 598 031,04	-7 144 727,10
DECHETS MENAGERS	6 253 430,51	6 471 144,50	-217 713,99		304 633,28	-304 633,28
REGIE DES RESTAURANTS	60 706,92	0,00	60 706,92		0,00	0,00
ASSAINISSEMENT	6 863 890,25	6 715 659,95	148 230,30	2 093,00	26 422,02	-24 329,02
SPANC			0,00		20,33	-20,33
TRANSPORTS URBAINS	9 436 902,15	21 145 122,34	-11 708 220,19	5 516 070,46	10 642 339,29	-5 126 268,83
CREMATORIUM	715 895,11	36 115,23	679 779,88		67 330,71	-67 330,71
CAVEAUX			0,00	26 709,55	30 760,43	-4 050,88
RESEAU DE CHALEUR	1 130 867,76	1 421 488,03	-290 620,27	40 000,00	9 916,34	30 083,66
ZAC / LOTISSEMENTS			0,00	10 870 829,57	7 493 965,21	3 376 864,36
REGIE EAU INDUSTRIELLE	58 538,46	1 200,00	57 338,46		0,00	0,00
S/T BUDGETS ANNEXES	24 520 231,16	35 790 730,05	-11 270 498,89	16 455 702,58	18 575 387,61	-2 119 685,03
TOTAL TOUS BUDGETS	201 263 140,94	198 302 421,26	2 960 719,68	22 909 006,52	32 173 418,65	-9 264 412,13

Ils sont globalement en baisse de 2,74 % par rapport 2013 mais cette baisse concerne globalement la section de fonctionnement (-9,26 M€).

En investissement, les reports baissent de 11,71 M€ au Budget annexe des transports, mais augmentent de 14,23 M€ au Budget principal.

Les **restes à réaliser de recettes d'investissement** fin 2014, qui s'élèvent à 23 122 510,43 €, **sont légèrement inférieurs à ceux constatés fin 2013 (23 675 537,74 €).**

Le montant des restes à réaliser d'emprunt fin 2014 s'élève à 4,05 M€, dont 2,402 M€ au titre d'emprunts pour le réseau de chaleur, il est en légère augmentation par rapport à 2013 (1,94 M€), étant rappelé qu'il s'élevait à 39,36 M€ fin 2012 et à 106,57 M€ fin 2011. **Cette baisse est le résultat des actions menées au cours de ces dernières années pour réduire l'endettement.**

Dans le cadre de l'affectation des résultats, une partie du résultat excédentaire de la section de fonctionnement sera utilisée au titre de la mise en réserve réglementaire, soit 203 788 020,70 €, pour équilibrer les sections d'investissement des Budgets présentant un déficit d'investissement à fin 2014.

*
* *

3 STRUCTURE ET EVOLUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF EN MOUVEMENTS REELS

Pour rappel, le Budget se présente en dépenses et en recettes **budgétaires** d'investissement et de fonctionnement et comprend des « **opérations réelles** » correspondant à des entrées et des sorties de fonds et des « **opérations d'ordre** », écritures ne donnant lieu à aucun mouvement financier.

Les opérations d'ordre retracent des mouvements comptables entre les sections d'un Budget ou à l'intérieur de celles-ci et sont le plus souvent obligatoires. Elles se présentent sous forme d'une double écriture en dépense et en recette, d'un même montant.

Elles retracent également des flux internes entre les sections du Budget principal et de ses Budgets annexes, tels que des avances, des subventions d'équipement ou d'exploitation versés par le Budget principal aux Budgets annexes, des remboursements d'avance, des transferts de terrains...).

Bien que simples « jeux d'écriture », ces **opérations d'ordre présentent un intérêt réel en termes de gestion**. Elles favorisent la transparence et la lisibilité des comptes, la sincérité des résultats et participent à la vérité des coûts.

Le montant des recettes et des dépenses réalisés sur l'exercice 2014 se décompose en opérations réelles et opérations d'ordre selon le détail suivant :

TOUS BUDGETS Montants réalisés	RESULTATS 2013 REPORTES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES		DONT OPERATIONS D'ORDRE		DONT OPERATIONS REELLES	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	25 174 552,13	717 932 742,82	686 091 467,51	184 626 016,66	295 344 941,52	533 306 726,16	390 746 525,99
SECTION DE FONCTIONNEMENT	175 736 052,94	955 053 436,45	1 136 178 669,99	264 375 934,72	153 657 009,86	690 677 501,73	982 521 660,13
TOTAL GENERAL	200 910 605,07	1 672 986 179,27	1 822 270 137,50	449 001 951,38	449 001 951,38	1 223 984 227,89	1 373 268 186,12
RESULTAT							350 194 563,30

En grandes masses et en réalisé, **les mouvements et opérations d'ordre**, dont le détail figure dans le « Journal des retraitements » joint en annexe, s'équilibrent, en dépenses et en recettes, à **449 001 951,38 €**.

Les **recettes réelles**, tous budgets et sections confondus et hors résultats antérieurs reportés, s'élèvent à **1 373 268 186,12 €** (1 432 346 884,35 € en 2013), pour un total de **dépenses réelles** de **1 223 984 227,89 €** (1 205 142 170,34 € en 2013).

C'est sur la **base de ces dépenses et ces recettes réelles** consolidées que sont effectuées les analyses des principaux résultats en section de fonctionnement et d'investissement et des évolutions constatées sur cet exercice 2014.

3.1 La structure et l'évolution de la section de fonctionnement

L'exercice 2014 connaît une **dégradation apparente de l'épargne de gestion** (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, hors frais financiers et hors produits de cession) qui diminue de **-21,55 %** par rapport à 2013, pour atteindre près de 297,04 M€. De même, **l'épargne brute** se rétracte elle aussi de **-23,22 %**, passant à 278,74 M€ en 2014 contre 363,02 M€ en 2013.

Cette diminution s'explique en partie par la baisse des dotations de l'Etat versées en 2014, mais également par une forte diminution des recettes à caractère exceptionnel qui avaient atteint en 2013 un niveau particulièrement élevé, le bon niveau de l'épargne de gestion 2013 ayant bénéficié de rôles supplémentaires conséquents (11 M€), ou encore d'un remboursement exceptionnel de TVA acquittée indûment par notre Etablissement (18 M€).

3.1.1 Les recettes de fonctionnement (982,52 Md€)

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2014	% dans total	2013	% dans total	Evolution 2013/ 2014 (en %)
Contributions directes	287 163 767,00	29,23%	291 959 059,56	27,83%	-1,64%
DGF et DGD	198 017 028,00	20,15%	203 769 583,00	19,42%	-2,82%
DCRTP + FNGIR	97 114 007,00	9,88%	97 114 007,00	9,26%	0,00%
Allocations compensatrices de l'Etat (TP)	8 603 461,00	0,88%	10 164 933,04	0,97%	-15,36%
Attributions de compensation reçues	14 478 965,00	1,47%	14 478 965,00	1,38%	0,00%
Versement Transport	157 489 616,91	16,03%	162 357 297,66	15,48%	-3,00%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	81 499 147,00	8,29%	79 187 355,60	7,55%	2,92%
Autres produits d'exploitation et divers	115 168 739,79	11,72%	120 286 909,70	11,47%	-4,25%
Autres produits exceptionnels	9 610 394,59	0,98%	38 588 378,69	3,68%	-75,10%
Cessions d'actif	13 108 519,05	1,33%	24 244 520,39	2,31%	-45,93%
Pénalité pour insuffisance de logements sociaux (art. 55 loi SRU) + autres taxes diverses	217 014,79	0,02%	284 741,53	0,03%	-23,79%
Reprise sur provisions semi-budgétaires	51 000,00	0,01%	6 609 308,00	0,63%	-99,23%
TOTAL RECETTES BRUTES (hors résultats antérieurs reportés)	982 521 660,13	100,00%	1 049 045 059,17	100,00%	-6,34%

DGF : dotation globale de fonctionnement

DGD : dotation générale de décentralisation

DCRTP : dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle

FNGIR : fonds nationaux de garantie individuelle de ressources

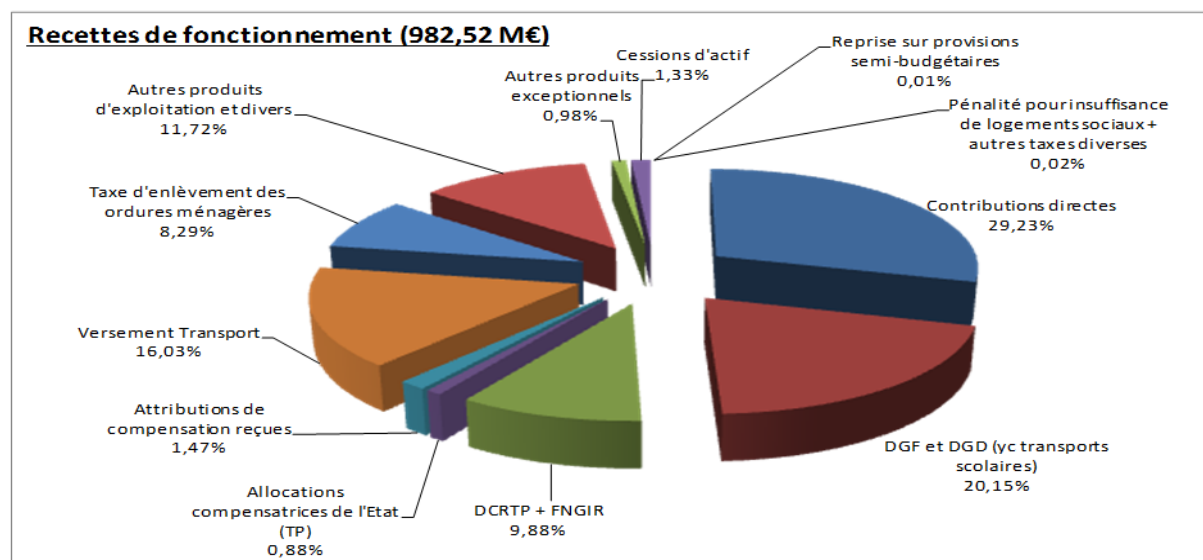
TP : taxe professionnelle

Les **recettes de fonctionnement hors résultat antérieur** (175,76 M€ en 2014 et 77,69 M€ en 2013), en nette diminution de 6,34 %, s'élèvent à **982,52 M€** contre 1 049,04 M€ en 2013.

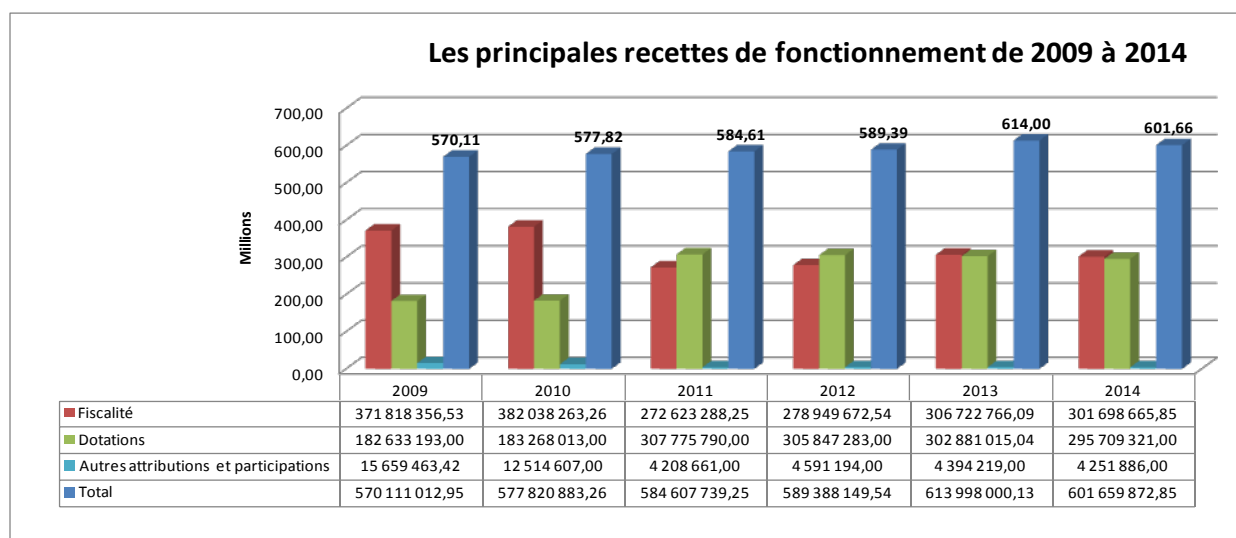
Cette diminution doit cependant être relativisée car elle s'explique en grande partie par des recettes exceptionnelles non récurrentes élevées en 2013 (38,59 M€).

Hors produits exceptionnels, cessions d'actif et reprises de provisions (69,44 M€ en 2013 contre seulement 22,77 M€ en 2014), les **recettes de fonctionnement baissent de 2,03 % en 2014**, conséquence de la **baisse des dotations versées par l'Etat qui s'accroît en 2014 (-5,7 M€)**, et de la **diminution des recettes fiscales (-6,35 M€)**.

Structure des recettes de fonctionnement



3.1.1.1 Les dotations et recettes fiscales



3.1.1.1.1 Dotations : des réalisations en baisse pour la seconde année consécutive mais sensiblement conforme aux prévisions

Le compte administratif 2014 confirme à nouveau qu'à la suite de la réforme de la taxe professionnelle, La Cub, devenue Bordeaux Métropole, reste très dépendante des dotations de compensation de l'Etat.

Hors attribution de compensation reçues des communes et affectation des prélèvements pratiqués en application de l'article 55 de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU) (14 534 898,85 €), il ressort que dans l'ensemble fiscalité/ dotations (587 124 974 €) **les dotations (299 961 207 €) représentent 51,09 % du global** (contre 51,28 % en 2013 et 54,01 % en 2012). Bien qu'en diminution, il faut rappeler que les dotations représentaient 35,71 % en 2009 (année qui précède la réforme de la taxe professionnelle). Cette situation de forte dépendance de notre Etablissement aux concours financiers de l'Etat le place donc dans une situation de risque financier compte tenu des

baisses de la dotation globale de fonctionnement (DGF) devant intervenir entre 2014 et 2017.

Libellés	Montants 2014	% Total
Total Part Fiscalité (hors attributions de compensation et recettes loi SRU)	287 163 767,00	48,91%
Total Part Dotations de Compensation	299 961 207,00	51,09%
Ensemble Fiscalité + Dotations (hors fiscalité et dotations affectées, c'est-à-dire hors TEOM et DGD)	587 124 974,00	100,00%

TEOM : taxe d'enlèvement des ordures ménagères

DGD : dotation générale de décentralisation

L'année 2014 a été nettement marquée par la **diminution des dotations de l'Etat à hauteur de 7 171 694,04 €**, dont 6 015 642 € au titre de la **contribution de notre Etablissement au redressement des finances publiques**. Cette dernière impacte la dotation d'intercommunalité qui est comprise dans la dotation globale de fonctionnement.

Libellés	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Fiscalité	346 941 587,81	371 818 356,53	382 038 263,26	272 623 288,25	278 949 672,54	306 722 766,09	301 698 665,85
Dotations	181 214 947,00	182 633 193,00	183 268 013,00	307 775 790,00	305 847 283,00	302 881 015,04	295 709 321,00
Dont DGF	181 214 947,00	182 633 193,00	183 268 013,00	203 658 789,00	201 950 554,00	199 996 294,00	194 243 739,00
Autres attributions et participations	24 654 021,13	15 659 463,42	12 514 607,00	4 208 661,00	4 591 194,00	4 394 219,00	4 251 886,00
Total	552 810 555,94	570 111 012,95	577 820 883,26	584 607 739,25	589 388 149,54	613 998 000,13	601 659 872,85

Depuis la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF) intervenue dans le cadre de la loi de finances pour 2004, la DGF des Communautés urbaines est en effet composée de :

- la dotation d'intercommunalité,
- la dotation de compensation reprenant pour l'essentiel l'ancienne compensation de la suppression de la « part salaires » de la taxe professionnelle.

Par rapport à 2013, les baisses continuent de s'accroître :

- La dotation d'intercommunalité a diminué de 4,79 M€, suite à l'effet conjugué d'une augmentation de 1,23 M€ s'expliquant par l'accroissement de la population de 13.949 habitants (soit $13.949 \times 87,9932 \text{ €}$ (dotation d'intercommunalité à l'habitant)) et d'une ponction de 6,02 M€ au titre de la contribution 2014 au redressement des finances publiques,
- La dotation de compensation a été, quant à elle, minorée de 0,96 M€, (pour 2,49 M€ en 2013 et 1,99 M€ en 2012), soit une perte cumulée de 5,44 M€ sur ces trois dernières années.

A ces évolutions s'ajoutent les baisses constatées sur les « variables d'ajustement » de la compensation unique de compensation spécifique à la taxe professionnelle (TP), pour 1,29 M€ (soit 3,83 M€ en cumulé sur ces trois dernières années).

Ces dotations vont continuer à diminuer au moins jusqu'à 2017 et pourraient atteindre en cumulé sur la période des trois prochaines années un montant évalué à 108,4 M€ pour Bordeaux Métropole.

Libellés	CA 2014	Variation en volume CA 2014/ CA 2013	Variation en % CA 2014/ CA 2013	CA 2013	Variation en volume CA 2013/ CA 2012	Variation en % CA 2013/ CA 2012	CA 2012	CA 2011
Dotation d'intercommunalité	59 738 685	-4 788 225	-7,42%	64 526 910	531 743	0,83%	63 995 167	63 708 221
Dotation de compensation	134 505 054	-964 330	-0,71%	135 469 384	-2 486 003	-1,80%	137 955 387	139 950 568
DGF (Permanents syndicaux)	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0	0
DGF Globale	194 243 739	-5 752 555	-2,88%	199 996 294	-1 954 260	-0,97%	201 950 554	203 658 789
DGD (Transports scolaires)	3 773 288	-1	0,00%	3 773 289	0	0,00%	3 773 289	3 773 289
DGD (Urbanisme)	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0	0
DGD globale	3 773 288	-1	0,00%	3 773 289	0	0	3 773 289	3 773 289
Total DGF + DGD	198 017 027	-5 752 556	-2,82%	203 769 583	-1 954 260	-0,95%	205 723 843	207 432 078

Dans le même temps, en 2014 pour la troisième année consécutive, notre Etablissement a contribué au fonds de péréquation intercommunal et communal (**FPIC**) qui vise à élargir, par le biais d'un prélèvement sur les recettes fiscales du secteur communal (communes et intercommunalités), les moyens consacrés à la réduction des inégalités entre les territoires via un dispositif national dit de péréquation horizontale.

Il a ainsi contribué à hauteur de 3 220 433 € en 2014 (pour 1 826 133 € en 2013 et 667 038 € en 2012) **cette contribution devrait continuer à augmenter pour atteindre 2,0 % des ressources du bloc communal en 2016**. De plus, les modifications actuellement en cours dans le cadre de la métropolisation (régularisations et transferts de compétences, mutualisation) vont conduire à majorer les attributions de compensation versées par les communes membres ce qui conduira à augmenter le niveau d'intégration de la Métropole qui supportera une part plus importante du prélèvement FPIC du territoire (environ 1,5 M€ estimés en 2018).

3.1.1.1.2 Des rentrées fiscales en baisse

Depuis 2011, notre Etablissement perçoit, dans le cadre de l'application du nouveau régime de Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), un panier de taxes et dotations de compensation pouvant être classées en **quatre groupes** :

Les impôts économiques :

- la cotisation foncière des entreprises (CFE),
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE),
- l'imposition forfaitaire des entreprises de réseau (IFER),
- la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM),
- le versement transport (VT).

Les impôts Ménages :

- la taxe d'habitation (TH),
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB),
- la taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TA-TFPNB),
- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Les allocations compensatrices « Ancien régime de TP » :

- la dotation unique de compensation des allègements spécifiques à la taxe professionnelle (DUCSTP),

- les dotations de compensation liées à l'aménagement du territoire, égales au produit des bases exonérées de CFE en 2014 par le taux de taxe professionnelle de 1994, ou pour certaines opérations, de 1997 (zones de revitalisation rurale), de 1996 (zones de redynamisation urbaine), de 1996 ou 2005 (zones franches urbaines), de 2009 (ZFDM). A la dotation de La Cub, sont venues s'ajouter celle de la Région et du Département depuis la mise en place de la CET.

Les dotations de compensation « nouveau régime » versées au titre de la garantie individuelle des ressources (GIR) :

- la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP),
- la dotation issue du fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR), dotation destinée à assurer la neutralité budgétaire du passage entre les deux régimes fiscaux.

De plus, il doit être rappelé que les montants versés au titre de la garantie individuelle des ressources (GIR), à savoir la DCRTP (dotation versée à partir du budget général de l'État) et le FNGIR (prélèvements ou reversements entre collectivités via des fonds nationaux abondés par écrêtement des ressources des collectivités locales « gagnantes » de la réforme), ont été calculés par comparaison du panier de ressources après réforme à celui d'avant suppression de la TP.

Les montants de DCRTP et les montants des prélèvements ou reversements au titre des FNGIR calculés une première fois en 2011 devaient ensuite être reconduits dans des montants identiques les années suivantes.

Or, les montants des ressources GIR dépendent notamment de montants de CVAE dont seule une partie était connue et territorialisée au moment du calcul des compensations GIR. Ceux-ci ont donc été corrigés en 2012 et 2013.

En application de l'article 40 de la loi de finances pour 2012, ces ajustements ont fait l'objet d'une notification aux collectivités locales.

À compter de 2014, les montants de DCRTP et de prélèvement ou de reversement du FNGIR sont ceux perçus ou versés en 2013.

- **Les réalisations du compte administratif 2014 : -2,18 M€ (soit un écart de -0,37 % par rapport aux montants inscrits au Budget primitif 2014)**

Le Budget primitif 2014 a été élaboré sur la base d'une hypothèse de **maintien du taux de CFE fixé à 34,91 %** et de **trois niveaux** de base minimum de CFE.

Le tableau suivant retrace les écarts par rapport aux montants inscrits au Budget primitif :

Libellés	BP 2014	CA 2014	Ecart en €	% d'écart entre CA et BP 2014
Taxes foncières et d'habitation	212 020 639,00	211 934 413,00	-86 226,00	-0,04%
CVAE	61 678 531,00	59 773 447,00	-1 905 084,00	-3,09%
TASCOM	10 506 300,00	10 321 307,00	-184 993,00	-1,76%
IFER	2 854 180,00	3 335 741,00	481 561,00	16,87%
Autres impôts locaux et assimilés	0,00	1 798 859,00	1 798 859,00	
Loi SRU versée par les communes	0,00	55 933,85	55 933,85	
FNGIR	62 748 560,00	63 647 578,00	899 018,00	1,43%
DCRTP	36 443 775,00	33 466 429,00	-2 977 346,00	-8,17%
Dotation unique spécifique TP	4 698 583,00	4 351 575,00	-347 008,00	-7,39%
Dotation d'intercommunalité	60 153 955,00	59 738 685,00	-415 270,00	-0,69%
Dotation de compensation	134 391 689,00	134 505 054,00	113 365,00	0,08%
Etat - compensation CET	0,00	345 208,00	345 208,00	
Etat - compensation exo TF	350,00	281,00	-69,00	-19,71%
Etat - compensation TH	3 869 488,00	3 906 397,00	36 909,00	0,95%
Totaux	589 366 050,00	587 180 907,85	-2 185 142,15	-0,37%

Rappel : L'article comptable 73111 intitulé "Taxes foncières et d'habitation" regroupent par ordre d'importance les produits de la cotisation foncière des entreprises (CFE), de la taxe d'habitation (TH), de la taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TA-TFNB) et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).
L'année 2014 correspondait à la troisième année du taux unique de CFE sur le territoire de La Cub (taux communaux unifiés sur 12 ans), décision qui avait été prise le 13 juillet 2000.

Les inscriptions au Budget primitif 2014 anticipait une **perte de ressource de 2,3 M€** par rapport à 2013.

Ces **écarts entre montants prévus et montants réalisés en 2014** s'expliquent essentiellement de la manière suivante :

- Pour les produits de « Taxes foncières et d'habitation » (CFE, TH, TA-TFNB et TFPNB) :

Par, d'une part, l'impact de **l'article 76 de la loi de finances initiale pour 2014** sur les bases minimum de CFE qui s'est traduit par un **moindre produit de CFE** par rapport au Budget primitif estimé à près de 5,9 M€,

Et, d'autre part, par des **rôles complémentaires et supplémentaires** en 2014 d'un montant total de **4 699 659 €** (504 917 € de rôles complémentaires et 4 194 742 € de rôles supplémentaires), et un **effet base de +1 114 115 €** :

Libellés	Montants	Commentaires
CFE	109 227 263	
TH	97 231 291	
TFPNB	98 563	
TA-TFNB	677 637	
Rôles complémentaires	504 917	cf détails
Rôles supplémentaires	4 194 742	cf détails
Total	211 934 413	

Libellés	Montants
Rôles complémentaires CFE 2014	111 059
Rôles complémentaires TF 2014	120 084
Rôles complémentaires TH 2014	273 774
Total	504 917

Libellés	Montants
Rôles supplémentaires CFE 2011	1 155 176
Rôles supplémentaires CFE 2012	1 351 852
Rôles supplémentaires CFE 2013	1 222 377
Rôles supplémentaires TF 2013	57 001
Rôles supplémentaires TH 2012	16 275
Rôles supplémentaires TH 2013	392 061
Total	4 194 742

Enfin, par rapport au compte administratif 2013, hors actualisation des bases pour 2014 (0,9 %), et après neutralisation de l'effet base induit par l'instauration de 6 niveaux de base minimum par l'article 76 de la loi de Finances tel que délibéré par le Conseil de Communauté le 17 janvier 2014 (délibération n° 2014/0019) qui s'est traduit en 2014 par un moindre produit évalué à 5,9 M€ ici retraité, **le produit fiscal généré par l'effet base entre 2013 et 2014 s'élève à 5 508 398 €, dont 3 996 449 € au titre de la CFE et 1 511 949 € pour la TH.**

Libellé	CFE				TH			
	2013	2014	Evolution 2014/2013		2013	2014	Evolution 2014/2013	
Produits définitifs hors actualisation	110 156 537	108 252 986	-1 903 551	-1,73%	94 852 066	96 364 015	1 511 949	1,59%
Impact article 76 de la Loi de Finances Initiale pour 2014		5 900 000	5 900 000					
Total hors impact article 76 Loi de Finances	110 156 537	114 152 986	3 996 449	3,63%	94 852 066	96 364 015	1 511 949	1,59%

- Pour la CVAE :

Par une **baisse effective 2014 de CVAE de 3,1 % par rapport à l'estimation du Budget primitif 2014**, soit une baisse effective de **1,91 % par rapport au montant réalisé au compte administratif 2013**, due notamment aux nouveaux ajustements de territorialisation de cet impôt effectué par les services de l'Etat. Cette baisse montre les difficultés à prévoir cet impôt en raison de son évolution erratique d'un exercice à l'autre.

Une mission d'audit sur cet impôt a été réalisée en 2014 par l'inspection générale de l'administration (IGA) et l'inspection générale des finances (IGF) en lien avec les collectivités bénéficiaires de l'impôt, et notamment notre Etablissement, pour tenter d'améliorer la prévisibilité et stabiliser ce nouvel impôt.

- Pour les autres impôts locaux et assimilés :

Par des **rôles supplémentaires de TP à hauteur de 1 798 859 €** (6 083 € de rôles supplémentaires de TP 2008 et 1 792 776 € de rôles supplémentaires de TP 2009).

- Pour les compensations CET, exonération de TF et TH :

Par une évaluation prudente de ce poste de recettes qui joue le rôle de variables d'ajustement.

- Pour la TASCom et les IFER :

Par des prévisions de recettes prudentes.

Par rapport au Budget primitif, les produits réalisés au compte administratif 2014 sont **inférieurs de 184 993 € pour la TASCom, mais supérieurs de 481 561 € pour les IFER.**

Concernant la TASCom, les produits 2014 ont été impactés à la baisse pour 870 867 € par la fermeture des établissements de la société SOGARA, implanté sur les communes de Bègles, Lormont et Mérignac, qui ont été repris par la société CARREFOUR au 1^{er} novembre 2013.

En effet, le redevable de la TASCom est la société qui exploite l'établissement au 1^{er} janvier de l'année pour laquelle la taxe est due. Par conséquent, en cas de changement d'exploitant au cours de l'année précédant celle au titre de laquelle la taxe est due, le nouvel exploitant en redevient le redevable. Dans le cas présent, c'est la société CARREFOUR qui est redevable en 2014 de la TASCom due au titre de 2013.

La taxe due par ce dernier est alors calculée au prorata du nombre de jours où il a exploité l'établissement durant l'année du changement, soit 61 jours en l'espèce, ce qui explique la baisse de TASCom en 2014.

- pour le FNGIR et la DCRTP :

Par d'ultimes ajustements en 2013, ainsi, à législation constante, les montants pour 2014 et les années suivantes sont désormais arrêtés aux montants inscrits au compte administratif 2013, et donc 2014.

De manière générale, sur ces taxes on relèvera en 2014 que :

- Le **produit issu de la fiscalité** (CFE+CVAE+TH+TFPNB+IFER+TASCOM), hors taxes affectées, s'est élevé au total à **287 163 767 €, dont 6 498 518 € au titre des rôles supplémentaires perçus en 2014.**

Cela représente **29,62 %** (pour 28,67 % en 2013) **des recettes réelles consolidées de fonctionnement**, hors produits de cession et reprise de résultats des Budgets annexes clôturés et provisions (969 362 141,08 €) alors que, par exemple, le seul produit de la Taxe Professionnelle représentait 40,06 % de ces mêmes recettes au compte administratif (CA) 2009.

- Les **contributions directes** (hors rôles supplémentaires et hors TEOM affectée au Budget annexe « Déchets Ménagers et assimilés ») **et les compensations fiscales s'élèvent à 386 382 717 €** (pour 387 911 442,60 € en 2013 et 367 731 811 € en 2012), représentant **39,86 % des recettes réelles consolidées de fonctionnement**, hors produits de cession et reprise de provisions, pour 38,10 % en 2013.

En **2014**, notre Etablissement a ainsi perçu au titre des **contributions directes et des compensations**, les sommes suivantes :

Libellés	CA 2014 Montant réalisé	CA 2013 Montant réalisé	évolution en volume	évolution en %
Contributions directes (CFE, CVAE, TH, TFPNB, IFER, TASCOM)	285 364 908,00	289 356 708,56	-3 991 800,56	-1,38%
Rôles supplémentaires de Taxe Professionnelle	1 798 859,00	2 602 351,00	-803 492,00	-30,88%
Dotation unique spécifique de Taxe Professionnelle de TP	4 351 575,00	5 770 714,04	-1 419 139,04	-24,59%
Dotation pour Réduction Création d'Etablissements	92 609,00	123 385,00	-30 776,00	-24,94%
Dotation de Compensation des exonérations accordées en ZUS	190 176,00	320 641,00	-130 465,00	-40,69%
Dotation de Compensation des exonérations de CVAE	62 423,00	103 903,00	-41 480,00	-39,92%
Dotation de Compensation des exonérations de TH et TFPNB	3 906 678,00	3 846 260,00	60 418,00	1,57%
Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP)	33 466 429,00	33 466 429,00	0,00	0,00%
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR)	63 647 578,00	63 647 578,00	0,00	0,00%
Total	392 881 235,00	399 237 969,60	-6 356 734,60	-1,59%

Entre 2014 et 2013, le produit des impositions directes et des compensations a diminué de 1,59 %.

Cette baisse s'explique à hauteur de 5,9 M€ par l'impact de la délibération n° 2014/0019 prise par le Conseil le 17 janvier 2014, qui institue, en application de l'article 76 de la loi de finances rectificative pour 2013 du 29 décembre 2013, 6 montants de base minimum en fonction du chiffre d'affaires des entreprises.

Montant du chiffre d'affaires ou des recettes (en €)	Montant de la base minimum au 1er janvier 2014 (délibération n° 2014/0019 du 17 janvier 2014)	Nombre de redevables effectifs 2014
inférieur à 10 000 €	500 €	12 707
entre 10 001 € et 32 600 €	1 000 €	3 881
entre 32 601 € et 100 000 €	1 995 €	7 241
entre 100 001 € et 250 000 €	2 800 €	6 158
entre 250 001 € et 500 000 €	5 000 €	3 216
supérieur à 500 000 €	6 500 €	3 981
Totaux		37 184

Cette mesure a impacté 16 588 redevables qui ont vu leur cotisation de CFE 2014 diminué.

Il convient également de noter la baisse sur les allocations compensatrices d'exonérations fiscales qui jouent le rôle de variables d'ajustement.

- La pénalité pour insuffisance de logements sociaux (article 55 de la loi SRU) :

En 2013, avec un seuil de logements sociaux de 20 %, 9 communes de Bordeaux Métropole étaient déficitaires (Ambares-et-Lagrave, Artigues-près-Bordeaux, Bordeaux, Gradignan, Parempuyre, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Médard-en-Jalles, Le Taillan-Médoc, Villenave d'Ornon).

En 2014, avec le nouveau seuil de 25 % de logements sociaux suite à l'adoption de la loi du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social, 15 communes sont désormais déficitaires (les 9 communes précitées, Le Bouscat, Bruges, Carbon-Blanc, Le Haillan, Martignas-sur-Jalle, Mérignac).

Le prélèvement brut 2014 s'élève à 4 008 183,83 €, duquel sont déduites certaines dépenses éligibles (subventions foncières, travaux de viabilisation, moins values de terrains, créations d'aires d'accueil des gens du voyage, bail à construction, à réhabilitation ou emphytéotique, traitement des sols pollués) qui atteignent 11 827 728,24 € (10 750 848,72 € de dépenses déductibles en 2014 et 1 076 879,52 € de reliquats des dépenses déductibles des années précédentes).

Toutefois, en 2014, deux communes (Carbon-Blanc et Saint-Aubin-de-Médoc) ont acquitté une pénalité perçue par La Cub pour un montant total de 55 933,85 € (pour 284 741,53 € en 2013, 171 233,54 € en 2012, 1 164 747,25 € en 2011 et 302 913,26 en 2010).

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) :

Depuis le 1^{er} janvier 2005, en application de l'article 107 de la loi de finances pour 2004 et du point II de l'article 37 de la loi de finances rectificative pour 2012, les collectivités compétentes en matière d'ordures ménagères doivent, avant le 15 avril de chaque année ou avant le 30 avril dans certains cas, fixer des taux et non plus un produit attendu pour la TEOM et ce, après avoir défini avant le 15 octobre de l'année N pour l'année N+1, les secteurs d'assiette de la taxe en fonction de l'importance du service rendu (et depuis le 1^{er} janvier 2006 en fonction également des coûts).

Après avoir défini par délibération n°2004/0627 du 24 septembre 2004 le zonage de ses secteurs d'assiette, notre établissement a fixé pour la première fois les taux de la taxe pour 2005 par délibération n° 2005/0180 du 25 mars 2005 en faisant en sorte que ces taux soient identiques à ceux calculés par les services fiscaux pour 2004 (8,26 % pour le secteur 1 (collecte en fréquence 3 et 6) et 6,61 % pour le secteur 2 (collecte en fréquence 2)).

Par délibération n° 2006/0640 du 22 septembre 2006, le Conseil a arrêté des zonages en fonction du service rendu à l'usager et de son coût, ce qui permet ensuite de voter des taux de taxe différenciés, zonages qui ont été modifiés par délibération n°2008/0551 du 3 octobre 2008 pour prendre en compte des modifications apportées sur la commune de Bordeaux et plus particulièrement le fait de retirer le quartier des Chartrons de l'hyper-centre pour l'affecter à la zone collectée trois fois par semaine.

Ce système n'ayant pu être pérennisé, le Conseil a décidé, par délibération n°2010/0699 du 24 septembre 2010, de réintégrer ce quartier dans son zonage d'origine.

Par délibération n° 2012/0610 du 28 septembre 2012, le secteur de la gare est desservi à compter du 1^{er} janvier 2013 en fréquence 6 et plus en fréquence 3.

Pour la **fixation des taux de la TEOM**, par délibération n°2014/0189 du 18 avril 2014, le **Conseil a reconduit pour 2014 les taux en vigueur en 2013**, soit :

- * 8,27 % pour le secteur de collecte en fréquence 6,
- * 8,26 % pour les secteurs de collecte en fréquence 3,
- * 6,61 % pour les secteurs de collecte en fréquence 2.

La fréquence 6 correspond à quatre collectes des ordures ménagères et deux collectes des déchets recyclables par semaine ; la fréquence 3, à deux collectes des ordures ménagères et une collecte des déchets recyclables et la fréquence 2, à une collecte des ordures ménagères (bac gris) et une collecte sélective (bac vert).

L'écart entre le montant inscrit au Budget primitif 2014 (80 789 900 €) et le produit de TEOM constaté au Compte administratif 2014 (81 498 576 €) s'explique notamment par la dynamique démographique et une évaluation prudente de cette recette.

En effet, en 2014, **le produit encaissé, à taux constants**, au Budget annexe « Déchets Ménagers et assimilés » **s'est élevé à 81 498 576 € contre 79 187 355,60 € en 2013** (76 339 730 € en 2012, 73 711 140 € en 2011), soit une progression de 2,92 % contre 3,73 % en 2013 (3,57 % en 2012, 3,44 % en 2011).

Cette progression à taux constants découle de l'effet cumulé de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales de 0,9 % et de la variation physique des bases servant d'assiette à cette taxe.

Cette taxe représente **81,64 %** (contre 77,96 % en 2013) **des recettes de fonctionnement du Budget annexe « Déchets Ménagers et assimilés »**, qui s'élèvent au total à 99,83 M€..

- Le Versement Transport (VT) :

Par délibération n°2010/0749 du 22 octobre 2010, le Conseil de Communauté a décidé, en application de la faculté accordée aux autorités organisatrices des transports (AOT) par l'article 55 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle II », de majorer le taux du versement transport de 0,20 % pour le porter à 2 % à compter du 1^{er} janvier 2011.

C'est donc ce taux de 2 % qui s'applique à partir de 2011 sur le territoire communautaire.

Sur la base de ce taux, le produit du versement transport s'élève en 2014 à 157 489 616,91 €. En baisse faciale de 3 % par rapport au produit enregistré en 2013 (162 357 297 ,66 €), il tient compte d'un produit à recevoir estimé, rattaché à l'exercice 2014, de 24 131 022 €.

Libellés	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Produit VT	122 877 858,48	129 117 510,74	131 771 478,52	150 661 535,15	154 740 611,73	162 357 297,66	157 489 616,91
Taux de VT	1,80%	1,80%	1,80%	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
% d'évolution du produit	0,86%	5,08%	2,06%	14,34%	2,71%	4,92%	-3,00%

Il convient cependant de noter que dans le produit de 157 489 616,91 € enregistré en 2014, figure un surplus de produit 2013 de 1 286 871,71 € ramenant ainsi le produit effectif de l'exercice 2014 à 156 202 835,20 €. En effet, le produit à recevoir estimé et enregistré sur l'exercice 2013 était de 24 131 022 €, alors qu'au final 25 417 893,71 € ont été encaissés en 2014 au titre de l'exercice 2013.

Il importe également de relever que sur 2015, un surplus de produit 2014 par rapport au produit à recevoir enregistré sur 2014 et contrepassé sur 2015 a été encaissé pour un montant de 2 285 385,63 € portant le produit définitif véritablement rattachable à l'exercice 2014 à 158 488 130,83 €.

Le produit du versement transport ainsi corrigé (158 488 130,83 €) diminue en 2014 de 1,24 % par rapport à 2013 alors qu'il progressait de 3,28 % en 2013 et de 2,58 % en 2012.

L'évolution du produit du versement transport ainsi retraité donne, depuis 2008, les résultats ci-après :

Libellés	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Produit enregistré au CA	122 877 858,48	129 117 510,74	131 771 478,52	150 661 535,15	154 740 611,73	162 357 297,66	157 489 616,91	
dont produits à recevoir	26 002 173,07	27 426 212,30	22 779 154,44	21 531 231,00	20 926 695,00	23 792 086,00	24 131 022,00	
dont surplus encaissé en N+1	772 310,17	3 144 874,19	1 837 157,95	1 649 333,37	2 493 085,53	3 161 522,47	1 286 871,71	2 285 385,63
Produit réel N	125 250 422,50	127 809 794,50	131 583 653,94	151 505 287,31	155 409 048,67	160 482 646,90	158 488 130,83	
Evolution du produit réel (%)	3,94%	2,04%	2,95%	15,14%	2,58%	3,26%	-1,24%	

Rappel : en 2014, les restitutions de versement transports aux entreprises pouvant y prétendre se sont élevées à 1 471 257,18 € (pour 1 172 734,13 € en 2013, 622 568,84 € en 2012, 403 924,40 € en 2011, 1 372 789,89 € en 2010, 1 464 654,30 € en 2009 et 1 384 055,25 € en 2008) dont 254 152,08 € de charges à payer.

Cette baisse du versement transport semble être une conséquence des nouvelles modalités de reversement du VT mis en place depuis juillet 2014. Les versements sont maintenant centralisés par l'agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) qui s'est substituée aux unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) régionaux.

Un grand nombre d'autorités organisatrices de transports urbains (AOTU) constate également une baisse de leur VT. Des travaux d'analyse sont en cours, en lien avec le groupement des autorités responsables des transports (Gart) auquel Bordeaux Métropole contribue.

Le produit du versement transport représente, en 2014, 69,87 % des recettes réelles de fonctionnement du Budget annexe des transports, ratio quasi identique à celui de 2013 qui s'établissait à 69,41% (hors activité transports scolaires reprise depuis 2014 au Budget principal).

Au niveau du compte agrégé de l'ensemble des Budgets, hors produits de cession, reprises de provision et résultats antérieurs reportés, le produit du VT représente, en outre, 16,25 % des recettes réelles de fonctionnement, pour 15,95 % en 2013.

3.1.1.2 Les autres recettes de fonctionnement :

L'ensemble des **autres recettes perçues**, hors dotations et recettes fiscales, **représente 137 938 653,43 M€, en nette diminution de 27,30 %** ; le montant de ces diverses recettes s'établissait à 189 729 116,78 € en 2013.

Cette baisse doit être pondérée au regard de la part importante en 2013 des **recettes à caractère exceptionnel et aléatoire**, à savoir :

- Le volume des « **autres produits exceptionnels** », qui ressort à **9,6 M€ en 2014, était exceptionnellement élevé en 2013 (38,59 M€)** car il comprenait notamment un remboursement par l'Etat de 18 M€ de TVA indûment acquitté sur des virements internes et 8,9 M€ de pénalités versées par le délégataire Tbc.

Parmi les 9,6 M€ de produits exceptionnels reçus en 2014, figurent 6,57 M€ versés par le délégataire Tbc au titre de l'arrêté des comptes 2013, et 1,41 M€ versés par Lyonnaise des Eaux dans le cadre du protocole de fin de contrat d'affermage qui s'est terminé fin 2012.

- Une **diminution du produit de cessions d'actifs (13,11 M€ en 2014)** qui, après avoir atteint un niveau élevé en 2013 (24,24 M€) par des ventes ponctuelles d'un montant conséquent (vente d'actions à Bordeaux Métropole Aménagement (BMA), vente du terrain La Faïencerie), voit son volume revenir à un niveau équivalent à celui des années précédentes (13,92 M€ en 2012 et 11,54 M€ en 2011).

- des **reprises de provisions** moindres cette année, avec **0,05 M€**. Contrairement aux deux exercices précédents (6,61 M€ en 2013 et 7,95 M€ en 2012), sur lesquels avaient été mouvementés les reprises de provisions au Budget annexe des Transports dans le cadre du financement des avenants 5 et 6, seul le Budget principal est faiblement impactée en 2014 au titre de la résolution des litiges avec les opérateurs du marché de la viande.

Après neutralisation de ces produits exceptionnels, les **recettes courantes de fonctionnement** s'élèvent à **115,17 M€ en 2014** pour 120,29 M€ en 2013, **en baisse de 4,25 %**.

Parmi ces recettes figurent notamment les **recettes du Réseau Tbc** qui s'élèvent au total, en première lecture au Compte administratif 2014, y compris les effets de bord générés par les évaluations de produits à rattacher à l'exercice comptable, et avant les régularisations comptables à opérer sur 2015 dans le cadre des opérations de clôture des comptes 2014 du réseau Tbc en cours de négociation, à **58 362 140,80 €, en légère baisse** par rapport au montant comptabilisé en 2013 qui ressortait à 58 665 487,64 €.

Dans le cadre de la clôture définitive des comptes de la délégation actuelle au 31 décembre 2014, il ressort que le montant de recettes tarifaires au titre de 2014 est à corriger à la hausse compte tenu des recettes à reverser par Keolis sur les 12 mois d'exploitation.

Le montant définitif des recettes tarifaires pour 2014 s'établit à **58 977 767 €**. A cette somme s'ajoutent les autres recettes, d'un montant de **446 112 €**, perçues directement par la Communauté urbaine, se répartissant comme suit :

- ❖ Dessertes hors Cub : **74 143 €**
- ❖ Transport des PMR : **334 637 €**
- ❖ Services Occasionnels : **37 332 €**

Le total des recettes perçues au titre de l'exercice 2014 s'élève ainsi à 59 423 879 € pour 58 940 561 € en 2013, **soit une progression de 0,8 %**. Cette progression des **recettes d'exploitation ne permet toutefois pas d'endiguer la dégradation du ratio de couverture** (recettes/dépenses) qui diminue de **-3,4 % et passe en deçà de 30 % (29,52 % en 2014 contre 32,91 % en 2013)** du fait de dépenses globales en augmentation de 12,04 % par rapport à l'année 2013 (200,64 M€ de dépenses en 2014 pour 179,07 M€ en 2013).

Le déficit global du réseau de **141,22 M€** est en **augmentation de 17,6 %** par rapport à l'année 2013 (120,13 M€).

Cette dégradation doit nous appeler à la plus grande vigilance dans le cadre de la future délégation de service public, mais également sur le bon niveau de tarification et de l'offre kilométrique et de service décidée par la Communauté.

Toujours pour le Budget annexe des transports, après une forte baisse entre 2012 et 2013 de l'ordre de -62 %, des recettes de redevance pour les abribus sont encore en diminution, mais dans une moindre mesure (-6 %) en 2014, passant de 2,23 M€ en 2013 à 2,10 M€.

Concernant le **Budget annexe des déchets ménagers**, outre la TEOM, il est à noter l'évolution du produit de la redevance spéciale qui s'élève à 3,52 M€ en 2014 en progression de près de +5,7 % par rapport à 2013 (3,32 M€).

Les recettes perçues au titre des participations versées par Eco-Emballage et Organisme Coordonnateur Agréé pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (OCAD3E) s'élèvent à 5,22 M€, en légère baisse par rapport à 2013 (5,9 M€ en 2013). Il en est de même pour les produits de gestion courantes (reprise déchets emballages, ferrailles, plastiques...) qui s'élèvent à 2,38 M€ en 2014 pour 3 M€ en 2013.

Enfin, s'agissant du **Budget annexe de l'assainissement**, les recettes totales se sont élevées en 2014 à 30 518 072,71 € pour 36 355 738,34 € en 2013, en tenant compte de la contribution eaux pluviales de 2 687 310,97 € versée par le Budget principal.

Hors produits exceptionnels (0,85 M€ en 2014 et 4,46 M€ en 2013), les recettes courantes (29,64 M€) sont en baisse, essentiellement la participation de raccordement à l'égout (PRE) (-3,62 M€). A noter que la revente d'électricité (cogénération) a donné lieu à une recette de 0,62 M€.

Recettes (hors produits except)	2013	2014	Evolution	
Contributions communes (eaux pluviales)	2 653 440,80	2 687 310,97	33 870,17	1,28%
Participation Raccordement à l'Egout	4 113 647,84	495 851,25	-3 617 796,59	-87,95%
HT - Travaux Branchements Particuliers	1 131 812,03	184 736,90	-947 075,13	-83,68%
Redevance d'assainissement collectif	23 708 984,17	25 026 124,80	1 317 140,63	5,56%
Participations assainissement collectif	269 186,40	436 890,60	167 704,20	62,30%
Autres produits divers	20 541,05	186 469,23	165 928,18	807,79%
Revente d'électricité Contrat daffermage LDE - Cogénération		619 885,25	619 885,25	100,00%
TOTAL	31 897 612,29	29 637 269,00	-2 260 343,29	

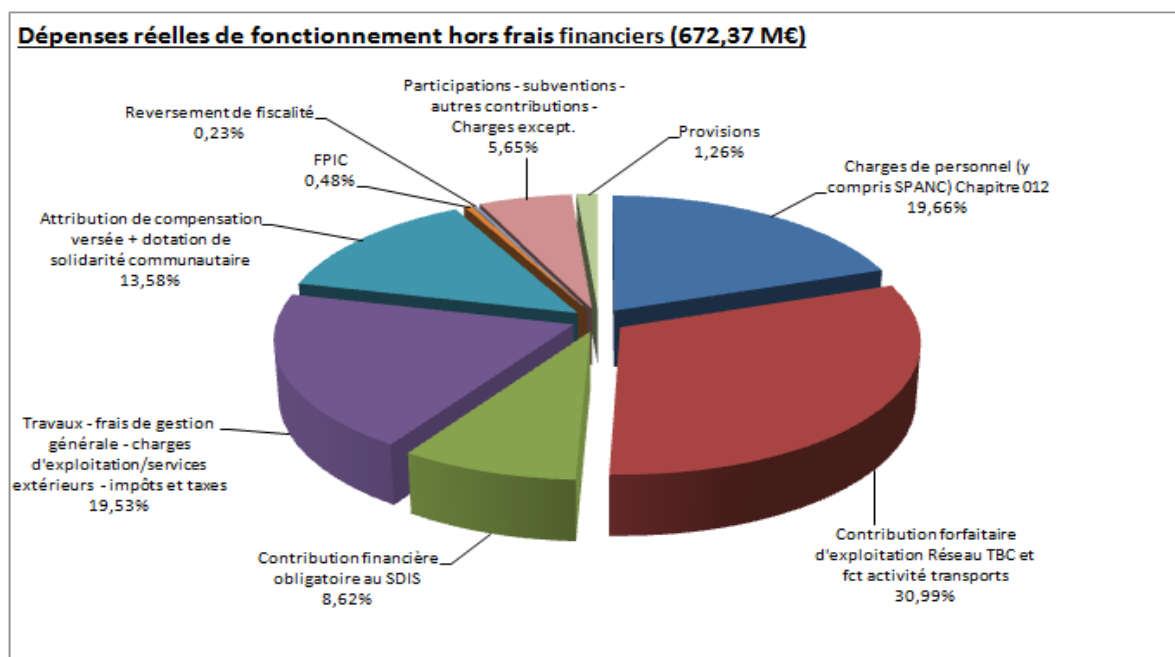
3.1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement (672,37 M€)

Hors frais financiers et frais bancaires (18 305 420,82€), le montant **des dépenses réelles de fonctionnement** s'élève, tous budgets confondus et en mouvements réels à **672 372 080,91€**.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT hors frais financiers	2014	% dans total	2013	% dans total	Evolution 2013/ 2014 (en %)
Charges de personnel (y compris SPANC) Chapitre 012	132 192 744,04	19,66%	125 373 435,76	19,40%	5,44%
Contribution forfaitaire d'exploitation Réseau TBC et fct activité transport	208 351 436,28	30,99%	185 738 942,01	28,75%	12,17%
Contribution financière obligatoire au SDIS	57 968 142,05	8,62%	57 508 608,76	8,90%	0,80%
Travaux - frais de gestion générale - charges d'exploitation/services extérieurs - impôts et taxes	131 289 373,00	19,53%	127 821 209,83	19,78%	2,71%
Attribution de compensation versée + dotation de solidarité communautaire	91 316 998,37	13,58%	90 156 766,74	13,95%	1,29%
FPIC	3 220 433,00	0,48%	1 826 133,00	0,28%	76,35%
Reversement de fiscalité	1 559 390,72	0,23%	1 359 626,10	0,21%	14,69%
Participations - subventions - autres contributions - Charges except.	38 006 315,81	5,65%	56 363 780,59	8,72%	-32,57%
Provisions	8 467 247,64	1,26%	0,00	0,00%	
TOTAL DEPENSES BRUTES (hors résultats antérieurs reportés)	672 372 080,91	100,00%	646 148 502,79	100,00%	4,06%
TOTAL AC+DSC+FPIC(1)	94 537 431,37	14,06%	91 982 899,74	14,24%	2,78%
TOTAL DEPENSES NETTES (hors AC+DSC+FPIC)	577 834 649,54	85,94%	554 165 603,05	85,76%	4,27%
TOTAL AC nette+DSC+FPIC	80 058 466,37	11,91%	77 503 934,74	11,99%	3,30%
TOTAL DEPENSES NETTES (hors AC nette+DSC+FPIC)	592 313 614,54	88,09%	568 644 568,05	88,01%	4,16%

**Le montant de contribution forfaitaire indiqué fera l'objet d'écriture de régularisation comptable en 2015 dans le cadre de l'arrêté des comptes de la délégation de service public.*

Structure des dépenses de fonctionnement hors frais financiers



Malgré une démarche d'optimisation des moyens qui s'est confirmée lors de la préparation du Budget 2014 dans un contexte financier tendu, **les dépenses nettes nécessaires au fonctionnement de notre Etablissement**, hors dépenses de redistribution (AC, DSC et FPIC), représentent 592,31 M€ et **sont en augmentation de 4,16 % par rapport à 2013** (568,64 M€).

Elles comprennent des contributions forfaitaires ou obligatoires dont l'évolution est peu maîtrisable, les plus importantes étant la **contribution d'exploitation du réseau Tbc** (208,35 M€) et la **contribution versée au service départemental d'incendie et de secours (SDIS)** (57,97 M€) qui **représentent près de 45% des dépenses nettes de fonctionnement 2014 et augmentent de 9,5% au total**.

3.1.2.1 Les charges de personnel

En 2014, **les charges de personnel, qui représentent le 2^{ème} poste de dépenses de fonctionnement tous budgets confondus**, se sont élevées à **132 192 744,04 €** en 2014, soit une **progression de 5,44 %** par rapport à 2013.

Sur les 10 dernières années, les charges de personnel ont évolué de +46,82 %, soit de +3,92 % en moyenne annuelle.

Évolution des charges de personnel depuis 2001 :

Années	Montant	Variation en %	évolution en volume
2001	79 748 393,85	4,10 %	3 137 611,41
2002	82 709 752,17	3,71 %	2 961 358,32
2003	85 999 325,53	3,98 %	3 289 573,36
2004	90 036 450,24	4,69 %	4 037 124,71
2005	93 369 515,76	3,70 %	3 333 065,52
2006	95 713 454,83	2,51 %	2 343 939,07
2007	100 372 412,51	4,87 %	4 658 957,68
2008	103 095 803,87	2,71 %	2 723 391,36
2009	107 571 842,62	4,34 %	4 476 038,75
2010	112 497 599,33	4,58 %	4 925 756,71
2011	114 429 243,36	1,72 %	1 931 644,03
2012	119 678 143,70	4,59 %	5 248 900,40
2013	125 373 435,76	4,76 %	5 695 292,06
2014	132 192 744,04	5,44%	6 819 308,30

Si on rapporte les dépenses de personnel (132,19 M€) à la population du territoire communautaire au 1^{er} janvier 2014, qui s'élève à 740 881 habitants, que le coût des dépenses de personnel par habitant s'établit à 178,43 € en 2014, contre 170,62 € par habitant en 2013 (pour une population de 734 812 habitants au 1^{er} janvier 2013 et 125, 37M€ de charges de personnel), la hausse n'est plus que de 4,58 %.

Au budget principal, **l'évolution constatée en 2014 (+5,44 %) s'explique principalement :**

- **Pour 3,16%, par l'application des mesures réglementaires statutaires** (générales ou catégorielles) :

Ainsi le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) fait évoluer la masse salariale à hauteur de 1,3 % du chapitre 012 correspondant en 2014 à un coût de 1,6 M€. Ce GVT prend en compte l'évolution de la carrière des agents par les avancements de grade, les avancements d'échelon et les promotions internes.

De plus, l'évolution des charges patronales de la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) avec une majoration du taux de cotisation retraite employeur a représenté une hausse de 1,02 % du chapitre 012.

En outre, la suppression du jour de carence au 1^{er} janvier 2014 a engendré une dépense supplémentaire de 0,28 M€.

Enfin, la réforme statutaire des grilles des catégories C et B a eu un impact important sur la masse salariale (0,61 % du chapitre 012, environ 0,77 M€) en 2014.

- **Pour 2,28 %, par diverses mesures** autres que réglementaires, notamment des ajustements d'effectifs en 2014, ou encore la mise en place de la complémentaire santé.

A ce titre, il convient de souligner plus particulièrement :

- la mise en œuvre de la complémentaire santé sur l'année entière (0,81% du chapitre 012 soit environ 1,02M€),
- l'impact en année pleine de l'intégration de 4 agents de Martignas-sur-Jalle en juillet 2013,
- le recrutement de 2 Archivistes en contrat à durée déterminée (CDD) pour le tri du dépôt Lescure et de 10 saisonniers en renfort au Pôle Finances pour préparer le passage obligatoire au protocole d'échange standard 2^{ème} version (PESV2),
- la création d'une enveloppe dédiée au remplacement des inaptes temporaires à la collecte des déchets ménagers,
- l'impact de la montée en puissance du dispositif des emplois d'avenir et plus généralement des emplois aidés avec 25 contrats de plus en moyenne par mois sur 2014,
- la mise à disposition d'un agent de l'A'URBA sur l'année entière à la direction de la voirie,
- l'enveloppe des CDD du service archéologie préventive en année pleine,
- le paiement en février et décembre de la partie résultat de la prime de fonction et de résultats (PFR) des cadres dirigeants.

L'ensemble de ces mesures a généré au total une augmentation de 2,86 M€, soit 2,28 % des dépenses de personnel.

Le report de la PFR, la maîtrise de l'effectif permanent sur l'ensemble de l'année avec notamment des gels de postes, ainsi que le ralentissement du recours aux emplois aidés et aux CDD sur la fin de l'année ont permis de contenir la hausse de la masse salariale.

Ainsi le réalisé 2014 se situe à 2,31 M€ en dessous de la prévision budgétaire (132,2 M€ contre 134,5 M€ ouverts en 2014), soit une consommation à hauteur de 98,29 %, des dépenses prévues.

3.1.2.2 Les dépenses de redistribution

L'application du régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU) qui s'est substitué à celui de la taxe professionnelle unique (TPU) nécessite une approche particulière des budgets et des comptes des groupements à FPU avec la notion de « dépenses brutes et de dépenses nettes » et celle de « recettes brutes et de recettes nettes », eu égard à l'impact des versements effectués aux communes, ces versements étant qualifiés de dépenses de « redistribution ».

Les dépenses dites de « redistribution » brutes sont composées des versements au titre de l'attribution de compensation (AC) et de la dotation de solidarité communautaire (DSC). Ils s'élèvent pour la Métropole à 91 316 998,37 € (contre 90 156 766,74 € en 2013) et représentent 13,22 % des dépenses brutes (13,62 % en 2013).

En y intégrant également la part métropolitaine du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), auquel la Métropole est contributrice depuis l'année 2012, qui s'élève en 2014 à 3 220 433 € (1 826 133 € en 2013 et 667 038 en 2012),

les dépenses de redistribution s'élèvent en 2014 à 94 537 431,37 €. Elles représentent 13,69 % des dépenses brutes (13,90 % en 2013).

Détail des dépenses de redistribution versées en 2014 par grands postes :

Libellés	Dépenses Brutes (a)	Attributions de compensation reçues des communes (b)	Dépenses Nettes (c) = (a)-(b)
Attributions de compensations versées aux communes (AC)	55 793 041,27	14 478 965,00	41 314 076,27
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	35 523 957,10		35 523 957,10
FPIC	3 220 433,00		3 220 433,00
Total dépenses de redistribution	94 537 431,37	14 478 965,00	80 058 466,37

Rappel : au titre des dépenses de redistribution, la Métropole reverse également à ses communes membres la taxe locale d'équipement, via, d'une part, le reversement direct aux communes d'1/7^{ème} des recouvrements de l'année N-1, et d'autre part en affectant les autres 6/7^{ème} pour le financement le fonds de proximité du fonds d'intérêt communal. A compter de 2014, la Métropole reverse aussi directement aux communes 1/7^{ème} du produit des taxes d'aménagement recouvrés en N-1.

- **L'attribution de compensation versée**

L'attribution de compensation est une dotation créée par la loi pour éviter que dans le contexte de la TPU, une commune ne subisse de perte de recettes fiscales par rapport à la situation de l'exercice précédant le passage au nouveau régime fiscal (2000 pour les communes de la Métropole).

Cette attribution est calculée en déduisant du produit large de la taxe professionnelle remis par les communes (c'est-à-dire en intégrant les dotations de compensation zone franche urbaine (ZFU), zone de redynamisation urbaine (ZRU) et suppression progressive de la part salaires (SPPS)) afférent à l'exercice précédant le passage à la TPU, le produit de la taxe d'habitation et des taxes foncières avec leur dotation de compensation correspondante de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

Lorsque le calcul de cette attribution conduit à une compensation positive pour les communes, l'EPCI verse le montant de celle-ci. A l'inverse, lorsque ce calcul conduit à une compensation négative pour une ou plusieurs communes, celles-ci doivent effectuer, à due concurrence, un versement au profit de l'EPCI. L'attribution de compensation qui ne peut être indexée, constitue une dépense obligatoire pour le débiteur. Elle ne peut être révisée qu'en cas de transfert de charges nouvelles comme cela est le cas avec la transformation de La Cub en Métropole au 1^{er} janvier 2015.

En effet, la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (dite loi MAPTAM) du 27 janvier 2014 a transféré de nouvelles compétences à La Cub (article 71) dès sa promulgation, et prévoit également, après la transformation de La Cub en Métropole, le transfert de nouvelles compétences (article 43). En sus de ces transferts, la Métropole devant exercer l'ensemble des compétences obligatoires de la communauté urbaine, un certain nombre de compétences non entièrement transférées par les communes devront être régularisées. Enfin, le projet de mutualisation lancé en 2015 pour la création de services communs avec les communes membres viendra également, suite à l'orientation prise par le Bureau de communauté le 30 octobre 2014, impacter les attributions de compensation afin de compenser les effectifs transférés et les moyens mis à disposition par les communes.

Hors mutualisation ou transfert de compétence, les montants retenus au titre de l'attribution de compensation versée à certaines communes ou reçue de communes membres dans le cadre de l'application du régime de la TPU, sont désormais figés, sauf cas expressément prévu par la loi.

Le dispositif des attributions de compensation a été reconduit pour les EPCI en FPU mis en place à compter de 2010.

Ainsi, les attributions de compensation 2014 ont été adoptées par délibération du Conseil de Communauté n°2013/0954 du 20 décembre 2013.

En 2014, le volume global des **attributions de compensation versées aux communes** s'est élevé à **55 793 041,27 €** (pour 54 802 127,16 € en 2013).

Cette augmentation de 990 914,11 € s'explique par le versement en année pleine sur 2014 de l'attribution de compensation à la commune de Martignas-sur-Jalle (1 981 828,27 €), alors que le montant versé en 2013 (990 914,16 €) porte sur une période de 6 mois à compter de l'intégration de la commune dans La Cub au 1^{er} juillet 2013.

Pour rappel, la loi MAPTAM a procédé au transfert de compétences nouvelles dès le 28 janvier 2014 :

- la promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme intercommunaux,
- le soutien et aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche,
- la définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire (article L. 300-1 code urbanisme),
- l'organisation de la mobilité,
- les aires de stationnement,
- l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- la politique de la ville : diagnostic et élaboration contrat de ville, animation et coordination des dispositifs contractuels, programmes d'action du contrat de ville,
- la contribution à la transition énergétique,
- la concession de la distribution publique d'électricité et de gaz,
- la création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur et de froid,
- la création et entretien des infrastructures de charge des véhicules électriques.

En 2014, les travaux de la commission locale d'évaluation des charges transférées (**CLECT**) ont permis d'évaluer à 1 990 741 € nets la compensation de compétences transférées à la Métropole (aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage, création et entretien d'infrastructures de charges de véhicules électriques, aires de stationnement, création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains, politique de la villes et concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz).

Compte tenu de la réflexion engagée sur la création d'une taxe de séjour métropolitaine au 1^{er} janvier 2016, le transfert et l'évaluation de la compétence promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme a été reportée en 2015.

Il résulte ainsi des **travaux de la CLECT** que les compétences évaluées et transférées par la loi MAPTAM depuis le 28 janvier impactent par délibération n° 2015/0066 du 13 février 2015 les montants des **attributions de compensation 2015** :

- les attributions de compensation 2015 à verser par Bordeaux Métropole vont alors s'élever à 54 546 312 €,

- et les attributions de compensation 2015 à recevoir par Bordeaux Métropole atteindront 15 222 975 €.

De nouveaux ajustements des attributions interviendront également au cours des années à venir, en fonction du rythme des évaluations des transferts de compétences et des services mutualisés.

- **La dotation de solidarité communautaire**

Le régime de TPU, adopté par La Cub depuis le 1^{er} janvier 2001, a conduit à la mise en place de la dotation de solidarité communautaire (DSC), en conformité avec les dispositions légales instituant ce régime fiscal.

En 2012, la réforme fiscale conduisant à la suppression de la TP s'est combinée avec la mise en place du FPIC. La Métropole, comme ses communes membres, sont concernées, en tant que collectivités contributrices, par cette péréquation dite « horizontale » dans une proportion et selon des modalités définies par la loi de finances pour 2013.

En 2013, la dotation de solidarité communautaire (DSC) a progressé par rapport à 2012 : l'enveloppe globale d'un montant de 35 354 639,58 € est constituée d'une enveloppe « garantie » correspondant au montant de la DSC 2012 (34 184 390,63 €), d'une enveloppe indexée sur l'évolution de la ressource fiscale élargie déduction faite de la part communautaire de prélèvement au titre du FPIC et d'une dotation pour la commune de Martignas-sur-Jalle sur la période allant du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2013 d'un montant de 169 317,50 €.

En **2014**, par délibération n° 2013/0953 du 20 décembre 2013, **le Conseil de Communauté a décidé de poursuivre le dispositif de DSC décidé en 2013**, à savoir une « **garantie individuelle** » de **34 184 390,63 € pour les 27 communes historiques et une dotation de 338 635 € pour la commune de Martignas** ainsi qu'un **réajustement** qui fût déterminé courant 2014, avec la connaissance des produits fiscaux définitifs 2013 et prévisionnels 2014 et du prélèvement FPIC 2014.

En effet, à la faveur de la fixation du régime de répartition du prélèvement effectué sur le territoire communautaire au titre du FPIC et afin d'assurer une lisibilité financière prospective aux communes comme à la Métropole, le Conseil a, par délibération n°2012/0419 du 22 juin 2012, reconfiguré les modalités de détermination de l'évolution de sa dotation de solidarité communautaire (DSC) en adoptant un nouveau mécanisme d'indexation de l'enveloppe de DSC calé sur l'évolution de la ressource fiscale élargie avec prise en compte dans les ressources fiscales économiques élargies de :

- la contribution économique territoriale (CET),
- l'impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER),
- la taxe sur les surfaces commerciales (TASCom),
- les allocations compensatrices de taxe professionnelle (TP) et CFE,
- la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP),
- le fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR).

avec déduction pour mesurer l'évolution de la ressource nette de :

- La part communautaire de FPIC.

Pour autant, en 2014, l'indexation de la DSC sur l'évolution de la ressource fiscale élargie, déduction faite de la part communautaire du FPIC, aurait entraîné une diminution de la dotation allouée aux communes. **Par conséquent, le Conseil de communauté a décidé, à titre dérogatoire, de geler la DSC au niveau atteint en 2014 par délibération n°2014/0482 du 26 septembre 2014.**

Ainsi, un **complément de 1 000 931,47 €** de DSC a été attribué aux communes portant à **35 523 957,10 €** le montant de DSC versé en 2014.

Il est enfin nécessaire de rappeler que Bordeaux Métropole, hors les cas atypiques d'Arras et de Dunkerque, est la **seconde entité la plus redistributrice** au sein des communautés urbaines de plus de 200.000 habitants (après Nantes Métropole) avec une DSC versée de 47,95 € par habitant en 2014 contre 28,46 € en moyenne.

Communautés Urbaines	Dotation de solidarité communautaire (en Euros)				Dotation de solidarité communautaire (en Euros / PoplNSEE)			
	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014
Alençon	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Arras	6 532 457	6 631 084	6 631 084	6 631 084	68,44	69,78	63,19	62,98
Bordeaux	34 184 391	34 184 391	34 184 391	35 523 957	47,53	47,36	46,99	47,95
Brest	300 000	3 950 680	3 983 013	50 000	1,40	18,47	18,66	0,23
Cherbourg	1 547 285	1 547 285	1 547 285	1 547 285	17,80	18,00	18,18	18,31
Dunkerque	41 095 556	42 345 556	43 345 557	43 851 957	203,73	209,32	215,22	215,26
Le Creusot	700 000	700 000	700 000	723 707	7,50	7,54	7,56	7,43
Le Mans	2 870 132	2 911 133	2 911 133	3 074 318	15,16	15,46	14,38	15,12
Lille	24 290 023	24 484 343	26 116 986	25 015 000	21,65	21,75	23,13	22,13
Lyon	17 910 000	20 000 000	20 464 890	20 464 890	13,89	15,36	15,58	15,41
Marseille	12 460 992	12 460 000	12 460 992	12 460 992	11,87	11,87	11,84	11,83
Nancy	7 450 000	7 496 000	7 480 521	7 615 168	28,34	28,55	28,48	29,07
Nantes	29 866 788	30 739 786	30 739 786	30 739 786	50,06	51,41	50,91	50,37
Nice	8 244 295	9 114 295	9 114 295	9 114 295	15,50	16,99	16,94	16,71
Strasbourg	14 210 000	14 210 000	14 210 000	14 210 000	29,89	29,88	29,88	29,76
Toulouse	3 500 000	7 000 000	10 500 000	10 500 000	4,93	9,83	14,65	14,44
Total / Moyenne	205 161 919	217 774 553	224 389 933	221 522 439	26,86	28,42	29,07	28,46

Enfin, la Métropole, comme les communes, devront se conformer aux dispositions légales de répartition de l'enveloppe de DSC à compter de 2016 dans la mesure où les critères utilisés pour sa répartition ne respectent plus le cadre légal fixé par l'article 1609 nonies C du Code Général des impôts qui prévoit que les critères majoritaires de répartition (au moins 50 %) entre les communes sont le potentiel fiscal ou le potentiel financier et le revenu par habitant.

Des travaux de refonte de la DSC, mais également des autres dispositifs de redistribution est en cours de le cadre de la préparation d'un pacte financier et fiscal d'agglomération pour cette nouvelle mandature.

- **Le fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC)**

Le FPIC résulte d'un processus législatif initié, sur le principe, par l'article 125 de la loi de finances pour 2011 et entré en phase opérationnelle, en 2012, avec, à la base, l'article 58 de la loi de finances pour 2012, modifié par l'article 112 de la loi de finances initiale pour 2013.

Par le biais d'un prélèvement sur les recettes fiscales du secteur communal (communes et intercommunalités), l'objet du FPIC consiste à élargir les moyens consacrés à la réduction des inégalités entre les territoires via un dispositif dit de péréquation horizontale.

Le FPIC a été institué dès 2012 et doit monter globalement en puissance jusqu'en 2016 ainsi qu'il suit :

- 2012 : 150 M€
- 2013 : 360 M€
- 2014 : 570 M€
- 2015 : 780 M€
- 2016 : 2 % des recettes fiscales du secteur communal de N-1

Il est ici rappelé qu'à ce stade les territoires prélevés le sont au regard de la comparaison entre la situation de leur potentiel financier agrégé à l'échelle intercommunale ou communale, dans le cas des communes isolées, et 0,9 le potentiel financier agrégé moyen.

Les territoires bénéficiant d'un reversement le sont selon un classement résultant d'un indice synthétique calculé pour 20 % du potentiel financier agrégé, 60 % du revenu moyen par habitant, 20 % l'effort fiscal.

Compte tenu des critères pris en compte, la Métropole et ses communes sont contributrices et non bénéficiaires du FPIC.

Qu'il s'agisse du cas où le territoire est prélevé ou bénéficiaire, la répartition entre communes et intercommunalité est opérée soit, via un dispositif dit de « droit commun », soit, selon une répartition dérogatoire en fonction du coefficient d'intégration fiscale approuvée par délibération à la majorité des 2/3 avant le 30 juin 2014, soit, enfin, librement selon une délibération prise à l'unanimité avant le 30 juin 2014. Le dispositif de « droit commun » affecte les flux financiers entre les communes et l'intercommunalité au prorata du poids de chaque territoire, dans le potentiel financier agrégé de l'ensemble.

Le **prélèvement** s'est élevé, en 2014, à **6 430 811 € pour l'ensemble du bloc communal** dont 3 220 433 € mis à la charge de notre Etablissement et 3 210 378 € à celle des communes membres.

Après étude des différentes possibilités de répartition du prélèvement précédemment évoquées, le Conseil de communauté a décidé, par délibération n°2012/0419 du 22 juin 2012, de laisser s'appliquer la répartition découlant du **régime de « droit commun »** et, donc, de valider à cette fin le résultat des calculs opérés par les services de l'Etat. Cette question sera toutefois à nouveau étudiée par le comité de pilotage du pacte financier et fiscal dans le cadre des travaux conduits au 1^{er} semestre 2015.

Il importe également de noter que dans le cadre du régime de « droit commun », notre Etablissement est amené à prendre à sa charge, en tout ou partie, la part de prélèvement mise à la charge des communes éligibles à la dotation de solidarité urbaine (DSU) jusqu'au 250^{ème} rang dans le classement fonction de l'indice synthétique dédié à la péréquation de l'Etat.

Les communes de Cenon et de Lormont ont ainsi bénéficié d'une prise en charge intégrale de leur contribution au FPIC du fait de leur éligibilité à la DSU cible et de leur classement (inférieur à 150).

La Cub a également pris en charge pour moitié le montant de la contribution au FPIC de la commune de Floirac.

3.1.2.3 *Les dépenses de restitutions*

En 2014, au niveau du **Budget principal**, les dépenses de restitution se sont élevées à **1 559 390,72 €** et comprennent :

- 235 499,72 € de restitutions de taxe sur les surfaces commerciales,
- 1 323 891 € de dégrèvements 2013 de cotisation foncière des entreprises (CFE).

En effet, en 2014, deux types de redevables ont été dégrévés de CFE :

- o les entreprises ayant bénéficié, au titre de l'année 2012, de l'exonération de CFE en application de l'article 47 de la loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 de finances rectificative pour 2012 ;
- o les contribuables ayant bénéficié, au titre des années 2011 et 2012, de l'exonération de CFE prévue à l'article 1464K du code général des impôts.

En application de l'article 55 de la loi n° 2013-1279 de finances rectificative pour 2013 en date du 29 décembre 2013, la moitié du dégrèvement est pris en charge par l'Etat, le reste étant supporté par les communes et les EPCI d'implantation de ces établissements.

Au niveau du **Budget annexe des transports**, pour rappel, les montants des restitutions effectives aux entreprises pouvant y prétendre s'élèvent en 2014 à 1 217 105,10 € auxquels il convient d'ajouter les charges à payer constatées lors des opérations de clôture d'un montant de 254 152,08 € soit un total de **1 471 257,18 €**.

3.1.2.4 *Les dépenses versées dans le cadre de la gestion déléguée et des contributions obligatoires*

Au titre de la gestion du réseau des transports en commun, la **contribution forfaitaire d'exploitation (CFE et CET) versée** au délégataire Tbc, enregistrée dans les comptes de l'exercice 2014 à hauteur de **208 037 151,07 €** (dans l'attente des écritures de régularisation qui interviendront en 2015 après l'arrêté des comptes de la DSP), est le premier poste de dépenses de fonctionnement (30,99 %). Cette somme, en forte progression (+12,17 %) par rapport au mandaté 2013, intègre d'une part le versement 0,73 M€ en juillet 2014 au titre de la régularisation des comptes 2013, mais dont la surévaluation fin 2013 diminue fictivement de 1,77 M€ le montant de la charge en 2014, et d'autre part, 3,20 M€ de charges rattachées au titre de l'exercice 2014.

Indépendamment de ces régularisations comptables, la contribution 2014, hors intéressement, établie dans le cadre de l'arrêté des comptes 2014 (Contribution Forfaitaire définitive + CET) s'élève à **202 460 532 € pour 185 619 654 € en 2013, soit une hausse effective de 9,07 %**.

A ce montant doit être déduit le **solde net des pénalités et intéressements** appliqués conformément à la convention, soit – **1 816 475 €** dû par le délégataire, ce qui donne un **montant de dépenses du réseau TBC qui s'élève au total à 200 644 057 € en 2014**, en augmentation de 21,57 M€, soit +12 %, par rapport à 2013 (179 071 293 €).

Le montant des avances versées chaque mois en 2014 par le délégataire étant supérieure au montant qui ressort à l'arrêté définitif des comptes 2014, le délégataire va devoir reverser une somme de 4,16 M€ à la Métropole sur l'exercice 2015 au titre de la contribution. En tenant compte des pénalités et intéressements, dont le solde net en faveur de notre

Etablissement s'élève à 1,82 M€, la somme totale à reverser par le délégataire en 2015 s'établit à 5,98 M€.

Concernant la rémunération du fermier pour **l'évacuation des eaux pluviales**, le montant versé en 2014 s'élève à 17,41 M€ (contre 16,91 M€ en 2013), soit une hausse modérée de 2,96 %. Pour mémoire, cette participation a nettement baissé depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2013 du nouveau contrat de DSP. Par ailleurs le montant de son intéressement pour 2014 a été établi à 0,2 M€.

Concernant la **défense contre l'incendie**, la contribution obligatoire au **SDIS** (service départemental incendie et de secours de la Gironde) s'est élevée en 2014 à **57,97 M€**, elle augmente de 0,8 % par rapport au montant mandaté en 2013 (57,5 M€).

Dans le cadre de la collecte et du traitement des déchets ménagers, la **participation au SIVOM** (Comité syndical rive droite) auquel adhère notre Etablissement pour 7 de ses communes, est en hausse de 3,3 %, elle passe de 7,45 M€ en 2013 à 7,70 M€ en 2014.

Toujours dans le domaine de **traitement des déchets**, les prestations versées au Budget annexe « déchets ménagers » aux délégataires pour le transport et le traitement des déchets augmentent de 5,25 % en raison de l'augmentation des tonnages collectés (augmentation de la population et année pleine d'intégration de la commune de Martignas-sur-Jalle en 2014), et des coûts de traitement. De ce fait, le montant mandaté en 2014 s'élève à 32,67 M€ (contre 31,04 M€ en 2013), soit une hausse de 1,63 M€. A noter que la hausse cumulée depuis 2012 est de 2,85 M€, soit 9,6 % sur 3 ans.

Ces 32,67 M€ comprennent :

- 19,4 M€ versés à ASTRIA au titre de la convention d'exploitation pour la valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles et du tout-venant en provenance des centres de recyclage, ainsi que le tri des produits des collectes sélectives, à l'exception du verre,
- 2,64 M€ versés à la Grand Jaugue pour le compostage collectif des déchets verts,
- 6,12 M€ versés à Rive Droite Environnement pour l'exploitation du complexe thermique des Hauts-de-Garonne à Cenon, dont fait partie l'usine de valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles.

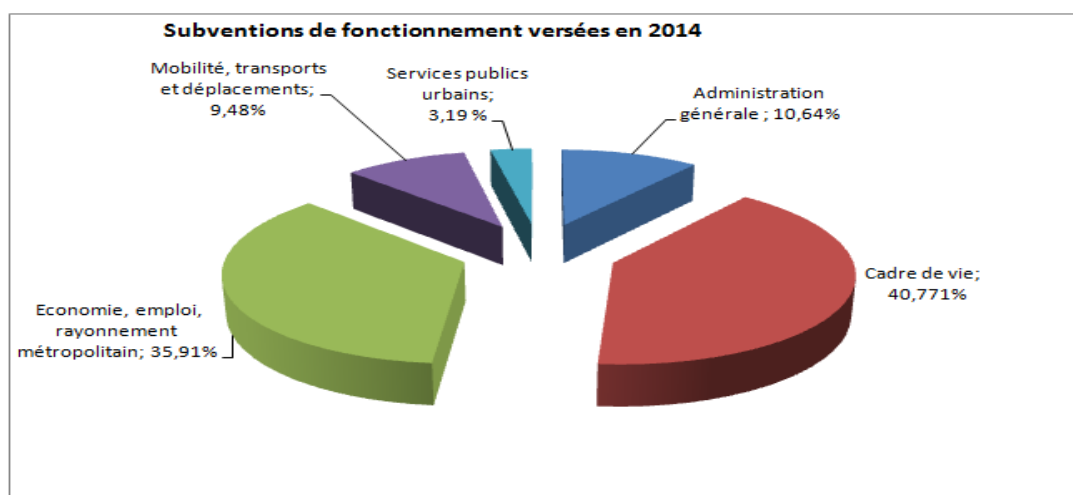
Enfin, en matière d'aménagement et d'**urbanisme**, la contribution au **SYSDAU** (Comité Syndical du Syndicat Mixte du Schéma Directeur de l'Aire Métropolitaine Bordelaise) passe, quant à elle, de 0,57 M€ en 2013 à 0,43 M€ en 2014, soit -0,14 M€.

3.1.2.5 Les subventions de fonctionnement versées aux organismes et associations

Avec un total de 16 233 019,31 €, le montant des subventions versées aux organismes publics et aux associations (comptes 657) est globalement supérieur de 15,47 % aux versements 2013 (14 057 678,75 €). Elles représentent 2,81% du montant total des dépenses réelles de fonctionnement 2014 hors dépenses de redistribution.

Répartition par domaine des subventions de fonctionnement versées par La Cub en 2014 :

DOMAINE	SECTEUR D'INTERVENTION	SOUS SECTEUR D'INTERVENTION	MONTANT PREVU 2014	MONTANT REALISE 2014	RESTES A REALISER
Administration générale	Moyens des services	Direction Générale	147 200,00	75 555,68	68 803,60
		Fct, équipements, matériels des services	1 581 188,00	1 291 893,83	274 301,89
		Gouvernance, contrôle, évaluation et comm.	448 338,80	360 006,00	79 415,46
S/Total Administration générale			2 176 726,80	1 727 455,51	422 520,95
Cadre de vie	Habitat	Politique de l'habitat et du logement	764 427,54	559 527,54	204 900,00
		Politique de la ville	297 423,20	281 349,54	15 803,00
	Nature	Connaissance et préservation de la nature	255 582,00	191 467,04	61 865,40
		Prévention des risques naturels et techn.	66 442,00	25 000,00	41 442,00
	Urbanisme	Etudes et planification urbaine	5 977 947,12	5 556 102,52	417 415,05
		Urbanisme opérationnel	124 600,00	5 000,00	119 600,00
S/Total Cadre de vie			7 486 421,86	6 618 446,64	861 025,45
Economie, emploi, rayonnement métropolitain	Attractivité économique et emploi	Etudes et stratégie économique	482 000,00	402 000,00	80 000,00
		Soutien aux acteurs de la vie économique	4 398 044,88	3 280 637,17	1 117 204,19
	Numérique	Accès au haut débit	221 537,60	201 295,00	19 000,00
		Démocratie numérique et services	148 772,70	105 772,70	43 000,00
	Rayonnement culturel, sportif, artistique	Soutien à l'offre culturelle de la Métropole	2 331 653,00	1 839 824,64	475 442,00
S/Total Economie, emploi, rayonnement métropolitain			7 582 008,18	5 829 529,51	1 734 646,19
Mobilité, transports et déplacements	Etudes	Politique énergétique	874 976,00	373 000,00	499 516,00
	Itinéraires et voies	Voirie de proximité	418 982,00	224 190,85	119 734,00
		Exploitation, conservation, amélioration réseau transports en commun	1 055 517,10	935 250,22	10 815,70
	Transports en commun	Extension de l'offre de transports en commun	7 200,00	7 170,66	0,00
S/Total Mobilité, transports et déplacements			2 356 675,10	1 539 611,73	630 065,70
Services publics urbains	Déchets	Collecte, traitement, valorisation des déchets	50 490,00	25 244,90	0,00
	Eau et assainissement	Eau Potable	102 338,50	102 317,90	0,00
		Eaux Pluviales	421 670,69	390 413,12	31 257,57
S/Total Services publics urbains			574 499,19	517 975,92	31 257,57
TOTAL GENERAL			20 176 331,13	16 233 019,31	3 679 515,86



Les subventions mandatées par La Cub sur l'exercice 2014, que ce soit au titre d'acomptes de subventions attribuées en 2014 ou de soldes de subventions versées antérieurement, constituent des aides ou des soutiens à des organismes ou des actions qui interviennent essentiellement dans le domaine de l'**urbanisme** et de la **vie économique**.

Les principales subventions de fonctionnement versées en 2014 aux organismes privés concernent :

- L'urbanisme et la planification urbaine, avec 5 052 K€ versés à l'A'URBA (dont 4 858 K€ au titre du programme d'actions 2014), montant stable par rapport à 2013 (5,12 M€), et 500 k€ versés à Arc en rêve (dont 400 K€ pour l'acompte 2014, montant équivalent à celui mandaté en 2013),
- L'économie et l'emploi, y compris l'économie sociale et solidaire, avec une hausse globale de 38 % des subventions versés aux acteurs de la vie économique (3,28 M€ au total en 2014 pour 2,37 M€ en 2013), notamment 571 K€ versés à Cap Sciences (dont 320 K€ d'acompte pour le programme 2014), 401 K€ à Bordeaux Technowest (dont acompte 2014 de 335,6 K€), 383 K€ à Bordeaux Gironde Investissement (dont 300 K€ d'acompte sur 2014), ou encore 260 K€ à Aerospace valley (dont 160 K€ au titre de la convention de partenariat et de la subvention de fonctionnement 2014).
- Les ressources humaines et l'action sociale en faveur du personnel, avec 930 K€ versés au comité des œuvres sociales de La Cub (dont 793 K€ au titre de la subvention 2014), 170 K€ à l'ASCUB ou encore 160 K€ à la casse de secours et d'entraide des sapeurs-pompiers.

3.1.2.6 Les charges exceptionnelles (chapitre 67) et les provisions (chapitre 68)

Après avoir atteint en 2013 un niveau particulièrement élevé (29 M€), en raison notamment du versement de 14,9 M€ au délégataire Keolis suite à l'accord transactionnel relatif à l'exploitation du réseau Tbc et de 7,78 M€ à réseau ferré de France (RFF) dans le cadre du financement des études et travaux connexes du tram train du Médoc, les **charges exceptionnelles** mandatées en 2014 s'élèvent à 8,13 M€, elles sont **en baisse de 70,9 %**.

Au Budget principal, la principale dépense exceptionnelle concerne les travaux résiduels de démolition de l'abattoir (177 K€) et l'indemnisation des anciens opérateurs de la viande (900 K€) financée par une reprise de provision constituée sur les exercices antérieurs.

Le Budget annexe des transports comprend 4,69 M€ de charges exceptionnelles en 2014, correspondant principalement au versement de :

- 1,95 M€ à RFF suite à la révision à la hausse des dépenses d'études et de travaux du tram train du médoc, en application de l'avenant 1 à la convention de financement du 1^{er} mars 2012 (délibération n°2013/0229 du 26 avril 2013),
- 0,57 M€ à la Région Aquitaine au titre du remboursement de coûts induits par la fermeture de la desserte ferroviaire entre Bruges et Ravezies en lien avec le démarrage du chantier du tram train (délibération 2013/0021 du 18 janvier 2013),
- 1,29 M€ au titre des déviations de réseaux pour la phase 3 du transport en commun en site propre (TCSP) (travaux pont rail d'Arlac, protections cathodiques réseau électricité réseau distribution France (ERDF).

L'exercice 2014 a donné lieu à l'inscription de provisions à hauteur de 8,46 M€, afin d'enregistrer dans les comptes de notre Etablissement des risques avérés, par le biais d'écritures semi budgétaires qui se traduisent par une charge budgétaire l'année de leur comptabilisation. Il s'agit de provisions pour :

- Prendre en compte sur 2014 un risque de dépenses supplémentaires, évaluées à 7,46 M€, en prévision des négociations entamées début 2015 avec le délégataire Kéolis dans le cadre de la fin de la délégation de service public (DSP) Transport 2009-2014 (ouverture des crédits au BS 2014 et la DM3),

- 0,99 M€ au Budget annexe assainissement (délibération n°2014/0607 du 31 octobre 2014) dans le cadre du recollement et la reconstitution de l'inventaire des biens de l'assainissement.

3.1.2.7 *Les autres charges de fonctionnement et l'équilibre des Budgets annexes*

Les **autres dépenses de fonctionnement** hors frais bancaire (charges courantes, mais également frais de maintenance/exploitation, entretien, charges à caractère général...), s'élèvent à 99,13 M€, elles sont en légère hausse de 0,37 % par rapport à 2013.

Autres dépenses de fonctionnement	réalisé 2014	réalisé 2013	Ecart	% Evolution
Budget Principal	56 097 904,13	48 516 825,53	7 581 078,60	15,63%
BA Déchets Ménagers	17 729 045,42	17 122 746,24	606 299,18	3,54%
BA Assainissement	1 277 197,32	2 047 789,12	-770 591,80	-37,63%
Régie du SPANC	28 425,94	27 894,63	531,31	1,90%
Régie restaurant adm.	933 392,14	978 228,20	-44 836,06	-4,58%
BA Transports	6 811 244,21	12 288 705,10	-5 477 460,89	-44,57%
BA S.E.P.F.	19 082,00	17 660,52	1 421,48	8,05%
BA Crématorium	516 741,46	508 638,53	8 102,93	1,59%
BA Réseau de chaleur	70 757,10	125 752,54	-54 995,44	-43,73%
Régie de l'Eau Industrielle	217 937,92	262 010,79	-44 072,87	-16,82%
BA Caveaux (stock)	3 006,00	31 100,00	-28 094,00	-90,33%
BA Lotissements (stock)	23 088,64	12 800,00	10 288,64	80,38%
BA Z.A.C (stock)	265 460,38	0,00	265 460,38	
Z.A.C Tasta Bruges (stock)	134 645,75	675 499,56	-540 853,81	-80,07%
Z.A.C quais de Floirac (stock)	556 868,87	1 755 005,25	-1 198 136,38	-68,27%
TOTAL	84 684 797,28	84 370 656,01	314 141,27	0,37%

Au **Budget principal**, les autres dépenses de fonctionnement augmentent globalement de 7,89 M€, en hausse de plus de 12 %. Une partie importante de cet écart (6,4 M€) s'explique par le changement de comptabilisation de l'activité des transports scolaires, qui passe du Budget annexe Transport au Budget principal à compter du 1^{er} janvier 2014.

A noter cependant l'augmentation en 2014 des dépenses de maintenance et d'entretien de la voirie et de gestion patrimoniale des ouvrages d'art (dont le pont Jacques Chaban-Delmas) qui augmentent de 11,2 % (21,91 M€ en 2014 pour 19,7 M€ en 2013).

Au Budget annexe « **Déchets Ménagers** », les dépenses sont en progression de 3,54 % sur ce poste, résultat net de diminutions et d'augmentations sur différentes lignes, provenant pour l'essentiel :

- d'une hausse des frais de traitement des déchets du fait de l'augmentation :
 - des frais d'incinération (+6,8 %), conséquence de l'augmentation des tarifs de l'usine d'incinération d'ASTRIA,
 - des frais de compostage des déchets verts (+6,72 %) liée à une augmentation des tonnages,
 - de la taxe de mise en décharge (T.G.A.P.) +25,02 %, qui a augmenté de 5 € la tonne au 01/01/2014.
- des frais d'administration générale des services supports, des fournitures, du matériel informatique et télécom, refacturés par le budget principal, dont le montant s'est élevé à 5,82 M€, soit +21,25% entre 2013 et 2014.

Les dépenses totales de fonctionnement, dont le montant inclus aussi des frais de personnel de l'ordre de 35,39 M€ (en progression de 5,14 % au cours de l'exercice 2014), n'ont pas pu être couvertes par les recettes de fonctionnement. Dans ces conditions, une subvention d'équilibre de 5,59 M€ a été nécessaire en 2014 afin d'ajuster au plus près le besoin de la section de fonctionnement et couvrir le déficit annuel de l'exercice.

Au Budget de la **régie des Restaurants administratifs**, les dépenses courantes sont en baisse de 4 %. La subvention d'équilibre versée par le Budget principal s'est élevée en 2014 à 833,95 K€ pour 793,21 K€ en 2013, elle est en augmentation de 5 %. Les recettes courantes de la régie (1 123,60 M€) sont en baisse (1 151,04 M€ en 2013), le nombre de repas distribués en 2014 dans les deux restaurants (222 288 repas) étant légèrement inférieur à celui de 2013 (234.432 repas) en raison d'une baisse de la fréquentation de 5,19 % par rapport à 2013. Le coût moyen d'un plateau repas est passé de 7,63 € à 8,02 € en 2014.

Au Budget annexe de l'**Assainissement**, les dépenses courantes (hors frais bancaires) sont en forte diminution (-37,63 %), en particulier le montant des études et prestations de service de branchement, ce qui s'explique par la décision prise en cours d'année d'intégrer les branchements au coût des immobilisations car les branchements sont réalisés dans le cadre d'opération d'extensions de réseaux.

Au Budget de la Régie du **Service Public d'Assainissement Non Collectif**, les dépenses courantes sont d'un niveau équivalent à 2013 (28 K€). Si on ajoute les charges de personnel, les dépenses totales de fonctionnement (97 K€) sont inférieures aux recettes de fonctionnement (133 K€), ce qui donne un **résultat annuel d'exploitation positif pour 2014 de 35,75 K€, suffisant pour absorber le déficit antérieur reporté de -26,58 K€** qu'il n'était pas possible légalement, comme rappelé à plusieurs reprises lors des rapports de présentation des précédents comptes administratifs, de prendre en charge par le Budget principal eu égard aux dispositions particulières prévues par le CGCT (article L. 2224-2).

Néanmoins, ce léger excédent d'exploitation n'a pas permis de comptabiliser sur l'exercice 2014 la totalité des créances impayées pour lesquelles le Comptable public avait proposé une admission en non valeurs.

A budget de la **Régie de l'Eau industrielle**, les charges courantes sont en baisse par rapport à 2013 (-16,82 %).

Cela s'explique principalement par le fait que le service de l'eau industrielle a délivré en 2014 747 590 m3 contre 855 983 m3 en 2013 (-13 %). Cette diminution de consommation des industriels a entraîné une baisse du montant des honoraires versés par la Communauté urbaine à l'exploitant. Ainsi, les honoraires payés en 2014 ont été de 160,94 K€ contre 210,18 K€ en 2013, soit une baisse de -23,43 %.

Au Budget annexe **Crématorium**, l'examen des dépenses de fonctionnement montre que celles-ci sont en très légère augmentation, +1,59 %.

Cela s'explique notamment par une hausse des frais liés à de la maintenance, à de l'entretien et des réparations des biens et du matériel, dont les montants affectés sont passés de 85,83 K€ en 2013 à 108,22 K€ en 2014, soit +26,01 %

En outre, avec des charges en légère progression, et des ventes de prestations de service en diminution de -18,45 % entre 2013 et 2014, une subvention d'équilibre a été nécessaire en 2014 d'un montant de 5 794,40 € afin d'ajuster au plus près le besoin de la section de fonctionnement et couvrir de fait le déficit annuel de l'exercice.

Au Budget annexe « **Réseau de Chaleur** », les dépenses courantes sont en forte baisse, de l'ordre de -43,73 % au cours de l'exercice 2014.

Cela provient notamment :

- d'une baisse des frais de refacturation concernant les dépenses liées à l'administration générale des services supports, des fournitures, du matériel informatique et télécom. Le montant s'est élevé à 64, 45 K€ en 2014 contre 76 ,8 K€ en 2013, soit -16,08 %.
- de charges locatives sur 2013 pour 41,2 K€ et dont ces frais n'ont pas été renouveler en 2014.

Au Budget annexe **Transport**, les charges courantes baissent de 5,48 M€ en première lecture, elles passent de 12,29 M€ à 6,81 M€ en 2014. Cette baisse apparente s'explique par la comptabilisation au Budget principal, à partir de 2014, des dépenses et recettes de l'activité des transports scolaires gérée au Budget annexe Transport jusqu'en 2013. Les dépenses de transport scolaires enregistrées en 2013 au Budget annexe s'élèvent à 5,29 M€ (pour leur montant HT). Une fois ce montant déduit des dépenses 2013, le niveau des charges courantes 2014 (6,81 M€) est du même ordre de grandeur que celui de 2013 retraité des transports scolaires (6,99 M€).

La subvention d'équilibre du Budget principal a été versée à hauteur des crédits prévus en 2014, soit 62,05 M€ au total, conformément au mécanisme de calcul instauré en 1995.

Aux Budgets annexes « **Caveaux** », « **Zone d'Aménagement Concertée (ZAC)** » et « **Lotissements** », les dépenses fluctuent, d'une année à l'autre, en fonction des travaux d'aménagement réalisés.

Il convient de rappeler que dans les Budgets « Lotissements » et « ZAC », les frais d'acquisition et les travaux d'aménagement sont comptabilisés en section de fonctionnement sur des comptes de stocks mais ils représentent, en réalité, des dépenses très proches de l'investissement dans la mesure où celles-ci sont réalisées en vue de favoriser le développement économique du territoire.

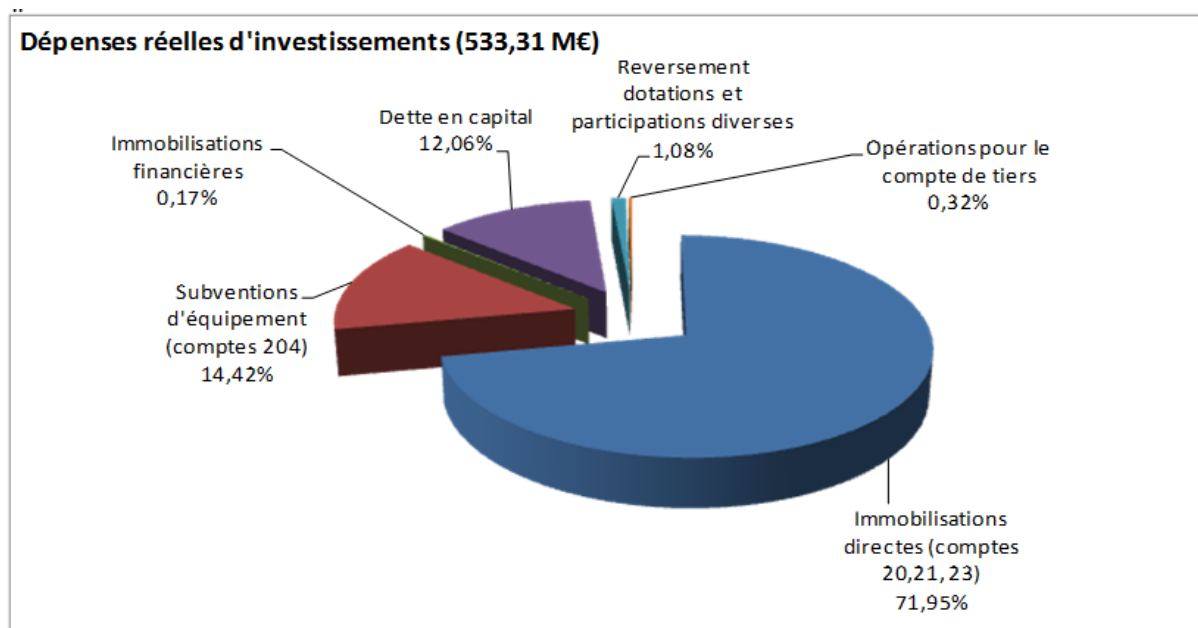
3.2 La structure et l'évolution de la section d'investissement

3.2.1 Les dépenses réelles d'investissement (533,31 M€)

Bien qu'en légère baisse par rapport à 2013, le montant global des dépenses d'investissements reste élevé en 2014, le programme d'équipement (460 613 609,20 €), qui représente plus de 86 % des investissements, reste supérieur de 22% au montant moyen réalisé depuis 2008.

Dépenses réelles d'investissement	2014	% dans total	2013	% dans total	Evolution 2013/ 2014 (en %)
Immobilisations directes (comptes 20, 21, 23)	383 695 902,24	71,95%	393 439 718,83	72,41%	-2,48%
Subventions d'équipement (comptes 204)	76 917 706,96	14,42%	90 269 671,36	16,61%	-14,79%
Immobilisations financières	921 689,07	0,17%	1 751 444,38	0,32%	-47,38%
Dette en capital	64 323 269,35	12,06%	49 676 834,55	9,14%	29,48%
Reversement dotations et participations diverses	5 755 786,45	1,08%	5 431 213,61	1,00%	5,98%
Opérations pour le compte de tiers	1 692 372,09	0,32%	2 792 415,31	0,51%	-39,39%
TOTAL	533 306 726,16	100%	543 361 298,04	100%	-1,85%

Structure des dépenses d'investissement



3.2.1.1 Le programme d'équipement 2014

Les dépenses réelles d'équipement, y compris les subventions d'équipement et fonds de concours, s'élèvent en 2014 à **460 613 609,20 €** pour 483 709 390,09 € en 2013, ce qui représente une diminution globale de 23 095 780,89 €, soit -4,77 %.

Néanmoins, le programme d'équipement 2014 reste encore largement supérieur au montant moyen réalisé sur les 5 dernières années (381,7 M€).

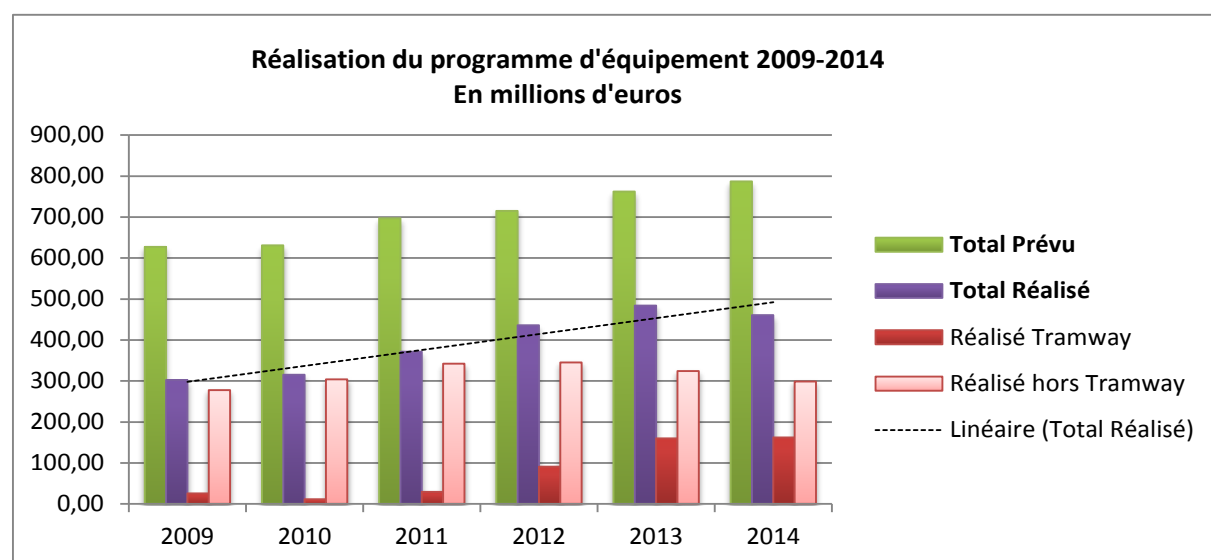
PROGRAMMES D'EQUIPEMENT - Exercice 2014									
Comptes 20, 21, 23 plus Subventions d'équipement et Fonds de concours									
ETAT DE CONSOMMATION AU 31 décembre 2014									
POLITIQUE DOMINANTE	SECTEUR D'INTERVENTION	SOUS-SECTEUR D'INTERVENTION	MONTANTS PREVUS 2014 (a)	MONTANT REALISES 2014 (b)	dont dépenses directes	dont dépenses indirectes	MONTANTS REPORTEES 2015	SOLDE (CP annulés ou lissés sur exercices suivants)	TAUX DE REALISATION (b)/(a)
Administration générale	Moyens des services	Construction et aménagement des bâtiments	17 568 783,47	11 646 090,77	11 646 090,77	0,00	4 008 398,65	-1 914 294,05	66,29%
		Fonctionnement, équipements, matériels des services	13 047 071,66	4 168 894,22	4 165 928,82	2 965,40	4 882 416,19	-3 995 761,25	31,95%
		Gouvernance, contrôle, évaluation et communication	2 000,00	1 515,00	1 515,00	0,00	0,00	-485,00	75,75%
SITOTAL Administration générale			30 617 855,13	15 816 499,99	15 813 534,59	2 965,40	8 890 814,84	-5 910 540,30	51,66%
Cadre de vie	Enseignement	Ecoles et groupes scolaires	10 713 453,67	5 286 658,06	5 286 658,06	0,00	4 911 348,56	-515 447,05	49,35%
		Foncier affecté	20 343 000,00	10 966 972,55	10 966 972,55	0,00	2 012 075,10	-7 363 952,35	53,91%
	Foncier	Réserves foncières	28 236 404,60	8 759 587,56	8 759 587,56	0,00	10 720 103,05	-8 756 713,99	31,02%
		Politique de l'habitat et du logement	31 492 495,00	26 942 527,59	455 808,46	26 486 719,13	2 991 441,05	-1 558 526,36	85,55%
	Habitat	Politique de la ville	11 401 012,00	5 930 683,91	5 821 431,14	109 252,77	3 157 367,14	-2 312 960,95	52,02%
		Nature	Cheminements "Nature"	701 099,68	350 919,51	6 316,32	344 603,19	345 984,50	-4 195,67
	Connaissance et préservation de la nature		4 535 613,69	3 177 048,28	1 678 232,17	1 498 816,11	1 324 867,90	-33 697,51	70,05%
	Prévention des risques naturels et technologiques		1 537 830,96	851 292,83	241 619,38	609 673,45	634 224,80	-52 313,33	55,36%
	Urbanisme	Etudes et planification urbaine	3 217 347,47	1 093 693,16	968 693,16	125 000,00	1 798 779,93	-324 874,38	33,99%
		Opération 50.000 logements	4 231 250,00	2 706 884,40	2 706 884,40	0,00	1 502 865,60	-21 500,00	63,97%
Urbanisme opérationnel		36 575 087,15	23 364 547,80	16 940 101,44	6 424 446,36	11 069 496,97	-2 141 042,38	63,88%	
SITOTAL Cadre de vie			152 984 594,22	89 430 815,65	53 832 304,64	35 598 511,01	40 468 554,60	-23 085 223,97	58,46%
Economie, emploi, rayonnement métropolitain	Attractivité économique et emploi	Accueil des entreprises	23 610 108,81	14 216 699,08	14 216 699,08	0,00	7 228 846,09	-2 164 563,64	60,21%
		Economie touristique	7 104 521,62	4 521,62	4 521,62	0,00	3 400 000,00	-3 700 000,00	0,06%
		Etudes et stratégie économique	793 170,68	183 530,54	178 530,54	5 000,00	597 183,34	-12 456,80	23,14%
		Grandes infrastructures internationales	33 955 547,16	28 742 325,85	3 222 759,66	25 519 566,19	4 970 112,66	-243 108,65	84,65%
		Soutien aux acteurs de la vie économique	6 987 699,70	1 546 120,66	51 024,86	1 495 095,80	4 064 798,38	-1 376 780,66	22,13%
	Enseignement supérieur	Soutien à l'Université	4 436 956,54	1 680 682,44	3 307,98	1 677 374,46	2 750 893,20	-5 380,90	37,88%
	Numérique	Accès au haut débit	3 776 057,81	1 531 351,77	1 421 117,94	110 233,83	723 784,66	-1 520 921,38	40,55%
		Démocratie numérique et services	371 339,04	260 841,00	21 180,00	239 661,00	105 120,00	-5 378,04	70,24%
	Rayonnement culturel, sportif, artistique	Commande artistique	1 565 323,95	252 706,78	252 706,78	0,00	922 150,42	-390 466,75	16,14%
		Equipements, évènements sportifs métropolitains	3 589 057,36	2 665 917,21	0,00	2 665 917,21	923 140,15	0,00	74,28%
Soutien à l'offre culturelle de la Métropole			3 381 210,66	2 534 311,27	407 062,64	2 127 248,63	243 841,35	-603 058,04	74,95%
SOUS/TOTAL Economie, emploi, rayonnement métropolitain			89 570 993,33	53 619 008,22	19 778 911,10	33 840 097,12	25 929 870,25	-10 022 114,86	59,86%
Mobilité, transports et déplacements	Etudes	Etudes de déplacement et de stationnement	959 191,87	423 102,75	423 102,75	0,00	286 133,29	-249 955,83	44,11%
		Politique énergétique	285 683,81	18 776,88	18 776,88	0,00	228 180,00	-38 726,93	6,57%
	Itinéraires et voies	Gestion patrimoniale voirie et ouvrages d'art	8 382 569,40	2 674 926,33	2 674 926,33	0,00	3 978 555,29	-1 729 087,78	31,91%
		Itinéraires intercommunaux	44 299 141,87	21 948 463,59	21 304 260,25	644 203,34	19 461 628,67	-2 889 049,61	49,55%
		Itinéraires structurants d'agglomération	21 365 366,10	12 544 303,59	5 834 303,59	6 710 000,00	6 526 230,59	-2 294 831,92	58,71%
		Signalisation	3 803 717,79	1 784 032,45	1 784 032,45	0,00	1 334 440,53	-685 244,81	46,90%
		Voie de proximité	70 041 037,86	32 097 630,99	32 088 591,31	9 039,68	35 694 844,17	-2 248 562,70	45,83%
	Transports en commun	Exploitation, conservation, amélioration réseau transports en commun	23 505 546,93	9 074 057,48	9 074 057,48	0,00	8 435 391,00	-5 996 098,45	38,60%
		Extension de l'offre de transports en commun	237 525 662,52	167 214 083,73	167 115 446,18	98 637,55	6 012 508,41	-64 299 070,38	70,40%
SOUS/TOTAL Mobilité, transports et déplacements			410 167 918,15	247 779 377,79	240 317 497,22	7 461 880,57	81 957 911,95	-80 430 628,41	60,41%
Services publics urbains	Activités funéraires	Crématorium	3 628 765,98	2 893 010,97	2 893 010,97	0,00	715 895,11	-19 859,90	79,72%
		Parcs cimetières	2 982 652,77	473 242,38	473 242,38	0,00	1 562 482,69	-946 927,70	15,87%
	Déchets	Collecte, traitement, valorisation des déchets	27 526 794,70	13 831 293,75	13 831 293,75	0,00	6 253 210,51	-7 442 290,44	50,25%
	Défense extérieure contre l'incendie	Incendies et secours	1 682 938,10	1 006 378,43	1 006 378,43	0,00	676 096,89	-462,78	59,80%
	Eau et assainissement	Eau Industrielle	1 200,00	1 200,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	100,00%
		Eau Potable	2 239 150,51	938 253,15	933 250,15	5 003,00	651 110,99	-649 786,37	41,90%
		Eaux Pluviales	25 411 421,67	13 776 623,89	13 767 374,03	9 249,86	10 154 032,03	-1 480 765,75	54,21%
		Eaux Usées	30 641 373,85	14 908 743,77	14 908 743,77	0,00	6 863 890,25	-8 868 739,83	48,66%
	Réseaux d'énergie	Réseau de Chaleur	9 014 624,03	6 139 161,21	6 139 161,21	0,00	1 130 867,76	-1 744 595,06	68,10%
SOUS TOTAL Services publics urbains			103 128 921,61	53 967 907,55	53 953 654,69	14 252,86	28 007 586,23	-21 153 427,83	52,33%
TOTAL GENERAL			786 470 282,44	460 613 609,20	383 695 902,24	76 917 706,96	185 254 737,87	-140 601 935,37	58,57%

3.2.1.1.1 Réalisation des crédits prévus et votés en 2014

Par rapport au total des crédits prévus au titre du programme d'équipement 2014 (y compris les crédits reportés fin 2013, BS et DM), **le pourcentage des crédits mandatés ressort à 58,57 %**, en baisse par rapport aux exercices 2013 et 2012, mais il reste **supérieur au taux de consommation moyen constaté de 2009 à 2013 (55,60 %)**.

Taux de réalisation	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Investissements directs	50,44%	52,36%	56,37%	60,89%	63,14%	56,62%
Investissements indirects	32,19%	35,86%	38,99%	61,12%	64,93%	70,69%
Total Investissements	48,25%	49,96%	53,27%	60,93%	63,46%	58,57%
Total Investissements (hors BA Tramway)	48,55%	52,65%	54,67%	57,51%	55,97%	52,20%

Programme équipement	Total Prévu	Total Réalisé	%réalisé	Réalisé Tramway	%part tram	Réalisé hors Tramway
2009	627 211 778,96	302 640 471,45	48,25%	25 223 020,65	8,33%	277 417 450,80
2010	631 095 536,92	315 268 649,31	49,96%	11 278 405,99	3,58%	303 990 243,32
2011	696 613 201,94	371 054 583,99	53,27%	29 066 012,66	7,83%	341 988 571,33
2012	715 149 350,13	435 740 714,67	60,93%	90 462 343,76	20,76%	345 278 370,91
2013	762 182 349,26	483 709 390,19	63,46%	159 445 960,38	32,96%	324 263 429,81
2014	786 470 282,44	460 613 609,20	58,57%	162 005 157,20	35,17%	298 608 452,00
TOTAL	4 218 722 499,65	2 369 027 418,81	56,16%	477 480 900,64	20,16%	1 891 546 518,17
<i>Moyenne sur 6 ans</i>	<i>703 120 416,61</i>	<i>394 837 903,14</i>				



Avec un total prévu pour l'exercice 2014 supérieur de 24,29 M€ au prévu 2013, hausse néanmoins contenue par un Budget supplémentaire axé essentiellement sur une réduction de la dette, le montant des dépenses réalisées en 2014 est inférieur de 23,1 M€ au réalisé 2013, le taux de réalisation des crédits, qui s'était sensiblement amélioré en 2013, retombe à un niveau inférieur à celui de 2012.

Le recul du taux de réalisation 2014 s'explique en grande partie par :

- Des contraintes administratives, en particulier les études complémentaires obligatoires préalables aux nouvelles opérations d'urbanisme, qui augmentent la durée et les frais d'études pré-opérationnelles (études hydrauliques, études d'impacts environnementaux, études de sécurité publique), ou encore certains retards dans les procédures d'acquisitions foncières. De même, la décision du tribunal administratif de Bordeaux d'annuler la déclaration d'utilité publique (DUP) de la ligne D n'a permis de mandater les 23,7 M€ de crédits ouverts qu'à hauteur de 22 %.

- Des aléas techniques, notamment l'obligation de réaliser des diagnostics d'amiante qui a décalé de nombreux chantiers de voirie, ou encore les nouvelles mesures en matière d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (notés HAP) qui nécessitent de nouvelles études préalables aux travaux, générant encore des retards.

- Le changement de mandature, qui, classiquement, engendre des nouvelles orientations sur le périmètre et le calendrier de certains projets quelquefois avancés.

La mise en place progressive d'une gestion en autorisations de programme et en crédits de paiement à partir de 2014, décidée par la Communauté lors de son débat d'orientation du Programme Pluriannuel d'Investissements 2013-2018 du 22 mars 2013, qui s'est concrétisée par l'intégration en gestion de 26 AP dès 2014, va permettre d'accroître les performances de la gestion financière et la qualité de l'information comptable, et une amélioration des prévisions et consommations de crédits de paiements annuels. La généralisation de la gestion en AP/CP de la totalité du programme d'équipement sera effective au 1^{er} janvier 2016 dans le cadre du changement de nomenclature comptable de la Métropole avec le passage à la M.57 pour les budgets précédemment gérés en M.14.

3.2.1.1.2 Structure et évolution du programme d'équipement 2014

Tous budgets confondus, **sur un programme d'équipement total de 460 613 609,20 €, les investissements directs** réalisés représentent **383 695 902,24 €**, soit 83,30 % du total, ils **diminuent globalement de 9 743 816,49 €, soit de plus de 2 % par rapport à 2013.**

Programme d'équipement	2009	2010	2011	2012	2013	2014	part dans total 2014	Variation en volume 2014-2013	% 2014/ 2013
Investissements directs	278 415 251,54	282 238 820,67	322 515 411,09	361 476 161,39	393 439 718,73	383 695 902,24	83,30%	-9 743 816,49	-2,48%
dont tramway	25 223 020,65	11 278 405,99	29 066 012,66	90 462 343,76	159 445 960,38	162 005 157,20	35,17%	2 559 196,82	1,61%
Fonds de concours et subventions d'équipement	24 225 219,91	33 029 828,64	48 539 172,90	74 264 553,28	90 269 671,36	76 917 706,96	17%	-13 351 964,40	-14,79%
TOTAL	302 640 471,45	315 268 649,31	371 054 583,99	435 740 714,67	483 709 390,09	460 613 609,20		-23 095 780,89	-4,77%

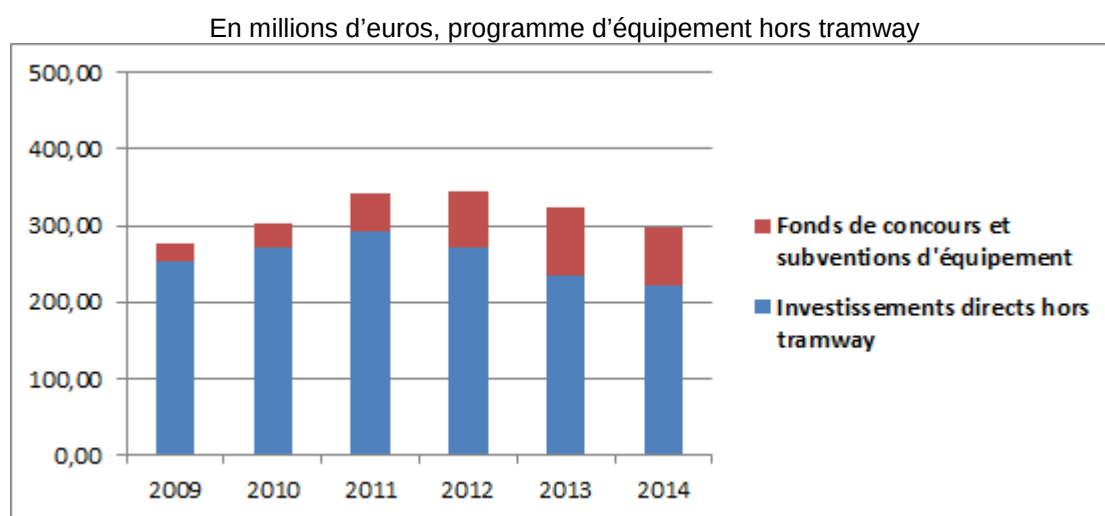
Hors investissements réalisés au Budget annexe des transports dans le cadre de la de la 3^{ème} phase du TCSP, qui sont en légère augmentation (1,61 %), la baisse des investissements directs est de 12 303 013 €, ce qui représente une diminution de 5,26 % par

rapport à ceux réalisés en 2013, eux même déjà en baisse de plus de 13,6 % par rapport à 2012. Hors tramway, la baisse constatée en 2013 (-37 M€) perdure en 2014, mais en s'atténuant.

Au Budget principal, les dépenses d'investissements directs et indirects (251,46 M€) sont en recul de 15,33 M€ par rapport à 2013 (266,79 M€), déjà inférieurs de 19 M€ essentiellement en voirie et assainissement.

Programme d'équipement hors tramway (en millions d'euros)	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation en volume 2014-2013	Variation en % 2014-2013
Investissements directs hors tramway	253 192 230,89	270 960 414,68	293 449 398,43	271 013 817,63	233 993 758,35	221 690 745,04	-12 303 013,31	-5,26%
Fonds de concours et subventions d'équipement	24 225 219,91	33 029 828,64	48 539 172,90	74 264 553,28	90 269 671,36	76 917 706,96	-13 351 964,40	-14,79%
Part des fonds de concours / Inv. directs	10%	12%	17%	27%	39%	35%		

Il convient également de relever que le poste des **subventions d'équipement versées et fonds de concours (chapitre 204) s'élève à 76 917 706,96 €**. Bien qu'en légère baisse en 2014 (notamment en raison de la diminution de la contribution à la ligne à grande vitesse (LGV) Bordeaux Tours), il représente encore 35 % des investissements hors tramway. Il est en forte progression depuis 2011 et marque une rigidification de la section d'investissement puisque ce type de dépenses se traduit par des appels de fonds mécaniques sur lesquels notre établissement a peu de marges de manœuvre.



3.2.1.1.3 Synthèse des dépenses d'équipement par grandes politiques

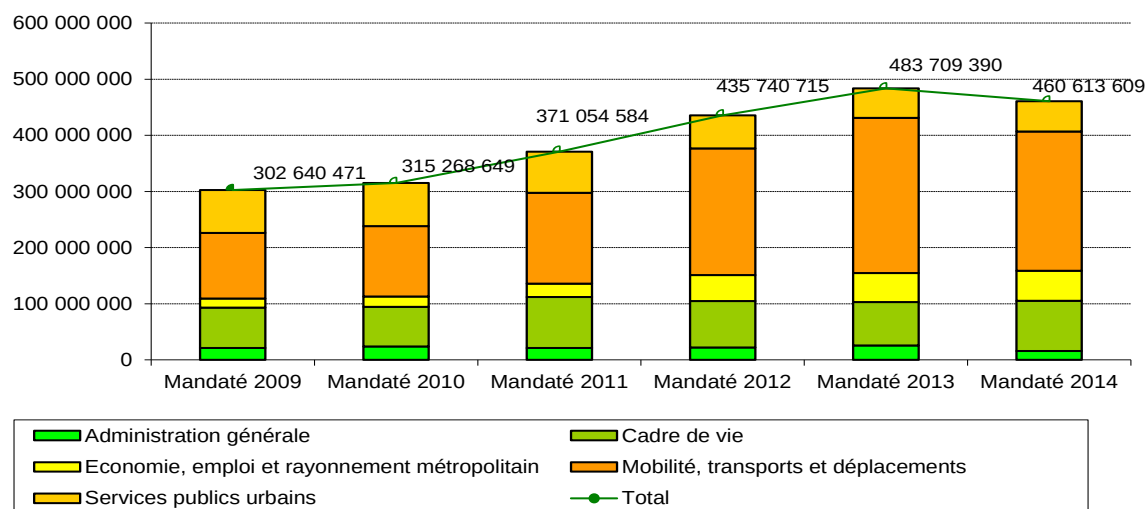
De manière globale, investissements directs et indirects confondus, **c'est le domaine de la mobilité et des transports sur lequel ont été réalisés l'essentiel des dépenses 2014**, puisque ce poste représente près de **54 % du programme d'équipement 2014**, bien qu'il enregistre une baisse de 10 % par rapport au mandaté 2013.

A noter que les investissements destinés à l'amélioration du cadre de vie, 2^{ème} poste de dépenses, sont en forte hausse en 2014 (+19,42 %).

Programme d'équipement par grands domaines	réalisé 2009	réalisé 2010	réalisé 2011	réalisé 2012	réalisé 2013	réalisé 2014	part /total 2014	% évolution 2014/2013
Administration générale	21 404 427,79	24 006 796,45	21 326 654,90	21 944 599,41	25 731 867,62	15 816 499,99	3,43%	-38,53%
Cadre de vie	71 544 537,63	70 529 149,81	90 680 668,02	82 792 243,89	77 349 447,17	89 430 815,65	19,42%	15,62%
Economie, emploi et rayonnement métropolitain	16 578 150,83	18 481 688,21	23 673 692,37	46 293 325,75	51 679 827,01	53 619 008,22	11,64%	3,75%
Mobilité, transports et déplacements	116 568 202,41	125 161 741,15	162 021 417,39	225 784 419,82	276 504 666,03	247 779 377,79	53,79%	-10,39%
Services publics urbains	76 545 152,79	77 089 273,69	73 352 151,31	58 926 125,80	52 443 582,36	53 967 907,55	11,72%	2,91%
Total	302 640 471,45	315 268 649,31	371 054 583,99	435 740 714,67	483 709 390,19	460 613 609,20	100,00%	-4,77%

□

Programme d'équipement réalisé 2009-2014



✓ Le domaine « **Mobilité, Transports et Déplacements** », avec **247,78 M€ en 2014**, bien qu'en baisse de 28,72 M€, reste le principal poste de dépense (53,79 % du total du programme d'équipement, sachant que le tramway pèse pour 162 M€, soit plus de 65 %.

Les investissements réalisés en faveur des transports en commun se sont élevés, en 2014, à 176,28 M€, ils représentent 71 % du total des dépenses de ce domaine.

Concernant le tramway, les travaux d'extension des lignes A, B et C se sont élevés à 84 M€, contre 121 M€ en 2013. Ces travaux sont, en partie, arrivés en phase opérationnelle en 2014 ou tout début 2015, notamment, pour la ligne A, l'extension de 3,6 km de la station Mérignac centre vers Magudas (nouvelle station Le Haillan/Rostand) et dont les essais ont démarré en novembre 2014, l'extension de 3,4 km de la ligne C entre les Aubiers et le Parc des expositions, avec un premier tronçon (Berge du lac) ouvert en janvier 2014 et le reste en cours d'essais ; et, côté Bègles, celle de 3,7 km vers la ZAC Terre Sud à Bègles qui fait l'objet d'essais depuis début 2015, et enfin l'extension de 3,5 km de la ligne B vers Pessac Alouette dont les essais ont démarré en janvier 2015 et qui s'ajoute au tronçon entre Claveau et Bordeaux nord mis en service en juin 2014.

Les travaux de réalisation du tram train du Médoc se poursuivent, avec 28,98 M€ de dépenses en 2014.

Toujours pour le tramway, les dépenses de renforcement de l'offre, avec notamment la mise en place des terminus partiels, se sont élevées à 10,56 M€, de nouvelles rames de tramway ont été acquises à hauteur de 18 M€, et 16,3 M€ ont été réalisés en 2014 pour les travaux du nouveau centre de maintenance La Jallère à Bordeaux Lac.

Enfin, pour les transports en commun, 2014 a été l'année de déploiement du nouveau Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV). Ce dispositif, qui permet d'optimiser le service de bus de la Cub et d'assurer la complète diffusion de l'état du réseau par tous les moyens techniques disponibles, a donné lieu à 5,14 M€ d'investissements mandatés sur cet exercice.

Concernant les itinéraires structurants d'agglomération (voirie), la contribution aux travaux d'amélioration de la Rocade représentent 6,71 M€ en 2014 (7,98 M€ en 2013) et 3,28 M€ ont été dépensés pour poursuivre les études du projet de pont Jean-Jacques Bosc qui s'inscrira avec le pont à travée levante Jacques Chaban-Delmas dans le maillage des territoires, le développement urbain des deux rives, le bouclage du réseau de transports en commun et la poursuite de la mise en valeur de la Garonne.

Les dépenses de voirie de proximité ont représenté 32 M€ dont 21 M€ pour le FIC (fonds de proximité voirie) en légère baisse par rapport au réalisé 2013 (24 M€), dont 3,4 M€ pour le réaménagement de l'espace St Michel et 1,2 M€ pour les aménagements cyclables.

Enfin, toujours dans le domaine de la voirie, les dépenses de réalisation d'itinéraires intercommunaux, notamment dans le cadre des contrats de co-développement 2012-2014, se sont élevées à 21,95 M€ en 2014

✓ Le domaine « **Cadre de vie** » représente le 2^{ème} poste de dépense en 2014, avec un montant réalisé de **89,43 M€** pour 77,35 M€ en 2013, **en hausse de plus de 14 %**.

Le foncier représente 19,73 M€ des dépenses de ce domaine, comprenant près de 9M€ d'acquisitions de terrains portées de manière temporaire par notre établissement pour le compte de La Fab notamment dans le cadre de 50 000 logements, également 8,8 M€ de réserves foncières et 2 M€ d'achat de terrains pour l'habitat. A noter le faible taux de réalisation en 2014 des crédits ouverts pour l'acquisition de terrains (41 %) qui s'explique essentiellement par une surestimation des besoins pour 2014.

Les actions en faveur de l'habitat et du logement s'élèvent à 32,87 M€ en 2014, dont 12,16 M€ d'aides pour assurer l'équilibre des opérations, et 9,23 M€ versés à Aquitanis pour contribuer à la production (2,65 M€) et la réhabilitation (6,57 M€) de logements. Celles réalisées dans le cadre de la politique de la ville se sont élevées à 5,93 M€, fon 1,18 M€ pour Lormont Génicart, 1,46 M€ pour Floirac Libération ou encore 1,27 M€ pour Eysines Grand Caillou.

Enfin, les opérations d'urbanisme représentent 27,16 M€ en 2014, par, notamment la réalisation de prestations et d'études par la Fab (2,7 M€), la poursuite des travaux du PAE Bassins à flots (2,83 M€), la participation de notre Etablissement à l'opération d'intérêt national (OIN) Euratlantique (2,46 M€) et la ZAC Saint Jean Belcier (10,8 M€), ou encore le programme d'aménagement d'ensemble (PAE) Centre-bourg au Taillan-Médoc (1,24 M€) ou la ZAC Bastide Niel (1,44 M€).

✓ Le domaine « **services publics urbains** » représente le 3^{ème} poste de dépense en 2014, avec un réalisé 2014 de **53,97 M€**, en légère hausse (+2,9 %) par rapport au réalisé précédent (52,44 M€).

Les dépenses d'assainissement eaux usées/eaux pluviales (EU/EP) (28,69 M€) sont en retrait de presque 15 M€ par rapport à 2013 et près de 29 M€ si on les compare à 2012 en

raison notamment de l'achèvement des travaux de restructuration/extension de la station d'épuration Louis Fargues, qui pesait encore pour 8,3 M€ en 2013, et la fin des travaux de déviation de réseaux dans le cadre de la réalisation des extensions du tramway.

De même, le FIC EU/EP est en baisse en 2014 de près de 2 M€, et de manière générale, le taux de réalisation des investissements au Budget annexe assainissement est faible (48,66 %), avec un total de 8,7 M€ de crédits annulés, notamment pour le renouvellement des réseaux (schéma directeur).

La collecte, le traitement et la valorisation des déchets ont donné lieu à 13,83 M€ de dépenses en 2014, dont 8,32 M€ pour la construction du 3^{ème} dépôt au Haillan.

La chaufferie bois de Lormont a généré une dépense de 5,89 M€ au budget réseau de chaleur.

Enfin les travaux de restructuration du crématorium de Mérignac/Pessac se sont poursuivis en 2014, avec 2,89 M€ réalisé sur l'exercice.

✓ Le domaine « **Economie, emploi et rayonnement métropolitain** » (53,62 M€) voit ses dépenses continuer d'augmenter (+3,75 %), mais de manière nettement plus modérée.

La contribution aux infrastructures ferroviaires représente 27,89 M€, c'est-à-dire plus de la moitié des dépenses totales du domaine, dont 21,70 % pour la LGV Bordeaux Tours qui devrait s'achever en 2017.

Autre poste de dépense important en 2014, l'acquisition de terrains pour les zones d'activités économiques (11,77 M€), en particulier pour l'aménagement de l'Aéroparc (terrain Dassault à Mérignac) ou la zone économique Eiffel à Pessac.

Enfin, 5,45 M€ ont été utilisés en 2014 pour participer à l'offre culturelle de la Métropole, dont 1,94 M€ pour la salle de spectacle à Floirac, et aux équipements sportifs (2,67 M€, dont 2,5 M€ de subvention au grand stade de Bordeaux).

A noter que le report sur 2015 des 3,6 M€ prévus en 2014 au titre de la participation à la cité des civilisations et du vin, l'abandon du projet SAVE actuel (3,5 M€), ainsi que le décalage des travaux de restructuration du marché d'intérêt national (MIN) prévus pour 1,24 M€ impactent fortement sur le taux de réalisation des crédits.

✓ Le domaine « **Administration générale** » (15,82 M€) comprend des dépenses en nette baisse (-38,53 %) par rapport à 2013 (25,73 M€), tout en présentant un taux global de réalisation des crédits relativement faible (51,66 %).

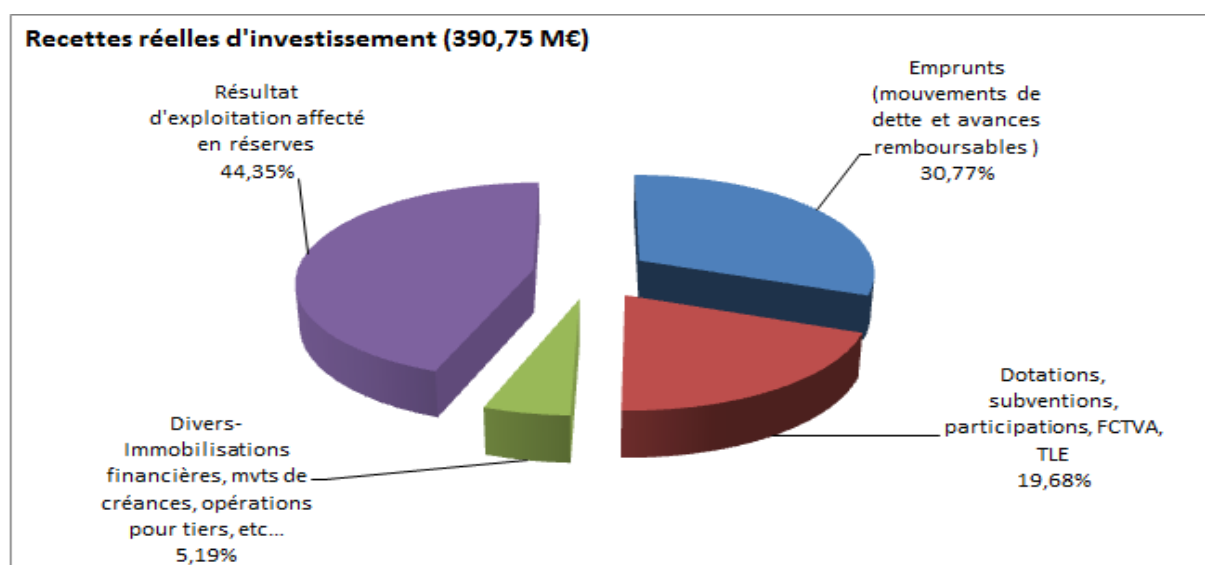
Une part importante des dépenses 2014 a servi à régler des travaux complémentaires de rénovation de l'hôtel communautaire (7 M€), en baisse de 5,75 M€ (pour 12,75 M€ 2013).

3.2.2 Les recettes d'investissement (390,75 M€)

Hors excédent antérieur reporté (8,57 M€), mais y compris le résultat d'exploitation fin 2013 affecté en réserves, les recettes d'investissement s'élèvent au total à 390,75 M€, et se caractérisent par une **recette d'emprunt doublée par rapport à 2013**, et une baisse importante des fonds affectés en réserves.

Recettes réelles d'investissement	2014	% dans total	2013	% dans total	Evolution 2013/ 2014 (en %)
Emprunts (mouvements de dette et avances remboursables)	120 246 800,00	30,77%	60 070 958,00	15,67%	100,17%
Dotations, subventions, participations, FCTVA, TLE	76 913 479,10	19,68%	63 793 738,38	16,64%	20,57%
Divers- Immobilisations financières, mouvements de créances, opérations pour le compte de tiers, etc...	20 294 772,30	5,19%	21 652 762,65	5,65%	-6,27%
Résultat d'exploitation affecté en réserves	173 291 474,59	44,35%	237 784 366,15	62,04%	-27,12%
TOTAL	390 746 525,99	100%	383 301 825,18	100%	1,94%

Les recettes réelles d'investissement, tous budgets confondus, se répartissent comme suit :



L'évolution légèrement à la hausse des recettes d'investissement (+1,94 % au total) est le résultat conjuguée de hausses et de baisses suivantes :

- Baisse de 27,12 % du résultat de fonctionnement 2013 affecté en 2014 en compte de réserves, il s'élève à 173,29 M€ contre 237,78 M€ pour le résultat de fonctionnement 2011 affecté en 2012 en compte de réserves,
- Hausse de 100 % du volume d'emprunts encaissés en 2014, mobilisés à hauteur de 120,25 M€ pour 60 M€ en 2013, dont 100 M€ emprunté auprès de la BEI, à des conditions avantageuses pour notre Etablissement, pour financer la 3^{ème} phase du tramway, et 20 M€ à La Banque Postale pour des besoins de financement globaux.
- Hausse globale du poste de recettes « Dotations, subventions, participations, FCTVA, TLE » dont le montant passe de 63,79 M€ en 2013 à 76,91 M€ en 2014 et qui intègre :

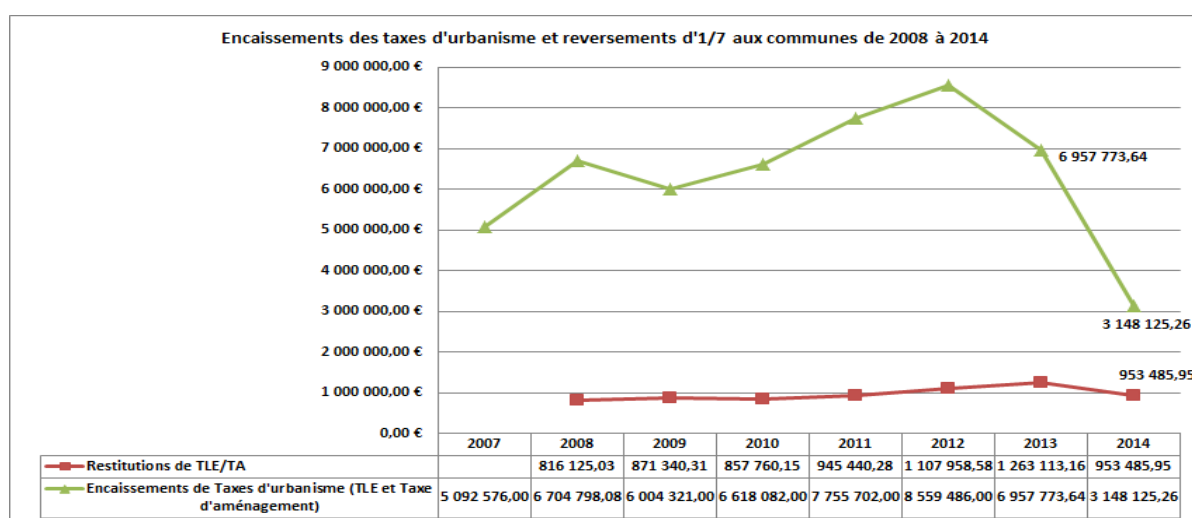
✓ 25,6 M€ de FCTVA versé par l'Etat au titre des investissements 2012, montant qui fléchit par rapport au montant reçu en 2013 (26,53 M€).

✓ 36,67 M€ de subventions d'équipements reçues, en hausse de 58 %, les subventions reçues en 2013 étant de 22,75 M€. Elles comprennent 13,78 M€ de subventions de l'Etat pour le financement de l'extension des lignes A,B et C de la 3^{ème} phase du tramway et 2,34 M€ pour le tram train du Médoc. Les recettes brutes de PAE restent stables, elles

passent de 8 M€ en 2013 (dont 6,43 M€ pour le PAE Bassins à flots) à 8,63 M€ en 2014. En matière de politique de la ville, les participations reçues de l'Etat sont en forte hausse en 2014 (2,57 M€ pour 0,89 M€ en 2013)

✓ 11,18 M€ de recettes d'amendes de police, qui augmentent de 3,57 M€ (48,56%) par rapport au produit versé en 2013 (7,53 M€). Le produit des amendes de police correspond à la part communautaire du produit des amendes relatives à la circulation routière pour l'année 2013. Il est calculé en multipliant le nombre des amendes de police dressées en 2012 pour les communes de La Cub (479 438 amendes pour 350 845 en 2011 soit une progression de 36,65 %) par une valeur de point fixé pour 2013 à 23,3281 € (21,46 € en 2012, 22,43 € en 2011). Ce produit est affecté au financement des opérations d'amélioration des transports en commun et de la circulation routière.

✓ 3,15 M€ au total de taxes locale d'équipement (TLE) et d'aménagement¹ (TA) reçues en 2014, en diminution de 54,75 % par rapport à 2013 (6,96 M€) et à 2012 (8,56 M€).



Face au faible dynamisme de la nouvelle TA, le Conseil de Communauté a décidé par délibération n°2014/0738 du 28 novembre 2014, de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2015, le taux de droit commun de la TA à 5 %, de reconduire les exonérations décidées en 2011, de fixer la valeur forfaitaire pour les aires de stationnement non comprises dans une surface close et couverte à 5 000 €.

Les restitutions de TLE/ TA effectuées en 2014 sur les encaissements 2013 atteignent la somme de 0,95 M€, en diminution de 24,51 % par rapport à 2013.

✓ Baisse de 6,27 % des autres recettes d'investissements, qui s'élèvent à 20,29 M€ en 2014 pour un réalisé de 21,65 M€ en 2013. Elles comprennent notamment 10,69 M€ de récupération d'avances versées sur marchés du tramway, étant précisé que le réalisé 2013 était impacté à hauteur de 9 M€ par la recette du versement par Bouygues du second pacte de 9 M€ fixé dans le cadre de l'acquisition du terrain de la ZAC La Berge du Lac.

¹ La taxe d'aménagement a été instituée par la loi n° 2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010, parue au JO du 30 décembre 2010.

La taxe d'aménagement est ainsi entrée en vigueur au 1^{er} mars 2012 et s'est substituée notamment à la taxe locale d'équipement.

Par délibération n° 2011/0773 du 25 novembre 2011, La Cub a institué un taux unique de droit commun de 2,6 % sur l'ensemble du territoire de La Cub.

Par délibération n° 2014/0738 du 28 novembre 2014, La Cub a fait évoluer le taux unique de droit commun de 2,6 % à 5 % à compter du 1^{er} janvier 2015

4 La gestion de la dette

4.1 Des conditions d'emprunt optimales en 2014

L'année 2014 a été marquée par la baisse constante des taux d'intérêts et la concurrence entre sources de financement et entre banques qui ont globalement profité au secteur local.

Par ailleurs, les prévisions d'emprunt affichées par La Cub au début de l'exercice ont donc pu être revues à la baisse à la faveur des excédents constatés au compte administratif 2013.

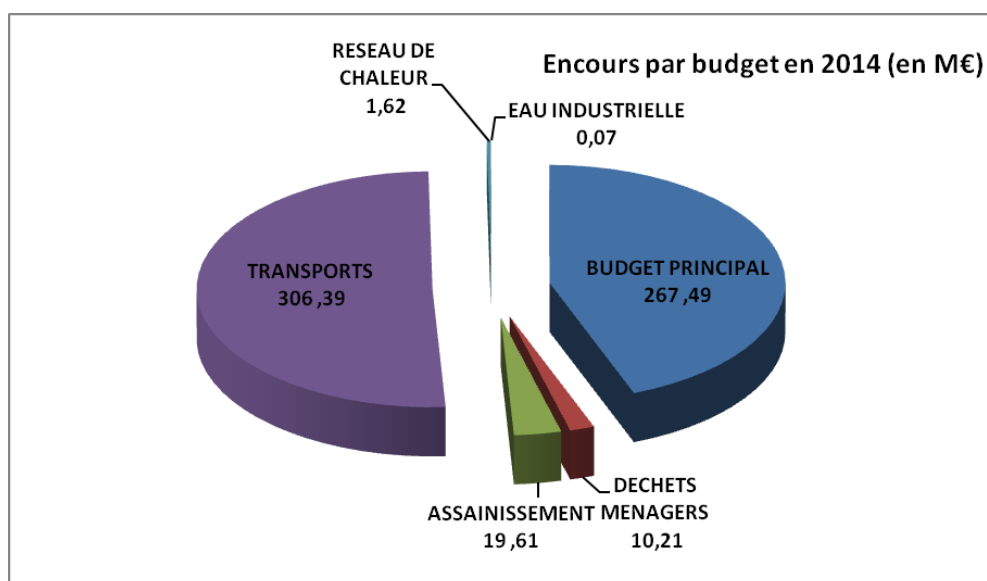
Néanmoins, dans le cadre d'un contrat global de 200 M€ signé avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) afin de financer la réalisation de la 3^{ème} phase du tramway, La Cub a mobilisé un second prêt, sur le Budget annexe des transports. Ce dernier d'un montant de 100 M€ a été contracté pour une durée de 15 ans à un taux de 1,98 % tout aussi favorable que lors de la précédente mobilisation en 2013 (1,82 % pour un montant de 50 M€). Sur ce contrat, il reste à La Cub une troisième tranche de 50 M€ à mobiliser en 2015.

Sur le Budget principal, notre Etablissement a mobilisé auprès de la Banque Postale, le 30 avril 2014, un montant de 20 M€ composé d'un premier prêt de 10 M€ à un taux fixe de 3,83 %, et un second prêt de 10 M€ à taux variable à Euribor 3 mois + une marge bancaire fixée à 1,62 %. Ces deux contrats ont une durée de 15 ans.

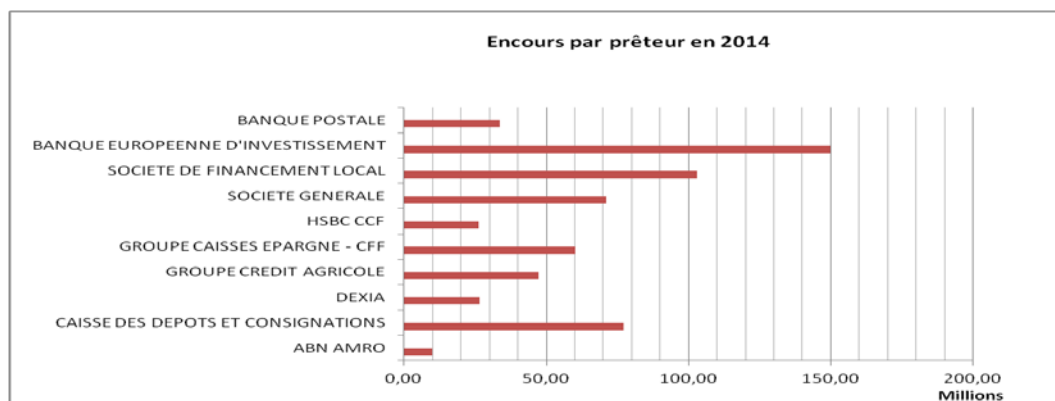
Il faut également noter la signature en décembre 2014 d'un contrat de 50 M€ avec la banque allemande Pfanbriefbank (PBB) afin de pourvoir aux achats des actions de la société Régaz en avril 2015 au sein de laquelle Bordeaux Métropole deviendra l'actionnaire majoritaire. Cependant la mobilisation effective du prêt n'interviendra qu'en décembre 2015. Malgré ce différé, les conditions offertes par ce nouveau partenaire sont excellentes comparées aux offres concurrentes, puisque le taux fixe ne sera que de 2,06 % pour une durée de 20 ans.

4.2 Des financements alternatifs au service du Budget annexe des transports qui devient le premier poste d'endettement de la Métropole

Porté par l'effet « tramway », la dette inscrite au Budget annexe des transports (306,39 M€) est, pour la première fois, supérieure à celle du Budget principal (267,49 M€). **Ces deux Budgets représentent 94,79 % de l'encours total de l'Etablissement.**



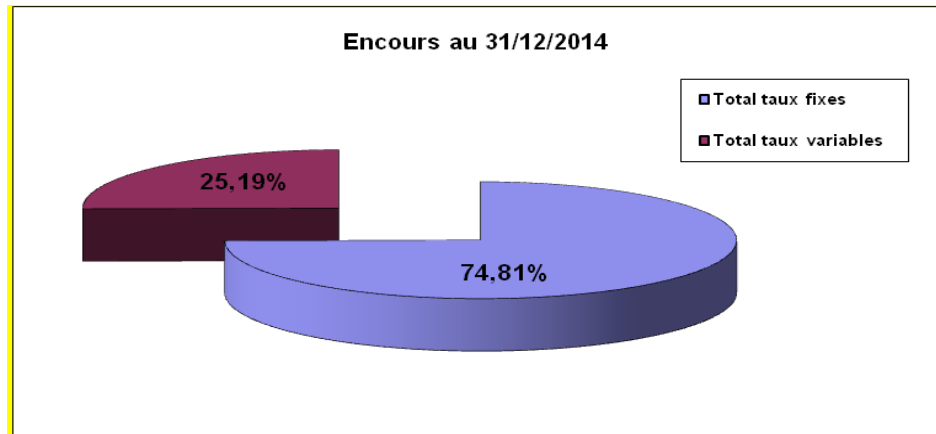
Parmi les établissements financiers, la BEI devient le premier prêteur avec 149,75 M€ de notre Etablissement en représentant 24,74% de l'endettement total exclusivement inscrit au Budget annexe des transports. La Société de Financement Local (SFIL) et la Caisse des Dépôts et Consignations respectivement détenteurs de 103,11 M€ et 77,24 M€ de l'encours viennent valider la stratégie de La Cub qui a privilégié, ces deux dernières années, les financements alternatifs aux conditions financières plus favorables que les prêts bancaires classiques.



4.3 Une dette en grande majorité à taux fixes qui confirme une stratégie prudente pour se préserver des hausses de taux

La répartition de la dette s'établit comme suit :

- une part à taux fixe représentant **74,81 %** (pour 68,28 % en 2013) de l'encours total ;
- une part à taux variable de **25,19 %** (pour 31,72 % en 2013).



La Communauté urbaine continue à privilégier une stratégie à long terme en positionnant quasi exclusivement sa dette nouvelle à taux fixe. En effet, les taux de marché sur des emprunts d'une durée de 15 ou 20 ans n'ont jamais été aussi bas qu'en 2014 à un niveau inférieur à 2 % marge comprise. Si le taux fixe permet de se préserver des futures hausses de taux il a également l'avantage de cristalliser les intérêts dans le temps et d'avoir une vision exacte des charges financières à payer sur toute la durée des emprunts.

Par ailleurs, notre Etablissement s'est engagé dans une politique de remboursements anticipés de ses emprunts les plus onéreux contractés ses dernières années afin d'optimiser le coût de notre dette par la mobilisation de nouveaux prêts à de meilleures conditions financières. En conjuguant ces actions (opportunités de taux et remboursements anticipés) La Cub bénéficie déjà d'une légère baisse du taux moyen de la dette. Elle est ainsi passée à 2,79 % fin 2014 contre 2,88% en 2013.

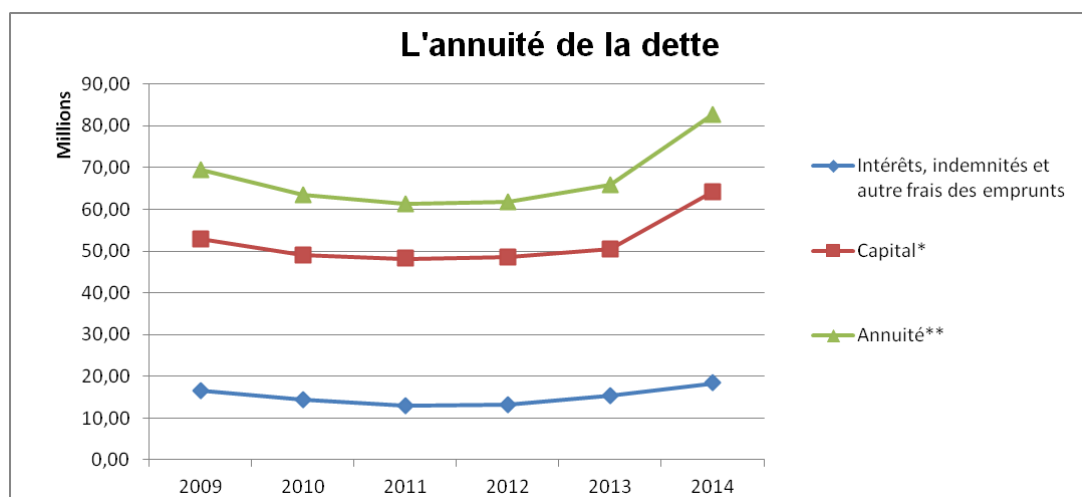
4.4 L'endettement repart comme prévu nettement à la hausse

L'annuité brute de la dette s'élève en 2014 à 82 655 445,95 € contre 65 882 293,30 en 2013.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Intérêts, indemnités et autre frais des emprunts	16 570 274,56	14 345 241,27	13 048 202,67	13 310 882,44	15 313 409,05	18 385 427,96
Capital	52 891 131,25	49 106 633,39	48 210 968,27	48 546 935,84	50 568 884,25	64 270 017,99
Annuité**	69 461 405,81	63 451 874,66	61 259 170,94	61 857 818,28	65 882 293,30	82 655 445,95
Variation en % des intérêts	-5,40%	-13,43%	-9,04%	2,01%	15,04%	20,06%
Variation en % du capital	4,90%	-7,16%	-1,82%	0,70%	4,16%	27,09%
Variation en % de l'annuité	2,24%	-8,65%	-3,46%	0,98%	6,51%	25,46%
Recettes Réelles de Fonct° (RRF)***	891 244 785,43	915 568 233,60	957 976 229,85	980 810 611,68	1 024 800 538,78	969 413 141,08
% annuité dans RRF***	7,79%	6,93%	6,39%	6,31%	6,43%	8,53%
Encours de la dette au 31/12 de l'exercice clos	605 205 821,26	570 800 377,24	488 409 740,33	504 822 704,44	549 651 672,33	605 390 579,59
Variation en % de l'encours de dette	6,80%	-5,68%	-14,43%	3,36%	8,88%	10,14%
% intérêts dans l'encours de la dette au 31/12 de l'exercice clos	2,74%	2,51%	2,67%	2,64%	2,79%	3,04%
** Les annuités du BEA Laure Gatet sont intégrées à partir de 2013 (départ des remboursements des loyers: juillet 2013)						
***RRF hors produits de cessions (compte 775)						

L'encours de dette de La Cub au 31 décembre 2014 est en nette progression. Il s'élève à 605,39 M€ contre 549,65 M€ au compte administratif 2013, soit une augmentation de 10,14 %. 120 M€ ont été mobilisés en 2014 tandis que l'amortissement s'élevait à 64,27 M€ sur la même période. L'encours 2014 atteint donc un niveau similaire à celui de 2009 après la mobilisation des emprunts de la 2^{nde} phase de la réalisation du tramway.

L'annuité brute est composée des remboursements d'emprunt et de leurs intérêts (y compris le remboursement de la dette du BEA Laure Gatet), mais également des indemnités de remboursement anticipés, de commissions aux banques et d'autres frais parmi lesquelles les commissions de non utilisation. Après la mobilisation des deux premières tranches du financement de la BEI pour 150 M€ et le règlement en année pleine des échéances du loyer du bâtiment administratif Laure Gatet, **l'annuité suit une progression forte mais logique (+25,46 %)**. Ce « bond en avant » fait passer l'annuité de 65,88 à 82,65 M€.



Le ratio **Annuité de la dette / Recettes réelles de fonctionnement**, ou la proportion représentée par la dette brute dans les recettes de fonctionnement (hors produits de cession), **s'établit à 8,53%** pour 6,43 % en 2013 et 6,31 % en 2012. Cette augmentation de plus de 2 points traduit bien un effet de ciseau entre un endettement à la hausse et une baisse substantielle des recettes réelles de fonctionnement.

Sur la base de la population DGF 2014 (747.266 habitants), l'encours par habitant est de 810 € au 31 décembre 2014 en augmentation de 60 € par habitant par rapport à l'exercice 2013, mais à un niveau un peu près comparable à l'ensemble du bloc local (communes et EPCI) à la fin de l'année de cette même année 2013 (780 €). Proportionnellement, l'annuité par habitant suit une progression encore plus forte à 111 € contre 90 € en 2013. Néanmoins, la Communauté urbaine conserve encore des marges de manœuvre comme le montre sa **capacité de désendettement** qui reste très en dessous des moyennes observées sur des strates équivalentes : **2,17 années en 2014 contre 1,51 en 2013** et, toujours en 2013, une moyenne de 4,90 années pour les EPCI.

* Source DGFIP et Finance active	Communauté Urbaine de Bordeaux au 31.12.2014	Communauté Urbaine de Bordeaux au 31.12.2013	Communes > 100 000 hab. * au 31.12.2013 (moyenne)	EPCI * au 31.12.2013 (moyenne)	Communes et EPCI * au 31.12.2013 (moyenne)
Dette par habitant (en €)	810	750	1239	593	780
Annuité par habitant (en €)	111	90	139	64	93
Capacité de désendettement (en années)	2,17	1,51	7,00	4,90	5,10

La durée de vie moyenne de la dette ressort à 6 ans et 5 mois et la durée de vie résiduelle est égale à 12 ans qui maintient la capacité de l'Etablissement à reconstituer sa capacité d'emprunt sur un cycle court.

Enfin, les risques liés à la typologie des emprunts contractés restent très faibles. La charte « Gissler » recense 98,81 % de l'encours communautaire sur les produits les moins risqués (entre 1A et 2B).

4.5 Les frais financiers

Depuis 1990, la Communauté urbaine de Bordeaux a contracté auprès de divers établissements financiers des contrats de financement long terme renouvelables qui se distinguent par leur souplesse d'utilisation. Pendant toute leur durée de vie, elles offrent à notre Etablissement, dans la limite du capital non amorti, la faculté de rembourser à son gré,

de manière temporaire et lorsque le volant de trésorerie le permet, tout ou partie du capital. Dans ce cas, le capital temporairement remboursé n'est plus productif d'intérêts, la collectivité pouvant bien entendu mobiliser à nouveau les fonds dès que la situation de trésorerie le nécessite.

En 2014, la Communauté urbaine a donc de nouveau saisi la possibilité de réaliser les économies de frais financiers qu'offrent ces contrats de financement long terme renouvelables (CLTR). Sur 76,92 M€ encore disponible au début de l'exercice, notre Etablissement a réalisé une économie de 2,37 M€ au titre de l'année 2014 soit pratiquement l'équivalent de l'exercice 2013 (2,52 M€) alors que le total disponible s'élevait à 93,10 M€.

Cependant, la progression des intérêts entre 2013 et 2014 atteint les 20,06 %. Le paiement des charges financières (intérêts et TVA) du bâtiment Laure Gatet et les indemnités de remboursements anticipés de deux prêts jugés onéreux pour notre Etablissement expliquent largement cette évolution.

Néanmoins, on constate que, rapporté à l'encours à la fin de cet exercice, le poids des intérêts n'évolue que très peu passant de 2,78% fin 2013 à 3,04% en 2014 en raison des taux fixes relativement faibles des derniers contrats signés par La Cub.

4.6 La gestion active de trésorerie

Notre Etablissement a souscrit des comptes à terme auprès du Trésor public pour un montant de 14, 081 M€ pour une durée de 12 mois à un taux de 0,14% le 2 juin 2014.

Ces fonds proviennent de l'encours des trois ex emprunts long terme renouvelables Dexia, dont la révocation des droits à tirage par la banque Dexia Crédit Local le 18 juillet 2012 a eu comme effet le rappel par la Communauté urbaine des plafonds de tirage

L'origine de ces fonds permet de justifier des conditions d'application des dispositions prévues aux articles 116 de la Loi des Finances pour 2004 et les articles L 1618-1 et L 1618-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui précisent le régime des dérogations à l'obligation de dépôt auprès de l'Etat des fonds des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Les placements y sont autorisés pour des fonds provenant notamment d'emprunt dont l'emploi est différé pour des raisons indépendantes de la volonté de la collectivité.

Souples et de courte durée, ces comptes à terme, non adossés à un compte à vue mais tenu dans les écritures de l'Etat, ont constitué le moyen de placement le plus adapté à la Communauté urbaine.

5 Les ratios de gestion

L'analyse des principaux résultats d'exploitation permet de s'assurer de la soutenabilité des projets de l'Etablissement à moyen terme sans obérer sa structure financière à long terme, notamment en accroissant trop rapidement son endettement et en dégradant trop fortement sa capacité d'épargne. Le tableau ci-après présente les soldes de gestion et ratios tels qu'ils ressortent d'une consolidation des budgets de La Cub en mouvements réels.

En € sauf mention spéciale - hors produits de cession		2014	2013	Evolution en %
A	Recettes de fonctionnement	969 413 141,08	1 024 800 538,78	-5,40%
B	Dépenses de fonctionnement (hors chapitre 66)	672 372 080,91	646 148 502,79	4,06%
C=A-B	Epargne de Gestion	297 041 060,17	378 652 035,99	-21,55%
D	Charges d'intérêt et frais financiers (chap 66)	18 305 420,82	15 632 369,51	17,10%
E=C-D	Epargne brute	278 735 639,35	363 019 666,48	-23,22%
F	Remboursement en capital de la dette	64 270 017,99	50 568 884,25	27,09%
G=E-F	Epargne nette	214 465 621,36	312 450 782,23	-31,36%
H	Encours de dette au 31/12/2014 (y compris BEA)	605 390 579,59	549 651 672,33	10,14%
I=H/E	Capacité de désendettement (en années)	2,17	1,51	43,45%
J=(B+F)/A	Capacité d'épargne (en années)	0,76	0,69	10,13%
	En cours de dette / Recettes fiscales (en années)	2,05	1,82	12,64%
K	Annuité de la dette	82 665 505,95	65 882 293,30	25,47%
L=K/A	Annuité de la dette / Recettes de fonctionnement	8,53%	6,43%	32,64%
	Emprunt de l'exercice/Dépenses d'équipement de l'année	26,05%	12,40%	110,10%

5.1 L'épargne de gestion :

L'épargne de gestion représente le montant que la collectivité réussit à dégager sur les éléments de sa gestion avant prise en compte de l'annuité de la dette. Elle représente ce qui reste à la collectivité après avoir payé et encaissé l'ensemble des charges et produits de fonctionnement qu'ils soient courants ou exceptionnels.

En 2014, **l'épargne de gestion** s'élève à 297 041 060,17 €, elle diminue de **21,55 %** par rapport à 2013, après retraitement des produits de cession (13 108 519,05 €).

Hors mouvements liés à la comptabilité de stock réalisées en 2014 sur les Budgets annexes Caveaux, Lotissements et ZAC (soit un résultat déficitaire de -478 608,49 €), recette volatile et non reconductible d'un exercice à l'autre, cette épargne passe à 298 025 174,69 € pour 379 708 016,08 € en 2013, **la baisse constatée en 2014 est de 21,29 %**.

La baisse de l'épargne de gestion est le résultat conjugué d'une moindre dynamique des recettes (baisse des dotations) et une forte augmentation de certaines charges, en particulier des contributions obligatoires (contribution forfaitaire d'exploitation Tbc et SDIS).

Il convient également de rappeler que le bon niveau de l'épargne de gestion 2013 reposait en grande partie sur des recettes fiscales exceptionnelles non récurrentes.

5.2 L'épargne brute

L'**épargne brute** (ou autofinancement brut) représente le montant que la collectivité réussit à dégager sur les éléments de sa gestion afin de financer tout ou partie de ses investissements.

Elle représente ce qui reste à la collectivité après avoir payé et encaissé l'ensemble des charges et produits de fonctionnement qu'ils soient courants, financiers ou exceptionnels.

En 2014, dans des conditions identiques à l'épargne de gestion, l'épargne brute ou autofinancement brut, qui ressort du compte consolidé, s'élève à 278 735 639,35 € pour 363 019 666,48 € en 2013, elle enregistre une **baisse importante de 23,22 %**.

Elle représente moins d'un tiers (28,77 %) des recettes réelles de fonctionnement agrégées hors produits de cession et hors recettes des budgets à comptabilité de stocks (505 506,03 €) pour 35,47 % en 2013.

5.3 L'épargne nette

L'**épargne nette** (ou autofinancement net) représente ce qui reste à la collectivité après avoir déduit de l'épargne brute le remboursement de l'annuité en capital venant à échéance dans l'année.

Cette somme représente le montant disponible pour le financement des investissements.

En 2014, sur le périmètre de l'épargne brute, l'épargne disponible (ou autofinancement net) dégagée des mouvements de l'exercice s'élève, tous budgets confondus, à 214 465 621,36 € pour 312 450 782,23 € en 2013, **elle régresse de 31,36 %**.

A l'effet conjugué de charges en hausse et de moindre recettes vient s'ajouter une mobilisation importante de la dette en 2014 (+120 M€), malgré des remboursements anticipés.

5.4 Le ratio de capacité dynamique de désendettement

Le ratio de capacité dynamique de désendettement, qui rapporte l'encours de la dette au 31 décembre de l'exercice à l'épargne brute dégagée dans l'année sur les recettes de fonctionnement correspond au nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la totalité de l'encours si la Communauté affectait l'intégralité de son épargne à cet objectif.

Ce ratio, qui rapporte un stock et un flux, permet de mesurer simplement la proportion qui existe entre le niveau de la dette et la capacité à rembourser de la collectivité, et donc sa marge de manœuvre financière.

En première analyse, l'encours de dette au 31 décembre 2014 (605 390 078,18 €, BEA Jean Fleuret inclus) rapporté à l'autofinancement brut hors produit de cessions ressort, en Budget consolidé, à **2,17 années (pour 1,51 année en 2013)**.

5.5 Le ratio encours de la dette rapporté aux recettes fiscales

Ce ratio permet d'apprécier l'importance de l'encours de la dette indépendamment des modes de remboursement retenus. Un ratio supérieur à 3 années de ressources fiscales doit amener la collectivité à s'interroger sur sa situation d'endettement et à prendre toutes mesures visant à réduire celui-ci.

L'en-cours de la dette au 31/12/2014 (605,39 M€), rapporté au produit fiscal 2014 y compris les dotations de compensation fiscales de l'État (soit 295,77 M€) **ressort à 2,05 années contre 1,82 années en 2013** (en-cours de dette de 549,65 M€ pour des recettes fiscales de 302,12 M€) et 1,96 années en 2012. Cette dégradation s'explique à la fois par l'augmentation de l'en-cours de la dette (+10,14 %), et par la baisse des recettes fiscales et des compensations versées par l'Etat en 2014 (-2,10 %).

5.6 Le ratio de capacité d'épargne

Ce ratio qui rapporte les charges de fonctionnement et le remboursement annuel de la dette en capital au total des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice (hors produits de cession) s'établit à **0,76 année en 2014** contre 0,69 en 2013.

Son augmentation traduit une dégradation de l'autofinancement disponible pour l'investissement.

5.7 Le ratio annuité de la dette sur recettes de fonctionnement

Avec une annuité de la dette en augmentation de 25,47%, qui passe de 65 882 293,30 € en 2013 à 82 665 505,95 € en 2014, associée à des recettes de fonctionnement moins dynamiques (-5,40%), **la dégradation de ce ratio, qui passe de 6,43% à 8,53 %, est le reflet d'un effet « ciseaux » qui s'accroît en 2014.**

5.8 Le ratio emprunts de l'exercice/dépenses d'équipement

Du fait de la réalisation de 120 M€ d'emprunts en 2014 pour 60 M€ en 2013, le ratio : Emprunts / dépenses d'équipement (chapitres 204, 20, 21 et 23) **passé de 12,40 % en 2013 à 26,05 % en 2014**. L'augmentation de ce ratio s'explique par la **mobilisation importante de l'emprunt en 2014**, notamment pour financer la 3^{ème} phase du tramway à des conditions très avantageuses pour notre établissement.

6 Les engagements hors bilan

La présentation des engagements hors bilan, pour la seconde année, est une des premières étapes dans l'engagement de la Métropole dans un processus d'amélioration de la sincérité et de la transparence de ses comptes et, plus tard, de la certification de ses comptes.

La fiabilité des comptes implique nécessairement que le lecteur « extérieur » dispose d'informations financières suffisamment précises et exhaustives pour comprendre d'une part l'évolution des charges, des produits et des principaux éléments du patrimoine de la collectivité et d'autre part, **les engagements financiers auxquels la collectivité est tenue ou risque de l'être**. Il s'agit précisément des engagements contractés par la collectivité et pouvant générer soit une dépense sans que l'on connaisse le moment de la réalisation de cet engagement ou si cet engagement va réellement se concrétiser et/ou que l'on ne soit pas en mesure d'en évaluer le montant.

Dans ce cas, la réglementation et les normes ne permettent pas de constater une provision ou une charge pour intégrer ces engagements au bilan de la collectivité.

Pourtant, ils doivent être portés à la connaissance du Conseil de la Métropole car ils peuvent créer un risque réel sur l'équilibre financier de la collectivité (surtout les charges que l'on nomme aussi « passifs éventuels » en comptabilité d'entreprise) et donc sur sa capacité à rembourser ses emprunts, financer ses investissements ou même payer ses charges de fonctionnement.

A cet égard, ne sont pris en compte que les engagements présentant **un impact financier significatif**. Les instructions budgétaires et comptables imposent de préciser la nature de ces engagements dans plusieurs annexes. Ces annexes sont jointes au Budget et/ou au Compte administratif.

La fiabilité des comptes sera donc également évaluée au regard de la qualité de cette information présentée dans les comptes.

L'objectif de qualité de cette information sera intégrée dans le plan d'action du projet « certification des comptes » qui sera engagé dans les premiers mois de l'exercice 2016.

Il convient également de préciser que notre Etablissement, à compter de l'exercice comptable 2015, aura l'obligation de présenter un bilan de sa gestion pluriannuelle à l'occasion du vote du compte administratif, qui devra être assorti de l'état relatif à la situation des autorisations de programme et d'engagement.

Les engagements hors bilan présentant un caractère financier significatif sur l'exercice 2014 sont : les autorisations de programme et les garanties d'emprunts accordées aux bailleurs sociaux. Le partenariat public-privé que constitue le bail emphytéotique administratif de l'immeuble Jean Fleuret fait l'objet d'une présentation dans les éléments de la dette intégrés au bilan.

6.1 Les autorisations de programme

Les autorisations de programme (AP/CP) constituent la limite supérieure des dépenses concourant à la réalisation d'un projet ou d'un ensemble de projets d'une même politique qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. **De par leur caractère pluriannuel, elles contribuent à donner une image fidèle des engagements de dépense pris pour le futur pour Bordeaux Métropole et par conséquent une meilleure lisibilité des capacités de financement de la collectivité au titre de nouveaux projets.**

C'est dans cet esprit que le principe de généralisation progressive d'ici 2016 a été fixé par la délibération du 20 décembre 2013 approuvant le règlement budgétaire et financier expérimental de gestion en AP/CP, mouvement qui a été poursuivi depuis. Dans ce cadre, il convient de dresser le bilan de la gestion pluriannuelle et des engagements restant à financer.

Au 1^{er} janvier 2014, le montant d'autorisation voté s'élevait à 1,97 Md€ pour l'ensemble des budgets. Au 31 décembre, compte tenu des réalisations antérieurs et d'une réalisation 2014 de 221,578 M€, le montant des engagements restant dus s'élèvent à 964,782 M€. La ventilation de ces engagements par Budget se présente ainsi :

	Montant AP votée pour mémoire	Réalisé antérieur	Réalisé CP 2014	Reste à financer CP ultérieurs	Crédits gelés en attente de clôture de l'AP
Budget principal	844 312 105,52	371 965 716,95	48 766 260,55	420 080 128,02	3 500 000,00
Budget des déchets ménagers	20 031 028,00	7 293 245,03	8 317 981,19	4 419 801,78	-
Budget assainissement	150 877 809,36	118 904 911,55	2 430 895,60	29 542 002,21	-
Budget des transports	955 215 010,75	282 411 418,05	162 063 103,07	510 740 489,63	-
	1 970 435 953,63	780 575 291,58	221 578 240,41	964 782 421,64	3 500 000,00

Chacune de ces autorisations a été impactée par la réalisation de l'exercice 2014 ; que ce soit en volume (au travers de révision à la hausse comme à la baisse), en terme d'ajustement du crédit de paiement voté pour l'exercice 2014 à l'occasion de décisions modificatives ou en terme de lissage et /ou de gel de crédits en prévision d'une clôture ultérieure d'autorisation.

Au titre de 2014, les seules créations et révisions d'autorisation de paiement (AP) sont intervenues à l'occasion du vote du Budget 2014. Elles concernent cinq AP au Budget principal pour un volume de 101,21 M€ et une AP au Budget annexe des transports pour 5,060 M€.

Les décisions de gestion relatives aux crédits de paiement portent sur l'affectation des sommes non réalisées et qui peuvent faire l'objet d'un lissage c'est-à-dire une proposition de renvoi de ce disponible sur un millésime futur ; les reports étant réduits aux seules opérations se terminant l'exercice suivant.

Au terme de 2014, **le ratio de couverture des autorisations de programme** (restes à mandater en autorisations de programme / crédits de paiements mandatés durant l'exercice), qui permet d'évaluer la soutenabilité budgétaire des AP ouvertes, **s'établit à 4,3 ans**. Ce ratio représente le nombre d'années nécessaires à l'épuisement du stock d'autorisations de programme affectées non encore mandatées, si le rythme de consommation restait le même (221,6 M€ par an) et sans ouverture de nouvelles AP. La **zone d'alerte** de ce ratio se situe à **5/6 ans**, soit la durée d'un mandat.

6.1.1 Les opérations de gestion réalisées au titre des autorisations ouvertes au Budget principal :

- Le crédit de paiement voté pour le financement de la Ligne à Grande Vitesse Tours Bordeaux a connu un rythme de consommation sur 2014 conforme à la prévision de crédits de 21,703 M€ de réalisation. De ce fait, seul 0,236 M€ a été lissé vers 2016.

- Le crédit voté au titre de l'autorisation pour le Plan patrimoine durable, au titre du seul volet « économie d'énergies », présente également un taux de réalisation correct de 81,07 % soit 0,926 M€. De ce fait, le lissage des crédits disponibles s'élève à 0,216 M€. Il s'agit des seules dépenses du volet « économie d'énergies ».

- S'agissant du financement des travaux de la boucle haut débit, cette autorisation a été votée pour la période 2014-2019 à hauteur de 11 511 M€. Seul 1,044 M€ a été dépensé sur les 2,51 M€ d'inscrits soit un taux de réalisation de 41,58 % et 1,467 M€ est ventilé sur le crédit de paiement 2016 après lissage.

- Au titre du renouvellement urbain et des actions d'accompagnement de la politique de la ville conduites sur 3 opérations (Floirac Libération, Talence Thouars et Eysines Grand Caillou), l'autorisation qui arrive bientôt à mi-vie présente un taux correct de réalisation de 72 % en 2014 soit 3,765 M€. De ce fait, sur 5,231 M€ de crédits ouverts, seul 1,466 M€ serait lissé en 2016.

- S'agissant de l'autorisation pour la réalisation de la ZAC d'Ambarès, révisée à la baisse à l'occasion du budget primitif 2014 (-1,130 M€), elle fait l'objet de nouvelles études et connaît donc une faible mobilisation de crédits en 2014. Aussi sur les 0,181 M€ de crédits de paiement ouverts en 2014, 0,143 M€ a été lissé en 2016.

- L'AP dédiée au projet du terminal de Grattequina présente un taux de réalisation de 100 % du crédit de paiement alloué soit une réalisation de 0,830 M€ sur 2014.

- Au titre de la rénovation de l'hôtel communautaire, l'autorisation révisée à la hausse à l'occasion du Budget primitif 2014 (4,037 M€) affiche un taux de consommation de 98 % et devrait être clôturée prochainement. En 2014, 0,481 M€ ont été lissés sur 2016 sur 4,239 M€ de crédits de paiement 2014 (89 % de taux de mandatement).

- L'autorisation relative au financement du pont Jacques Chaban-Delmas de 174 M€ devrait être clôturée en 2016 et présente un taux de consommation de 99,52 % à fin 2014. Le crédit de paiement 2014 de 0,801 M€ est réalisé à 83,60 % et le lissage proposé sur 2016 s'élève à 0,131 M€.

- S'agissant du pont Jean-Jacques Bosc faisant l'objet d'une autorisation de 146 M€, la réalisation 2014 est bien en deçà de la prévision avec un taux de 68,28% (soit 3,290 M€ de mandatement) et un lissage opéré sur 2016 de 1,528 M€.

- L'autorisation au titre de l'Aide à l'équilibre d'opération en matière de logement regroupe désormais deux contrats (2006-2009 et 2010-2015) et s'élève depuis 2014 à 170 M€ (85,706 M€). Au cours de cet exercice, 93,82 % des crédits ouverts ont été mandatés soit 11,728 M€, conduisant à un lissage réduit de 0,772 M€.

- Concernant le projet SAVE, l'autorisation qui avait été augmentée de 1,086 M€ pour atteindre un montant de 8 M€ conforme aux engagements initiaux de la Métropole. Un crédit de paiement de 3,5 M€ avait été ouvert au budget et seuls 4 K€ ont été mandatés. Le projet ne devant pas être poursuivi, du moins sous cette forme, il a été décidé de ne procéder à aucun lissage et la clôture de cette AP devrait intervenir en 2015.

6.1.2 Les opérations de gestion réalisées au titre des autorisations ouvertes au Budget annexe déchets ménagers :

- La construction du troisième dépôt de l'environnement fait l'objet d'une autorisation de 20,031 M€. Sur des crédits de paiement ouverts à hauteur de 11,801 M€ en 2014, 70,49 % ont été consommés soit 8,318 M€, générant un lissage sur les crédits de paiement 2016 de 3,483 M€. Le projet devrait être achevé en 2016 (taux d'avancement de 78 % en 2014).

6.1.3 Les opérations de gestion réalisées au titre des autorisations ouvertes au Budget annexe assainissement :

- Le projet de station d'épuration Louis Fargues fait l'objet d'une autorisation de 104,827 M€, revalorisée de 1 M€ au moment du budget 2014 qui a dépassé les 97,47 % de réalisation globale fin 2014. Elle devrait donc être clôturée au plus tard en 2016. Un important lissage a été fait en 2014 (1,3 M€), suite à un mandatement de seulement 37,74 % des crédits ouverts en 2014 (0,788 M€ de réalisé).

- S'agissant de l'autorisation relative aux travaux d'assainissement sur le secteur Brazza, le projet initial de station d'épuration Brazza a évolué en 2014 vers un nouveau choix technique ce qui explique le taux de réalisation faible de 53,03 %. Sur cet exercice, 1,219 M€ ont fait l'objet d'un lissage en 2016 sur 2,3 M€ de crédits ouverts en 2014.

6.1.4 Les opérations de gestion réalisées au titre des autorisations ouvertes au Budget annexe transport :

- L'autorisation de programme pour les ateliers tram et bus a été réévaluée de 5,060 M€ au budget du fait de l'intégration de nouveaux projets et s'élève donc à 16,77 M€. L'exercice est marqué par un faible taux de réalisation de 15,31 %, soit 0,23 M€ sur 1,505 M€ de crédits de paiement ouverts, induisant un lissage de 1,274 M€.

6.1.5 Les opérations de gestion réalisées au titre de la 3^{ème} phase tramway tous budgets confondus :

Pour mémoire, le projet de 3^{ème} phase tramway a été évalué à 1,059 Md€, dont une autorisation de programme (pour la partie investissement) qui s'élève à 1,0328 Md€. En 2014, l'AP est fortement marquée par la suspension de la ligne D dont les travaux devaient débuter, alors que les extensions (hors tram train du Médoc) et les renforcements d'offre ont pu avancer selon le planning initial. En outre sa particularité est de se répartir, au vu de l'ampleur et de la complexité du projet, sur trois budgets différents :

- Au Budget principal, l'impact de la suspension de la ligne D s'est traduit par un faible mandatement des crédits à hauteur de 9,35 % des crédits ouverts (soit 1,008 M€), nécessitant de lisser 9,775 M€ sur les 10,784 M€ ouverts en 2014.

- Même constat sur le Budget annexe assainissement et un taux de réalisation de seulement 16,83 % soit 0,423 M€. Par conséquent, un important lissage de 2,092 M€ (sur 2,515 M€ ouverts) a été réalisé en 2014.

- Au Budget annexe transport, l'impact de la suspension des travaux de la ligne D est moindre sur le taux de réalisation compte tenu de la programmation des crédits qui portait surtout sur les extensions de lignes A, B et C ainsi que sur les dépenses du Tram-train du Médoc. De ce fait, de 74,36 % des crédits ouverts en 2014 ont été mandatés soit 161,833 M€ et 55,813 M€ ont fait l'objet d'un lissage.

Libellé de l'autorisation de programme	Autorisations votées	Crédits de paiements mandatés antérieurs	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2014	Crédits de paiement mandatés au cours de l'exercice 2014	Restes à financer
La Ligne à Grande Vitesse	128 460 433,00	76 469 699,75	21 940 000,00	21 703 612,62	30 287 120,63
Plan Patrimoine durable	7 872 153,10	3 614 483,76	1 142 866,93	926 576,12	3 331 093,22
Travaux Boucle haut débit	11 510 950,00	0,00	2 510 950,00	1 044 165,20	10 466 784,80
Renouv. Urbains : actions d'accompagnement	20 825 504,30	4 608 647,80	5 231 288,17	3 765 177,60	12 451 678,90
Urbanisme opérationnel (ZAC, PAE...)	12 141 315,00	6 930 924,56	181 038,05	38 033,24	5 172 357,20
Terminal de Grattequina	1 660 000,00	166 000,00	830 000,00	830 000,00	664 000,00
Rénovation de l'Hôtel Communautaire	50 373 028,57	45 644 615,94	4 239 419,63	3 758 296,71	970 115,92
Pont Jean Jacques Bosc	146 000 000,00	1 350 840,14	4 818 149,80	3 289 690,10	141 359 469,76
Pont Jacques Chaban Delmas	174 000 000,00	172 496 441,57	801 444,70	669 997,32	833 561,11
Agglo-campus - convention de site	5 110 000,00	0,00	0,00	0,00	5 110 000,00
Aide à l'équilibre d'opération (part CUB)	170 000 000,00	41 273 088,37	12 500 000,49	11 728 052,12	116 998 859,51
3ème phase Tramway	62 368 721,55	17 990 749,43	10 783 669,50	1 008 137,90	43 369 834,22
projet SAVE	8 000 000,00	1 420 225,63	3 500 000,00	4 521,62	3 075 252,75
Total budget principal	798 322 105,52	371 965 716,95	68 478 827,27	48 766 260,55	374 090 128,02
Construction du 3ème dépôt de l'environnement	20 031 028,00	7 293 245,03	11 800 769,20	8 317 981,19	4 419 801,78
Total budget annexe déchets ménagers	20 031 028,00	7 293 245,03	11 800 769,20	8 317 981,19	4 419 801,78
Station Louis Fargues - reconstruction et équip.spécialisés	104 826 729,59	102 167 573,41	2 087 488,29	787 788,60	1 299 699,69
Secteur Brazza	14 035 787,00	2 185 787,04	2 299 728,74	1 219 651,97	10 630 347,99
3ème phase Tramway	32 015 292,77	13 979 883,21	2 515 381,77	423 455,03	17 611 954,53
Total budget annexe assainissement	150 877 809,36	118 333 243,66	6 902 598,80	2 430 895,60	29 542 002,21
Ateliers tram et bus	16 774 567,00	1 474 113,90	1 504 976,60	167 643,78	15 132 809,32
3ème phase Tramway	938 440 443,75	280 937 304,15	217 645 766,55	161 832 730,10	495 670 409,50
Total budget annexe transport	955 215 010,75	282 411 418,05	219 150 743,15	162 000 373,88	510 803 218,82
Total 3ème phase de tramway tous budgets	1 032 824 458,07	312 907 936,79	230 944 817,82	163 264 323,03	556 652 198,25
TOTAL	1 924 445 953,63	780 003 623,69	306 332 938,42	221 515 511,22	918 855 150,83

6.2 La dette garantie communautaire

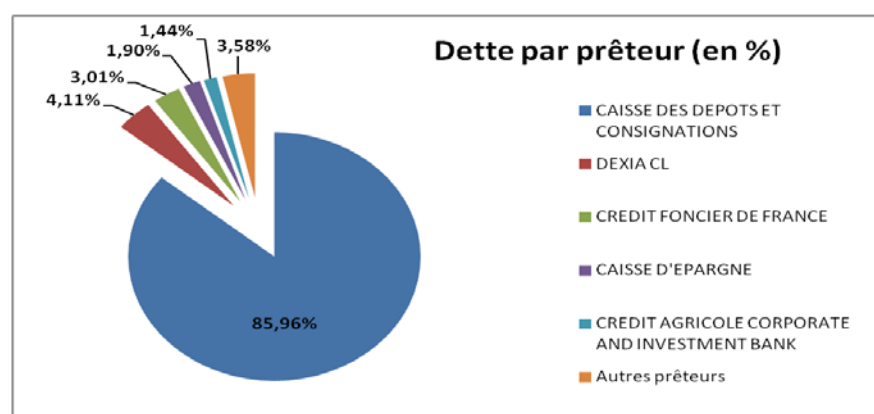
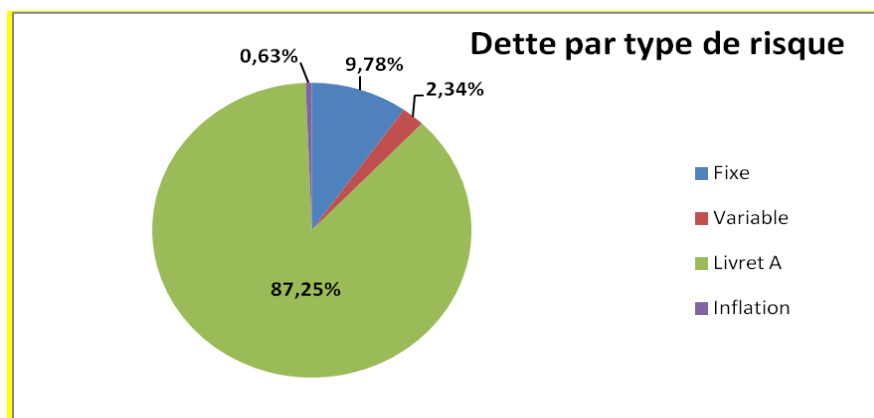
L'emprunt constitue le mode de financement principal des investissements locatifs sociaux. Aussi, la garantie d'emprunt octroyée par La Cub fait partie de l'offre de soutien permanent aux organismes de logement social qui permet de favoriser la construction et la réhabilitation des logements.

6.2.1 L'encours dépasse définitivement les 2 Md€

Le montant d'emprunts garantis par La Cub en 2014 représente 298,14 M€ contre 216,06 M€ en 2013. Un effort sans précédent qui fait définitivement passer l'encours de garantie de la Communauté urbaine à plus de 2 Md€ (2,153 Mds€ contre 1,896 Mds€ en 2013) et près de 3.000 lignes d'emprunt. La forte mobilisation des fonds d'épargne distribués sous forme de prêts par la Caisse des dépôts et Consignations (CDC) exclusivement garantis par notre Etablissement sur son territoire, expliquent largement la progression de l'encours.

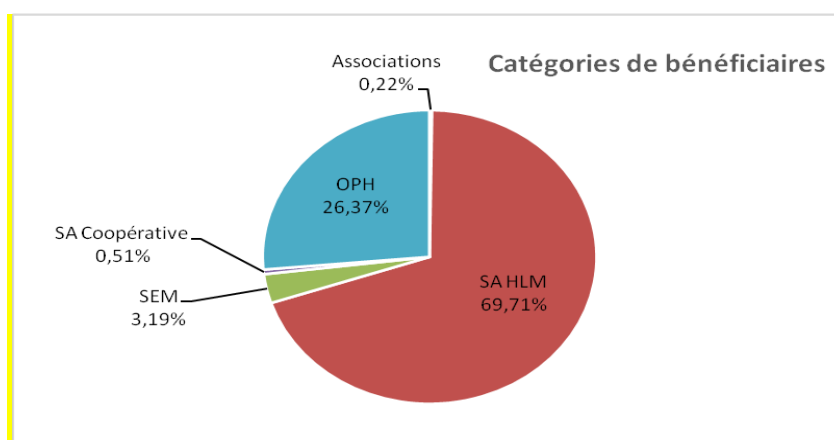
6.2.2 Le taux du livret A permet aux bailleurs de diminuer leurs charges financières

La grande majorité des prêts est donc accordée par la CDC aux bailleurs sociaux et font l'objet de remboursements adossés au livret A réputés sans risque. Ainsi, on constate logiquement des résultats proportionnellement identiques entre la dette par type de risque et la dette par prêteur.



Le taux moyen de la dette garantie se situe à 1,95 % donc en dessous de 2 % en raison du taux du livret fixé à 1 % depuis le 1er août 2014 ce qui signifie que les charges financières des bailleurs ont particulièrement diminuées cette dernière année.

Les bénéficiaires sont essentiellement les sociétés anonymes d'habitations à loyers modérés (SA HLM) pour 69,71 % de l'encours total au premier rang desquels Domofrance tient largement la 1ère place avec un encours garanti par l'Etablissement de 733,25 M€, loin devant Mesolia Habitat (225,04 M€) et Clairsienne (210,46 M€). Au nombre de deux, les offices publics de l'habitat (OPH) représentent 26,37 % de l'encours total mais il s'agit quasi exclusivement d'Aquitanis dont le volume s'élève à 558,69 M€. Enfin, les sociétés d'économie mixte (SEM) ne représentent que 3,19 % de l'encours total.



*
* *

TABLEAUX

EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2014
(avec prise en compte des restes à réaliser (EN MOUVEMENTS BUDGETAIRES))

LIBELLES	REALISES		RESTE A REALISER		Excédent ou Déficit d'actif
	Section de Fonctionnement	Section D'Investissement	Section de Fonctionnement	Section D'Investissement	
Budget Principal (M 14)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	121 667 201,59	3 877 115,82			
* Recettes (Hors excédent reporté)	693 525 467,15	343 856 968,99	0,00	7 447 412,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	536 239 967,68	351 838 155,17	6 453 303,94	176 742 909,78	
* Déficit de l'exercice		7 981 186,18			
* Excédent de l'exercice	157 285 499,47				
Excédent de clôture	278 952 701,06	0,00			
Déficit de clôture		4 104 070,36			
Résultat global de clôture	278 952 701,06	-4 104 070,36	-6 453 303,94	-169 295 497,78	99 099 828,98
Budget Déchets ménagers (M 14)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	3 403 698,48	18 437 427,58			
* Recettes (Hors excédent reporté)	99 969 136,08	8 617 937,43	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	103 372 781,71	15 195 162,01	0,00	6 253 430,51	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	-3 403 645,63	-6 577 224,58			
Excédent de clôture	52,85	11 860 203,00			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	52,85	11 860 203,00	0,00	-6 253 430,51	5 606 825,34
Restaurants administratifs (Régie) (M 14)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	0,00	49 602,78			
* Recettes (Hors excédent reporté)	2 042 276,59	112 785,27	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	2 042 276,59	101 681,13	0,00	60 706,92	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice		11 104,14			
Excédent de clôture	0,00	60 706,92			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	0,00	60 706,92	0,00	-60 706,92	0,00
B.A. Assainissement (M 49)					
* Déficit reporté	0,00	8 401 348,32			
* Excédent reporté	9 480 846,27	0,00			
* Recettes (Hors excédent reporté)	34 907 636,28	41 379 503,62	0,00	1 329 952,87	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	19 160 997,56	30 607 072,08	2 093,00	6 863 890,25	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	15 746 638,72	10 772 431,54			
Excédent de clôture	25 227 484,99	2 371 083,22			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	25 227 484,99	2 371 083,22	-2 093,00	-5 533 937,38	22 062 537,83
B.A. SPANC (M 49)					
* Déficit reporté	26 582,22	0,00			
* Excédent reporté	0,00	157 926,00			
* Recettes (Hors excédent reporté)	133 088,26	40,80	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	97 336,28	40,80	0,00	0,00	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	35 751,98				
Excédent de clôture	9 169,76	157 926,00			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	9 169,76	157 926,00	0,00	0,00	167 095,76

B.A. Transports (M 43)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	38 236 714,36	6 608 852,77			
* Recettes (Hors excédent reporté)	298 191 289,33	281 673 509,99		1 446 196,14	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	288 537 296,79	303 434 516,76	5 516 070,46	9 436 902,15	
* Déficit de l'exercice		21 761 006,77			
* Excédent de l'exercice	9 653 992,54				
Excédent de clôture	47 890 706,90				
Déficit de clôture		-15 152 154,00			
Résultat global de clôture	47 890 706,90	-15 152 154,00	-5 516 070,46	-7 990 706,01	19 231 776,43
B.A. Régie CREMATORIUM (M 4)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	1 750 908,23	1 879 808,32			
* Recettes (Hors excédent reporté)	892 257,06	145 234,50	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	892 257,06	2 923 010,97	0,00	715 895,11	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	0,00	-2 777 776,47			
Excédent de clôture	1 750 908,23				
Déficit de clôture		-897 968,15			
Résultat global de clôture	1 750 908,23	-897 968,15	0,00	-715 895,11	137 044,97
B.A. S.E.P. F. (M 4)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	0,00	30 406,87			
* Recettes (Hors excédent reporté)	140 598,31	0,00	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	140 598,31	0,00	0,00	0,00	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice					
Excédent de clôture	0,00	30 406,87			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	0,00	30 406,87	0,00	0,00	30 406,87
B.A. CAVEAUX (M 4)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	36 924,14	74 454,82			
* Recettes (Hors excédent reporté)	94 120,26	79 638,23	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	83 689,11	4 050,88	26 709,55	0,00	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	10 431,15	75 587,35			
Excédent de clôture	47 355,29	150 042,17			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	47 355,29	150 042,17	-26 709,55	0,00	170 687,91
B.A. RESEAU DE CHALEUR (M 4)					
* Déficit reporté	0,00	141 139,65			
* Excédent reporté	1 008 249,81	0,00			
* Recettes (Hors excédent reporté)	1 905 711,56	6 465 966,87	0,00	2 472 854,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	223 196,82	9 957 838,59	40 000,00	1 130 867,76	
* Déficit de l'exercice		3 491 871,72			
* Excédent de l'exercice	1 682 514,74				
Excédent de clôture	2 690 764,55				
Déficit de clôture		3 633 011,37			
Résultat global de clôture	2 690 764,55	-3 633 011,37	-40 000,00	1 341 986,24	359 739,42

B.A. LOTISSEMENTS (M14)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	5 875,51	1 134 163,75			
* Recettes (Hors excédent reporté)	35 888,64	12 800,00	0,00	1 438 778,28	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	35 888,64	35 888,64	2 410 164,36	0,00	
* Déficit de l'exercice		23 088,64			
* Excédent de l'exercice					
Excédent de clôture	5 875,51	1 111 075,11			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	5 875,51	1 111 075,11	-2 410 164,36	1 438 778,28	145 564,54
B.A. Z.A.C. (M 14)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	20 343,30	1 498 402,19			
* Recettes (Hors excédent reporté)	333 018,48	265 407,14	0,00	4 821 035,08	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	265 513,62	265 460,38	4 820 981,84		
* Déficit de l'exercice		53,24			
* Excédent de l'exercice	67 504,86				
Excédent de clôture	87 848,16	1 498 348,95			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	87 848,16	1 498 348,95	-4 820 981,84	4 821 035,08	1 586 250,35
B.A. Z.A.C. du TASTA (M 14)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	588,81	0,00			
* Recettes (Hors excédent reporté)	811 301,57	810 145,31	0,00	2 089 061,76	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	811 301,57	810 145,31	1 562 463,07	0,00	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice					
Excédent de clôture	588,81	0,00			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	588,81	0,00	-1 562 463,07	2 089 061,76	527 187,50
B.A. Z.A.C. des Quais (M 14)					
* Déficit reporté	0,00	0,00			
* Excédent reporté	137,95	0,00			
* Recettes (Hors excédent reporté)	2 659 388,91	2 311 874,12	0,00	2 077 220,30	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	2 658 674,12	2 311 874,12	2 077 220,30	0,00	
* Déficit de l'exercice					
* Excédent de l'exercice	714,79				
Excédent de clôture	852,74	0,00			
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	852,74	0,00	-2 077 220,30	2 077 220,30	852,74
B.A. REGIE EAU INDUSTRIELLE. (M 4)					
* Déficit reporté	0,00	31 120,80			
* Excédent reporté	151 146,71	0,00			
* Recettes (Hors excédent reporté)	537 491,51	359 655,24	0,00	0,00	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	491 660,59	447 845,98	0,00	58 538,46	
* Déficit de l'exercice		88 190,74			
* Excédent de l'exercice	45 830,92				
Excédent de clôture	196 977,63				
Déficit de clôture		119 311,54			
Résultat global de clôture	196 977,63	-119 311,54	0,00	-58 538,46	19 127,63

Total Budget principal + Budgets Annexes (Instructions M 14 & M 4 X)					
* Déficit reporté	26 582,22	8 573 608,77			
* Excédent reporté	175 762 635,16	33 748 160,90			
* Recettes (Hors excédent reporté)	1 136 178 669,99	686 091 467,51	0,00	23 122 510,43	
* Dépenses (Hors déficit reporté)	955 053 436,45	717 932 742,82	22 909 006,52	201 263 140,94	
* Déficit de l'exercice		31 841 275,31			
* Excédent de l'exercice	181 125 233,54	0,00			
Excédent de clôture	356 861 286,48				
Déficit de clôture		-6 666 723,18			
Résultat global de clôture	356 861 286,48	-6 666 723,18	-22 909 006,52	-178 140 630,51	149 144 926,27

EXERCICE 2014- COMPTE ADMINISTRATIF - BALANCE GENERALE									
Cptes	LIBELLES	Résultat antérieur		MOUVEMENTS BUDGETAIRES		MOUVEMENTS REELS		MOUVEMENTS D'ORDRE ET ENTRE BUDGETS	
		DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
	TOTAL GENERAL SECTIONS D'INVESTISSEMENT	8 573 608,77	33 748 160,90	717 932 742,82	686 091 467,51	533 306 726,16	390 746 525,99	184 626 016,66	295 344 941,52
	BUDGET PRINCIPAL								
001	Résultat d'investissement reporté		3 877 115,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions des immobilisations			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° d'ordre de transfert entre sections (Invest°)			4 004 890,92	59 632 771,93	0,00	0,00	4 004 890,92	59 632 771,93
041	Opérations patrimoniales			15 242 231,12	15 242 231,12	0,00	0,00	15 242 231,12	15 242 231,12
10	Dotations, fonds divers et réserves			2 779 956,62	182 266 382,38	953 485,95	182 266 382,38	1 826 470,67	0,00
13	Subventions d'investissement			4 802 300,50	29 939 064,61	4 802 300,50	29 939 064,61	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			70 613 997,68	48 729 448,24	41 594 152,19	20 246 800,00	29 019 845,49	28 482 648,24
20	Immobilisations incorporelles			14 160 882,29	126 518,12	14 160 882,29	126 518,12	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées			77 270 614,09	833 799,14	76 917 706,96	833 799,14	352 907,13	0,00
21	Immobilisations corporelles			43 902 364,58	785 282,27	43 902 364,58	785 282,27	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours			116 815 790,98	1 770 320,51	116 475 790,98	1 214 879,50	340 000,00	555 441,01
26	Participations et créances rattachées			157 003,76	0,00	157 003,76	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières			1 019 513,44	3 486 765,15	391 564,92	3 146 765,15	627 948,52	340 000,00
458155	Bordeaux Gare Saint Jean			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458164	Pessac- Aménagement Place V république			174 743,08	0,00	174 743,08	0,00	0,00	0,00
458168	Mérignac-Avenue Kennedy Eclairage pub			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458171	Eclairage public Bègles Terre Sud			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458172	Eclairage pub - Parempuyre rue de la Gare			53,41	0,00	53,41	0,00	0,00	0,00
458173	Eclairage pub - Pessac le Pontet			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458174	Bordeaux - Ecl Pub desserte Pont Bacalan			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458175	Cenon - Ecl Pub desserte Pont Bacalan			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458176	Lormont - Ecl Pub desserte Pont Bacalan			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458177	Carbon Bl - Ecl p Ave A.Conte/rue V.Hugo			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458178	Le Taillan - Avenue la Boiétie ecl pub			12 097,72	0,00	12 097,72	0,00	0,00	0,00
458179	Bordeaux extension ABC amgt voirie 3e phase			119 119,68	0,00	119 119,68	0,00	0,00	0,00
458180	Bordeaux Bassins à Flots			591 219,02	0,00	591 219,02	0,00	0,00	0,00
458181	Bordeaux Bassins à Flots			113 106,55	0,00	113 106,55	0,00	0,00	0,00
458181	Mérignac avenue de la Libération			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458182	Restauration digue rive droite sud			22 659,43	0,00	22 659,43	0,00	0,00	0,00
458189	Modèle multimodal			35 610,30	0,00	35 610,30	0,00	0,00	0,00
458218	Lormont avenue Libération R			0,00	120 475,00	0,00	120 475,00	0,00	0,00
458255	Bordeaux - Gare Saint Jean			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458264	Pessac- Aménagement Place V république			0,00	373 273,40	0,00	373 273,40	0,00	0,00
458268	Mérignac- Avenue Kennedy-Ecl pub			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458271	Eclairage Pub- Bègles Terre Sud			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458272	Eclairage Pub- Parempuyre rue de la Gare			0,00	82 045,60	0,00	82 045,60	0,00	0,00
458273	Eclairage pub - Pessac le Pontet			0,00	6 257,95	0,00	6 257,95	0,00	0,00
458274	Bordeaux - Ecl pub Desserte Pont Bacalan			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458275	Cenon - Ecl Pub desserte Pont Bacalan			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458276	Lormont - Ecl Pub desserte Pont Bacalan			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458277	Carbon Bl - Ecl p Ave A.Conte/rue V.Hugo			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458278	Le Taillan - Avenue la Boiétie ecl pub			0,00	50 348,80	0,00	50 348,80	0,00	0,00
458279	Bordeaux extension ABC amgt voirie 3e phase			0,00	138 820,46	0,00	138 820,46	0,00	0,00
458280	Bordeaux Bassins à Flots			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458281	Mérignac avenue de la Libération			0,00	33 949,22	0,00	33 949,22	0,00	0,00
458285	Le Haillan Aménagement voirie tramway 3e phase			0,00	8 021,13	0,00	8 021,13	0,00	0,00
458286	Eysines Aménagement voirie tramway 3e phase			0,00	35 558,76	0,00	35 558,76	0,00	0,00
458287	Mérignac aménagement de voirie 3e phase			0,00	160 024,90	0,00	160 024,90	0,00	0,00
458289	Modèle multimodal			0,00	35 610,30	0,00	35 610,30	0,00	0,00
	SOUS-TOTAL BUDGET PRINCIPAL	0,00	3 877 115,82	351 838 155,17	343 856 968,99	300 423 861,32	239 603 876,69	51 414 293,85	104 253 092,30
	BUDGETS ANNEXES								
	REGIE DES REST° ADMINISTRATIFS		49 602,78	101 681,13	112 785,27	16 959,70	0,00	84 721,43	112 785,27
	DECHETS MENAGERS		18 437 427,58	15 195 162,01	8 617 937,43	15 024 967,91	312 464,77	170 194,10	8 305 472,66
	ASSAINISSEMENT	8 401 348,32		30 607 072,08	41 379 503,62	17 474 446,06	17 359 824,61	13 132 626,02	24 019 679,01
	SPANC		157 926,00	40,80	40,80	0,00	0,00	40,80	40,80
	TRANSPORTS URBAINS		6 608 852,77	303 434 516,76	281 673 509,99	190 789 057,46	129 875 126,11	112 645 459,30	151 798 383,88
	CREMATORIUM		1 879 808,32	2 923 010,97	145 234,50	2 893 010,97	17 030,65	30 000,00	128 203,85
	S.E.P.F.		30 406,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	CAVEAUX		74 454,82	4 050,88	79 638,23	0,00	0,00	4 050,88	79 638,23
	RESEAU DE CHALEUR	141 139,65		9 957 838,59	6 465 966,87	6 454 159,76	3 487 343,92	3 503 678,83	2 978 622,95
	LOTISSEMENTS		1 134 163,75	35 888,64	12 800,00	0,00	0,00	35 888,64	12 800,00
	Z.A.C.		1 498 402,19	265 460,38	265 407,14	0,00	0,00	265 460,38	265 407,14
	Z.A.C.du TASTA à Bruges			810 145,31	810 145,31	0,00	0,00	810 145,31	810 145,31
	Z.A.C.DES QUAIS à Floirac			2 311 874,12	2 311 874,12	0,00	0,00	2 311 874,12	2 311 874,12
	REGIE EAU INDUSTRIELLE	31 120,80		447 845,98	359 655,24	230 262,98	90 859,24	217 583,00	268 796,00
	SOUS-TOTAL BUDGETS ANNEXES	8 573 608,77	29 871 045,08	366 094 587,65	342 234 498,52	232 882 864,84	151 142 649,30	133 211 722,81	191 091 849,22
	TOTAL GENERAL SECTIONS FONCTIONNEMENT	26 582,22	175 762 635,16	955 053 436,45	1 136 178 669,99	690 677 501,73	982 521 660,13	264 375 934,72	153 657 009,86
	BUDGET PRINCIPAL								
002	Résultat de fonctionnement reporté		121 667 201,59			0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général			83 817 504,20		83 817 504,20	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			132 133 348,64		87 813 318,33	0,00	44 320 030,31	0,00
013	Atténuation de charges				96 892,22	0,00	96 892,22	0,00	0,00
014	Atténuation de produits			96 096 822,09		96 096 822,09	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues			0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement			0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° d'ordre de transfert entre sections (Fonct°)			59 632 771,93	4 004 890,92	0,00	0,00	59 632 771,93	4 004 890,92
65	Charges de gestion courante			149 655 979,40		78 393 369,83	0,00	71 262 609,57	0,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			567 537,94		567 537,94	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières			11 053 819,65		11 053 819,65	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles			3 282 183,83		3 282 183,83	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine				62 849 486,40	0,00	4 019 190,83	0,00	58 830 295,57
73	Impôts et taxes				365 507 324,79	0,00	365 507 324,79	0,00	0,00
74	Dotations, subventions & participations			241 902 088,26		0,00	241 902 088,26	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante				4 090 355,35	0,00	4 090 355,35	0,00	0,00
76	Produits financiers				143 896,13	0,00	143 896,13	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels				14 879 533,08	0,00	14 879 533,08	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et amortissements				51 000,00	0,00	51 000,00	0,00	0,00
	SOUS-TOTAL BUDGET PRINCIPAL	0,00	121 667 201,59	536 239 967,68	693 525 467,15	361 024 555,87	630 690 280,66	175 215 411,81	62 835 186,49
	BUDGETS ANNEXES								
	REGIE DES REST° ADMINISTRATIFS			2 042 276,59	2 042 276,59	1 861 882,82	1 123 601,29	180 393,77	918 675,30
	DECHETS MENAGERS		3 403 698,48	103 372 781,71	99 969 136,08	86 067 023,76	94 243 046,50	17 305 757,95	5 726 089,58
	ASSAINISSEMENT		9 480 846,27	19 160 997,56	34 907 636,28	3 593 452,16	27 830 761,74	15 567 545,40	7 076 874,54
	SPANC	26 582,22		97 336,28	133 088,26	71 514,12	133 047,46	25 822,16	40,80
	TRANSPORTS URBAINS		38 236 714,36	288 537 296,79	298 191 289,33	235 981 076,03	225 393 633,53	52 556 220,76	72 797 655,80
	CREMATORIUM		1 750 908,23	892 257,06	892 257,06	637 745,72	886 462,66	254 511,34	5 794,40
	S.E.P.F.			140 598,31	140 598,31	121 516,31	44 348,22	19 082,00	96 250,09
	CAVEAUX		36 924,14	83 689,11	94 120,26	4 050,88	90 069,38	79 638,23	4 050,88
	RESEAU DE CHALEUR		1 008 249,81	223 196,82	1 905 711,56	129 152,09	1 351 063,53	94 044,73	554 648,03
	LOTISSEMENTS		5 875,51	35 888,64	35 888,64	23 088,64	0,00	12 800,00	35 888,64
	Z.A.C.		20 343,30	265 513,62	333 018,48	265 460,38	67 504,86	53,24	265 513,62
	Z.A.C.du TASTA à Bruges		588,81	811 301,57	811 301,57	134 645,75	417,00	676 655,82	810 884,57
	Z.A.C.DES QUAIS à Floirac		137,95	2 658 674,12	2 659 388,91	556 868,87	347 514,79	2 101 805,25	2 311 874,12
	REGIE EAU INDUSTRIELLE		151 146,71	491 660,59	537 491,51	205 468,33	319 908,51	286 192,26	217 583,00
	SOUS-TOTAL BUDGETS ANNEXES	26 582,22	54 095 433,57	418 813 468,77	442 653 202,84	329 652 945,86	351 831 379,47	89 160 522,91	90 821 823,37
	BUDGET PRINCIPAL	0,00	125 544 317,41	888 078 122,85	1 037 382 436,14	661 448 417,19	870 294 157,35	226 629 705,66	167 088 278,79
	REGIE DES REST° ADMINISTRATIFS	0,00	49 602,78	2 143 957,72	2 155 061,86	1 878 842,52			

- COMPTE ADMINISTRATIF 2014 AGREGÉ - COMPTES SIMPLIFIÉS - TABLEAU DE SYNTHÈSE -
(Hors mouvements d'ordre & virements internes)

LIBELLES	Budget Principal	Budget Régie Administratifs	Budget Déchets ménagers	Budget Assainissement	Budget SPANC	Budget Transports	Budget Crématorium	Budget S.E.P.F.	Budget Caveaux	Budget Chaleur	Budget Lotissements	Budget Z.A.C.	Budget Z.A.C. Tasta	Budget Z.A.C. des Quails	Budget Régie Eau Indust®	Budget Général
	T.T.C	H.T.	T.T.C.	T.T.C.	H.T.	H.T.	T.T.C		H.T.	T.T.C	H.T.	H.T.	H.T.	H.T.	H.T.	
Recettes de fonctionnement																
Versement Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 489,616,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 489 616,91
Redevance assainissement	0,00	0,00	0,00	25 026 124,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 026 124,80
Impositions Directes	215 901 157,43	833 953,87	5 588 300,24	2 687 310,97	0,00	62 051 000,00	5 794,40	96 250,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	287 163 767,00
Subvention d'investissement du Budget principal pris sur fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres recettes fiscales (Compensations fiscales)	8 603 461,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 603 461,00
Dotation de Compensation de la Réforme de TP (DCRTP)	33 466 429,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 466 429,00
Dotation de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR)	63 647 578,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 647 578,00
Attribution de compensation (TPU)	14 478 965,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 478 965,00
Autres revers. de fiscalité (Pénalité logis. Sociaux Art. 55 loi SRU)	217 014,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	217 014,79
Taxe d'enlèvement ordures ménagères	0,00	0,00	81 499 147,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 499 147,00
D.G.F. (y.c. permanents Syndicaux) & D.G.D. (74124,74126)	198 017 028,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198 017 028,00
Recettes du Réseau des Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 362 140,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 362 140,80
Redevance publicité Abribus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100 000,00
Autres produits exceptionnels	1 987 437,84	1,68	42 423,73	880 803,71	7,48	6 696 585,59	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	417,00	714,79	2 002,75	9 610 394,59
Reprise en année N Provisions semi budgétaires constituées sur exercices antérieurs	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00
Autres Recettes	10 165 504,79	1 123 599,61	12 485 147,62	1 923 833,23	133 039,98	745 194,57	886 462,66	44 348,22	90 069,38	1 351 063,51	0,00	67 504,86	0,00	346 800,00	317 905,76	29 680 474,19
Sous- total	546 535 575,85	1 957 555,16	99 615 018,59	30 518 072,71	133 047,46	287 444 537,87	892 257,06	140 598,31	90 069,38	1 351 063,53	0,00	67 504,86	417,00	347 514,79	319 908,51	969 413 141,08
Cessions éléments actif (compte 715)	12 892 095,24	0,00	216 328,15	0,00	0,00	95,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 108 519,05
s/Total A	559 427 671,09	1 957 555,16	99 831 346,74	30 518 072,71	133 047,46	287 444 633,53	892 257,06	140 598,31	90 069,38	1 351 063,53	0,00	67 504,86	417,00	347 514,79	319 908,51	982 521 660,13
Dépenses de fonctionnement																
Charges de personnel & frais assimilés (Chapitre 012) (cptes 621-624-63 sauf 635,637)	87 813 318,33	996 099,18	38 326 756,24	1 162 426,17	68 502,80	3 300 901,29	277 311,75	121 402,83	0,00	121 098,78	0,00	0,00	0,00	0,00	4 926,67	132 192 744,04
Autres dépenses de fonctionnement hors dette	104 761 597,19	865 783,64	39 567 416,51	633 361,35	2 644,58	5 831 444,62	360 433,97	0,00	3 006,00	6 304,52	23 088,64	265 460,38	134 645,75	556 888,87	200 541,66	153 212 597,88
Contribution financière obligatoire au SDIS (cpté 6553)	57 968 142,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 968 142,05
Attribution de compensation (TPU)	55 793 041,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 793 041,27
Dotation de Solidarité Communautaire (TPU)	35 523 957,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 523 957,10
Fonds de Périséquation (FPIC)	3 220 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 220 433,00
Autres restitutions de fiscalité au titre dégrèvements (Tascom,...)	1 559 390,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 559 390,72
Contribution financière au SIVOM de la Rive droite (cpté 6554)	0,00	0,00	7 704 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 704 880,00
Phx forfaitaire d'exploitation y compris taxe professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208 351 436,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208 351 436,28
Constitutions de Provisions semi budgétaires	0,00	0,00	19 999,64	992 248,00	0,00	7 455 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 467 247,64
Subv except d'invtr (Vers. Indemnités à SNCF, EDF, invest. etc., Tramway)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 235 003,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 235 003,75
Autres dépenses exceptionnelles	3 351 904,53	0,00	116 823,04	132 512,29	366,74	1 460 435,28	0,00	113,48	1 044,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 063 200,24
s/Total B	349 991 784,19	1 861 882,82	85 735 875,43	2 920 547,81	71 514,12	229 634 221,22	637 745,72	121 516,31	4 050,88	127 403,30	23 088,64	265 460,38	134 645,75	556 888,87	205 468,33	672 292 073,77
Epargne de Gestion (C)																
C- A - B	209 435 886,90	95 672,34	14 095 471,31	27 597 524,90	61 533,34	57 810 412,31	254 511,34	19 082,00	86 018,50	1 223 660,23	-23 088,64	-197 955,52	-134 228,75	-209 354,08	114 440,18	310 229 586,36
Dette (intérêts)+ frais divers (668)	11 032 771,68	0,00	331 148,33	672 904,35	0,00	6 346 854,81	0,00	0,00	0,00	1 748,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 385 427,96
Sur dette courante (D)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Indemnités financées par l'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Renég.Dette (intérêts intercalaires, indemnités & commissions autofinancés)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Intérêts & frais divers	11 032 771,68	0,00	331 148,33	672 904,35	0,00	6 346 854,81	0,00	0,00	0,00	1 748,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 385 427,96
Autofinancement Brut (E)	198 403 115,22	95 672,34	13 764 322,98	26 924 620,55	61 533,34	51 463 557,50	254 511,34	19 082,00	86 018,50	1 221 911,44	-23 088,64	-197 955,52	-134 228,75	-209 354,08	114 440,18	291 844 158,40
E = C - D																
Amortissement Dette (F)	35 340 259,33	0,00	1 193 674,16	2 562 761,88	0,00	18 428 619,59	0,00	0,00	0,00	314 998,55	0,00	0,00	0,00	0,00	229 062,98	58 069 376,49
Remboursements anticipés d'emprunts	6 200 641,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200 641,50
Total Amortissement Dette	41 540 900,83	0,00	1 193 674,16	2 562 761,88	0,00	18 428 619,59	0,00	0,00	0,00	314 998,55	0,00	0,00	0,00	0,00	229 062,98	64 270 017,99
Emprunts pour refinancement Dette	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annuités Dette avec ICNE & hors R.D.(D + F)	46 373 031,01	0,00	1 524 822,49	3 235 666,23	0,00	24 775 474,40	0,00	0,00	0,00	316 747,34	0,00	0,00	0,00	0,00	229 062,98	76 454 804,45
Annuités Dette avec ICNE & Réaménag. dette	52 573 672,51	0,00	1 524 822,49	3 235 666,23	0,00	24 775 474,40	0,00	0,00	0,00	316 747,34	0,00	0,00	0,00	0,00	229 062,98	82 655 445,95
Epargne nette ou disponible (E - F)	156 862 214,39	95 672,34	12 570 648,82	24 361 858,67	61 533,34	33 034 937,91	254 511,34	19 082,00	86 018,50	906 912,89	-23 088,64	-197 955,52	-134 228,75	-209 354,08	-114 622,80	227 574 140,41
Recettes d'investissement																
Créances en annulées (en capital), remboursement avances (cptes 274, 2761, 27634, 27638, 2764)	3 146 765,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 146 765,15
Remboursement de titres & participations (cpté 261)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes des locataires- acquéreurs (cpté 1676) et autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotpte et cautionsnements encaissés (cpté 165 et 275)	0,00	0,00	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 440,00
Accomplis sur cessions de terrains & immeubles (cpté 1678)	242 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242 000,00
Cptes 458 Op pour le cpté de tiers ou sous mandat	1 044 385,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 044 385,52
Fonds Compensation T.V.A. (cpté 10222)	23 237 597,33	0,00	1 826 470,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 064 068,00
Créances sur transtfert de droits à déduction TVA	0,00	0,00	0,00	2 239 344,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	830 939,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 070 283,87

Capacité de financement													
Autres recettes d'investissement													
Taxe locale d'équipement, taxe d'aménagement (cptes 10223, 10226)	3 163 505,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 163 505,64
Autres dotations & fonds divers (cptes 10224, 10225)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes grevées d'affectation spéciale (C1342, 1335, 1343)	20 243 089,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 243 089,94
Subventions de l'Etat (1311, 1321)	3 615 877,50	0,00	0,00	0,00	0,00	16 533 362,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 433 702,78
Autres subventions d'investissement	6 080 097,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 093 776,43	0,00	0,00	0,00	0,00	7 173 873,60
Autres Recettes	2 965 279,03	0,00	0,00	0,00	0,00	10 869 592,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 871 936,90
sTotal G													
(Recettes d'investissement)													
Dépenses d'investissement													
Reversement de dotations & fonds globalisés d'investissement ou annulations (cptes 10223,1311,1318, 1321, 1322, 1328 & 1335)	1 330 549,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 330 549,59
Reversement Subventions dont (PAE cpte 1343)	4 425 236,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 425 236,86
Autres emprunts & dettes+ dépôts et cautionnements(cptes 165 & 1678)	7 148,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 148,04
Immobilisations incorporelles (cpte 20)	14 160 882,29	0,00	0,00	0,00	0,00	1 595 257,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 916 538,67
Immode* incorporelles Subventions d'équipement (cpte 204)	76 917 706,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 280,82	0,00	0,00	0,00	0,00	76 917 706,96
Immobilisations corporelles (cpte 21)	43 902 364,58	0,00	0,00	0,00	0,00	9 782 753,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 370 494,12
Immobilisations en cours (cpte 23)	116 475 790,98	0,00	0,00	0,00	0,00	159 988 484,56	0,00	6 082 880,39	0,00	0,00	0,00	1 200,00	307 408 869,45
Participations & créances rattachées (cpte 26)	157 003,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 003,76
Immobilisations financières (cpte 27)	391 564,92	0,00	0,00	0,00	0,00	370 179,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	764 685,31
Autres dépenses (dont cpte 1687,1675)	46 103,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 103,32
Autres Dép. : op.pour cpté.tiers ou sous mandat (cptes 456 & 458)	1 068 609,19	0,00	0,00	0,00	0,00	623 782,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 692 372,09
sTotal H													
(Dépenses d'investissement hors dette)													
Besoin financement Externe													
Emprunts	-38 282 148,82	78 712,64	878 290,51	11 692 990,83	61 533,34	-111 932 544,51	0,00	6 139 161,21	0,00	0,00	0,00	-115 822,80	-144 007 516,36
Avances remboursables du budget principal	20 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000 000,00
Avances AEAG	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Différence	-18 282 148,82	78 712,64	878 290,51	11 692 990,83	61 533,34	-11 932 544,51	0,00	-3 307 532,08	-23 088,64	-197 955,52	-134 228,75	-115 822,80	-24 007 516,36
résultat global de clôture (C.A. N -1) (001 + 1068 +1064+ 002)	279 583 126,15	49 602,78	21 841 126,06	16 196 506,22	131 343,78	47 327 737,79	30 406,87	2 429 737,84	1 140 039,26	1 518 745,49	588,81	210 885,15	374 202 079,66
Réimputation sur exercice clos de mandats entre le Budget principal et les budgets annexes ou entre budgets annexes.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Reaffectation ou remboursement de travaux entre budgets (budget principal et budget annexes)	14 510 265,26	-67 608,50	-10 859 160,72	-643 835,97	-25 781,36	-2 656 640,38	-19 082,00	-64 452,58	0,00	0,00	0,00	-17 396,26	0,00
Mouvements d'éléments actif (Cession par le BP à certains BA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mouvements d'éléments actif (Cession par le BP à certains BA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Versement Excédent de BA Louissements clôturés (cpte 6522) au Budget Principal (cpte 7551)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Virement financier de la section de Fonctionnement du Budget Principal pour financer en section de Fonct* (cpte 774) des dépenses exceptionnelles.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Virement financier (Subventions d'équipement : cpte 204) de la section d'investissement du budget Principal sur excéd.exec.anter. au profit de la section de fonctionnement de budgets annexes (cpte 774).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Virement financier (Subventions d'équipement : cpte 204) de la section d'investissement du budget Principal au profit section d'investissement de budgets annexes (cptes 13).	-352 907,13	0,00	0,00	352 907,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Remboursement par budgets Annexes (compte 1687-dépense) tout ou partie avances consenties par le Budget Principal (compte 27638-recette)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Virement financier du Budget Principal (compte 27638-dépense) pour financement d'avances remboursables à certains budgets annexes (compte 1687-recette)	-609 704,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 407,14	134 228,75	0,00	0,00
Restitution sur exercice clos de subvention accordée par le budget principal aux budgets annexes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE CLOTURE (C.A. Année N)													
- Dont résultat investissement	274 848 630,70	60 706,92	11 860 255,85	27 598 568,21	167 095,76	32 738 552,90	30 406,87	-942 246,82	1 116 950,62	1 586 197,11	588,81	77 666,09	350 194 563,30
- Dont résultat Fonctionnement	-4 104 070,36	60 706,92	11 860 203,00	2 371 083,22	157 926,00	-15 152 154,00	30 406,87	-3 633 011,37	1 111 075,11	1 498 348,95	0,00	-119 311,54	-6 666 723,18
	278 952 701,06	0,00	52,85	25 227 484,99	9 169,76	47 890 706,90	0,00	2 690 764,55	5 875,51	87 848,16	588,81	196 977,63	356 861 286,48
* Montant du C.R.D. sur emprunts au 31/12/2014	267 485 995,02	0,00	10 213 576,40	19 605 484,19	0,00	306 392 825,05	0,00	1 618 675,46	0,00	0,00	0,00	74 023,47	605 390 579,59
Encours Dette/ Autofinancement Brut (hors compte 775)	1,44	0,00	0,75	0,73	0,00	5,95	0,00	1,32	0,00	0,00	0,00	0,65	2,17

COMPTES ADMINISTRATIFS AGREGES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX - SYNTHESE DE 2009 A 2014						
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	908 821 365,82	971 770 712,64	969 517 195,77	994 733 924,21	1 049 045 059,17	982 521 660,13
<i>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors produits de cessions)</i>	<i>891 244 785,43</i>	<i>915 568 233,60</i>	<i>957 976 229,85</i>	<i>980 810 611,68</i>	<i>1 024 800 538,78</i>	<i>969 413 141,08</i>
Dont : Produits fiscaux (y compris compensations fiscales)	369 621 247,42	377 945 084,00	269 073 994,00	275 482 894,00	302 123 992,60	295 767 228,00
Fonds National de Péréquation pertes produit TP Ets France Télécom	3 043 180,00	1 825 908,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DCRTP + FNGIR			96 231 244,00	97 304 502,00	97 114 007,00	97 114 007,00
Versement Transports	129 117 510,74	131 771 478,52	150 661 535,15	154 740 611,73	162 357 297,66	157 489 616,91
TEOM	69 251 810,00	71 260 682,00	73 711 140,00	76 339 730,00	79 187 355,60	81 499 147,00
Attribution de compensation versée par communes	14 478 965,00	14 478 965,00	14 478 965,00	14 478 966,00	14 478 965,00	14 478 965,00
Pénalité versée par communes art. 55 loi SRU (Logts. sociaux)	334 427,53	302 913,26	1 164 747,25	171 233,54	284 741,53	217 014,79
Produits de cessions	17 576 580,39	56 202 479,04	11 540 965,92	13 923 312,53	24 244 520,39	13 108 519,05
Remb° par l'Etat de TVA versée à tort par la CUB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Soulte versée par le CG 33 pour transfert à CUB voirie départ°	0,00	0,00	1 545 750,00	1 082 655,00		
DEPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT (Hors frais financiers)	569 848 999,75	578 880 758,38	593 756 819,58	638 711 942,41	646 148 502,79	672 292 073,77
Dont : Personnel	107 571 842,62	112 497 599,33	114 429 243,36	119 678 166,70	125 373 435,76	132 192 744,04
Prix forfaitaire d'exploit. y.c T.P. Réseau Transports	145 645 564,22	158 270 477,90	163 248 274,90	176 762 875,33	185 722 791,00	208 351 436,28
Contribution financière au SDIS	53 771 155,70	54 416 409,56	55 107 497,96	56 270 266,16	57 508 608,76	57 968 142,05
Attribution de compensation versée aux communes	53 956 768,47	53 944 214,85	54 365 038,19	53 887 465,01	54 802 127,16	55 793 041,27
Prélèvement sur T.P. au profit du F.D.P.T.P.	6 962 039,00	6 962 039,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds de Péréquation Recettes Fiscales Interco° & Communales (FPIC)				667 038,00	1 826 133,00	3 220 433,00
Autres restitutions de fiscalité au titre dégrèvements (Tascom,,)				31 338,77	186 891,97	1 559 390,72
Dotation de Solidarité Communautaire	31 762 500,00	33 350 625,00	34 184 390,63	34 184 390,63	35 354 639,58	35 523 957,10
Subvention d'équipement & fonds de concours	0,00	0,00	0,00	0,00		
RESULTAT BRUT	338 972 366,07	392 889 954,26	375 760 376,19	356 021 981,80	402 896 556,38	310 229 586,36
RESULTAT BRUT hors produit de cessions	321 395 785,68	336 687 475,22	364 219 410,27	342 098 669,27	378 652 035,99	297 121 067,31
INTERETS (avec paiement ICNE en N+1 compris)	16 570 274,56	14 345 241,27	13 048 202,67	13 310 882,44	15 632 369,51	18 305 420,82
EPARGNE BRUTE	322 402 091,51	378 544 712,99	362 712 173,52	342 711 099,36	387 264 186,87	291 924 165,54
EPARGNE BRUTE hors produits de cession	304 825 511,12	322 342 233,95	351 171 207,60	328 787 786,83	363 019 666,48	278 815 646,49
REMBOURSEMENT DETTE EN CAPITAL	52 891 131,25	49 106 633,39	48 210 968,27	48 546 935,84	49 447 771,77	58 069 376,49
INDEMNITES ET REMBOURSEMENTS SUR AUTOF.						6 200 641,50
ANNUITES DE DETTE	69 461 405,81	63 451 874,66	61 259 170,94	61 857 818,28	65 080 141,28	82 655 445,95
AUTOFINANCEMENT COURANT	269 510 960,26	329 438 079,60	314 501 205,25	294 164 163,52	337 816 415,10	233 854 789,05
AUTOFINANCEMENT COURANT hors produit des cessions	251 934 379,87	273 235 600,56	302 960 239,33	280 240 850,99	313 571 894,71	220 746 270,00
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	100 835 890,98	91 603 555,83	134 048 121,97	145 621 251,00	145 517 459,03	217 455 051,40
Dont : EMPRUNTS & AVANCES	17 543 442,39	0,00	15 000 000,00	65 000 000,00	60 000 000,00	120 000 000,00
Dont : EMPRUNTS refinancant indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT (- cpte 16)	312 851 803,06	357 344 293,40	376 245 475,85	448 942 949,65	493 913 526,27	469 036 708,17
Dont : Dép° d'équipement (20, 21, 23 & 204 à compter de 2006)	302 640 471,45	315 268 649,31	371 054 583,99	435 740 714,67	483 709 390,19	460 613 609,20
<i>Pour mémoire : Dép° d'équip° avec Subv° d'équip° en sect° de Fonct°</i>	<i>302 640 471,45</i>	<i>315 268 649,31</i>	<i>371 054 583,99</i>	<i>435 740 714,67</i>	<i>483 709 390,19</i>	<i>460 613 609,20</i>
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	57 495 048,18	63 697 342,03	72 303 851,37	-9 157 535,13	-10 579 652,14	-17 726 867,72
FONDS DE ROULEMENT INITIAL (Corrigé* le cas échéant)	200 443 025,35	257 938 073,53	321 635 415,56	393 939 266,93	384 781 731,80	374 202 079,66
FONDS DE ROULEMENT FINAL	257 938 073,53	321 635 415,56	393 939 266,93	384 781 731,80	374 202 079,66	356 475 211,94
Correction FONDS DE ROULEMENT FINAL pour balance d'entrée 2008 et 2009						
RATIOS						
EPARGNE BRUTE / PROD. DE FONCTIONNEMENT (hors produit des cessions)	34,20%	35,21%	36,66%	33,52%	35,42%	28,76%
AUTOFINANCEMENT COURANT / PROD. FONCT. (hors produit des cessions)	28,27%	29,84%	31,63%	28,57%	30,60%	22,77%
ANNUITE DETTE / PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (hors produit des cessions)	7,79%	6,93%	6,39%	6,31%	6,35%	8,53%
EMPRUNTS EXERCICE / DEPENSES EQUIPEMENT	5,80%	0,00%	4,04%	14,92%	12,40%	26,05%
FDR / (Charges courantes fct. + annuité dette) en jours	145	180	217	198	189	170
Autofinancement brut/ recettes de fonctionnement agrégées (hors produit des cessions)	34,20%	35,21%	36,66%	33,52%	35,42%	28,76%
ENCOURS DETTE au 31/12 de l'ex./ Recettes de fonctionnement agrégées hors produit des cessions	64,05%	56,99%	50,98%	55,07%	53,63%	62,45%
ENCOURS DETTE au 31/12 de l'ex./ EPARGNE BRUTE hors produit de cessions (Années)	1,87	1,62	1,39	1,64	1,51	2,17
ENCOURS DETTE au 31/12 de l'ex./ EPARGNE BRUTE hors produit de cessions (Années) en ne tenant pas compte subv. Equip. & Fds de concours	1,87	1,62	1,39	1,64	1,51	2,17
ENCOURS DETTE au 31/12 de l'ex./ EPARGNE BRUTE (Années) (hors produit des cessions et produits exceptionnels (Remb° par l'Etat TVA versée à tort par la CUB et Soulte versée par le CG33 pour transfert voirie départementale)						
Charges de fonctionnement	586 419 274,31	593 225 999,65	606 805 022,25	652 022 824,85	661 780 872,30	690 597 494,59
Produits de fonctionnement (hors produit des cessions)	891 244 785,43	915 568 233,60	957 976 229,85	980 810 611,68	1 024 800 538,78	969 413 141,08
ENCOURS DETTE	570 802 043,42	521 759 488,78	488 409 740,33	540 125 050,44	549 651 672,30	605 390 579,59

EXERCICE 2014- SERVICE DE LA DETTE -
RECAPITULATION DES CHARGES DE REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

LIBELLES	Budget Principal (M 14)		Restaurants Administratifs	Service Déchets ménagers et assimilés	Assainissement (49)	Transports (43)	Parcs de Stationnement (M 4)	Budget Crématorium (M 4)	Budget Réseau de Chaleur (M 4)	Lotissements (M14)	Z.A.C. (M14)	Régie Eau industrielle (M 4)	Général
	Budget Principal (M 14)	Service concédé de l'eau (M14) (2)											
Remboursement en Capital													
* Réfinancement de dette - remboursement CRD (cpté 166)													
* Dette résultant d'émissions obligataires (comptes 16318)													
* Dette résultant d'emprunts (comptes 1641)													
* Dette résultant d'emprunts type CFLT ou OCLT (comptes 16441)													
* Dette récupérable (comptes 1641)													
* Dette afférentes aux METP - BEA et PPP (comptes 1675)													
* Dette pour autres engagements (cptes 16871, 16873, 16874, 16875)													
* Dette pour autres engagements avance du BP (cptes 1687)													
* Dette pour remboursement de cautions (compte 165)													
SOUS-TOTAL 1 (Hors mouvements C.F.L.T.R.) (1)													
39 723 053,791 817 847,040,001 193 674,162 562 761,8818 428 619,590,00314 998,550,00229 062,9864 270 017,99													
Pour mémoire : mouvements C.F.L.T.R. (compte 16449)													
39 052 556,830,000,004 952 448,9830 977 889,321 933 674,0176 916 569,14													
Modifications d'imputation budgétaire d'emprunts sur ex. clos													
Remboursement des intérêts													
* Soutie, pénalités, frais & commissions sur renégociations													
* Autres charges financières (indemnités sur remboursement anticipés...cpté 668)													
* Frais & commissions sur dette courante, frais divers (cpté 627)													
* Intérêts dette courante (cpté 66111)													
* Intérêts courus non échus dette courante (cpté 66112)													
* Intérêts intercalaires liées aux renégociations de dettes													
* Dette récupérable													
* Intérêts des autres dettes (METP, BEA, PPP., Cpte 6618)													
1 952 953,51													
SOUS-TOTAL 2													
10 350 493,06682 278,622 500 125,660,00331 148,336 346 854,811 748,7918 385 427,96													
TOTAL GENERAL DETTE BRUTE													
50 073 546,852 500 125,660,001 524 822,493 235 666,2324 775 474,400,00316 747,34229 062,9882 655 445,95													
Ressources affectées au remboursement de la dette													
* Créances en capital													
* Intérêts récupérés et autres produits financiers (intérêts simples ou bonifiés, soultes..)													
* Remboursement de cautions													
* Part. de la Régie Parcub aux annuités d'emprunt des parcs de stat.													
* Versement contractuel par la société Concessionnaire du service de l' Eau													
37 819,2515 612,000,001 500,00													

(1) Les mouvements de capitaux intervenus au cours de l'exercice dans le cadre de l'utilisation des Contrats de Financement Long Terme Renouvelable (C.F.L.T.R.) sont comptabilisés "pour ordre" dans le présent tableau dans la mesure où ils se neutralisent en dépenses et en recettes. Seule la fraction de capital définitivement amortie dans l'exercice est prise en compte dans la rubrique "remboursement en capital" au compte 16441.

(2) La dette du service concédé de l'Eau est dans ce tableau individualisée mais dans les faits, elle est suivie à l'intérieur du Budget Principal.

- DEPENSES D'EQUIPEMENT MANDATEES DE 2009 A 2014 INCLUS

DEPENSES DOMAINES D'ACTION	2 008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2009 à 2014
Budget Principal TTC								
Cimetières	996 838,73	1 809 973,71	645 445,50	804 552,71	688 600,34	497 404,98	473 242,38	4 919 219,62
Développement économique	5 838 019,66	6 883 586,82	7 606 970,34	3 779 532,82	2 465 482,81	3 205 484,82	14 465 209,23	38 406 266,84
Enseignement	2 989 510,78	4 599 659,12	5 588 843,26	5 449 673,67	3 965 218,63	3 342 588,02	5 371 966,28	28 317 948,98
Administration générale - moyens	9 413 555,19	15 700 493,62	18 669 447,68	16 804 487,19	14 121 043,18	22 585 581,77	14 142 184,14	102 023 237,58
Urbanisme et Habitat	42 571 219,08	45 787 291,21	26 890 523,42	44 515 238,15	39 506 194,40	25 138 584,96	34 794 875,37	216 632 707,51
Incendie et secours	274 419,22	489 107,68	398 023,47	725 023,44	1 152 786,60	1 037 819,44	1 039 790,37	4 842 551,00
Halles et marchés	477 624,07	68 803,20	869 743,39	97 944,98	88 583,88	115 240,86	51 024,86	1 291 341,17
Ordures ménagères (bâtiments compris)								0,00
Assainissement pluvial	12 100 553,89	12 228 990,35	9 170 370,72	17 719 782,86	17 474 515,66	16 619 182,60	14 891 152,00	88 103 994,19
Autres transports (transp. Fluviaux, maritimes, aériens, ferroviaire, routiers, nationaux)	12 739,62	612 673,35	510 551,42	1 548 838,04	36 104,60	2 815 375,62	3 222 759,66	8 746 302,69
Transports (Aménagements de voirie)	8 253 242,60	8 718 756,69	9 131 562,56	2 834 563,28	2 359 776,96	4 799 625,41	3 397 093,61	31 241 378,51
Voirie	101 287 382,50	84 924 072,13	116 843 582,73	115 601 930,50	120 011 612,17	92 395 075,80	79 128 855,10	608 905 128,43
Voirie (bâtiments)	2 854 510,67	1 122 031,21	4 438 849,31	3 716 133,07	7 334 401,30	861 976,82	352 287,22	17 825 678,93
Interventions sociales et santé				65 305,68	51 208,92	25 108,60	10 756,80	152 380,00
Autres réseaux	1 750 134,52	2 277 230,68	1 781 548,50	1 737 328,78	2 108 052,95	1 108 564,82	1 094 010,05	10 106 735,78
Eau et Préservation milieu naturel	180 973,77	395 124,20	58 705,70	146 152,52	200 333,26	1 912 563,07	2 103 830,78	4 816 709,53
Eau industrielle								
Budget Principal - Total Investissements directs	189 000 724,30	185 617 793,97	202 604 168,00	215 546 487,69	211 563 915,66	176 460 177,59	174 539 037,85	1 166 331 580,76
Budgets Annexes								
Déchets ménagers et assimilés (TTC)	13 410 290,05	41 390 416,47	12 443 637,89	8 763 358,47	12 561 775,95	10 686 564,02	13 831 293,75	99 677 046,55
Restaurants Administratifs (HT) et Régie	24 498,17	31 576,10	43 470,14	41 993,61	5 145,60	19 659,81	16 959,70	158 804,96
Abattoir (TTC)	0,00	32 102,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 102,64
Parcs de Stationnement (HT & TTC à partir du 01/04/05)	4 924 548,58	2 185 216,14	336 043,31	31 465,20	0,00	0,00	0,00	2 552 724,65
Transports (HT) - Réseau hors tramway	10 277 389,14	3 705 262,04	917 441,45	13 874 403,27	6 769 057,00	20 165 496,36	9 361 337,79	54 792 997,91
Transports (HT) T.C.S.P. puis Tramway	92 286 597,61	25 223 020,65	11 278 405,99	29 066 012,66	90 462 343,76	159 445 960,38	162 005 157,20	477 480 900,64
Assainissement (TTC à partir de 1997)	15 765 762,77	17 537 868,57	54 259 633,72	54 979 701,29	39 446 917,46	24 602 052,67	14 908 743,77	205 734 917,48
Service d'assainissement non collectif (SPANC) (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crématorium (TTC)	41 452,46	1 379,33	23 193,18	13 575,99	76 404,15	85 729,77	2 893 010,97	3 093 293,39
Service extérieur Pompes Funèbres (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réseau de chaleur Hauts de Garonne (TTC)	906 333,05	2 652 059,38	202 935,29	37 735,61	571 458,54	1 974 078,23	6 139 161,21	11 577 428,26
Eau Industrielle et sa régie	0,00	38 556,25	129 891,70	160 677,30	19 143,27	0,00	1 200,00	349 468,52
Budgets Annexes Total investissements directs	137 636 871,83	92 797 457,57	79 634 652,67	106 968 923,40	149 912 245,73	216 979 541,24	209 156 864,39	855 449 685,00
TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS	326 637 596,13	278 415 251,54	282 238 820,67	322 515 411,09	361 476 161,39	393 439 718,83	383 695 902,24	2 021 781 265,76
Développement économique - fonds de concours	854 411,28	1 298 459,50	3 073 365,12	2 345 546,82	4 739 304,76	8 300 739,52	4 137 430,20	23 894 845,92
Enseignement (fonds de concours lycées, collèges, enseignement supérieur)	1 935 466,70	1 151 599,80	1 872 316,29	3 260 000,00	1 699 878,63	4 580 836,00	2 817 160,46	15 381 791,18
Administration générale - moyens	92 355,84	58 715,53	8 678,18	11 383,86	14 598,05	7 866,77	2 965,40	104 207,79
Incendie et secours	406 000,00	406 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	406 000,00
Cimetières	57 901,78	14 475,45	111 480,06	27 870,00	195 771,86	49 985,24	0,00	399 582,61
Urbanisme et Habitat - fonds de concours	11 794 046,85	11 035 404,28	22 237 141,85	23 245 468,42	22 957 123,12	28 187 917,20	29 526 685,40	137 189 740,27
Ordures ménagères et environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assainissement pluvial	198 730,21	166 320,13	348 016,46	143 173,74	14 324,40	99 612,66	507 838,56	1 279 285,95
Autres réseaux (réseau métropolitain télécomm.)	3 105 000,00	0,00	0,00	0,00	154 328,00	3 483,95	0,00	157 811,95
Transports fluviaux, maritimes, aériens, ferroviaire et routier (nationaux)	12 243 893,47	6 098 172,26	4 261 768,14	16 744 670,54	43 199 774,47	34 758 143,11	30 439 566,19	135 502 094,71
Voirie (fonds de concours)	1 984 394,02	3 189 020,41	853 494,54	1 781 123,80	642 012,19	1 638 467,46	3 023 013,26	11 127 131,66
Eau & Asst, préservation milieu naturel	337 568,17	623 515,31	100 869,00	817 298,22	560 737,30	557 017,29	1 854 507,05	4 513 944,17
Sports et Jeunesse et culture et divers	379 857,89	183 537,24	162 699,00	162 637,50	86 700,50	12 085 602,16	4 608 540,44	17 289 716,84
Parcs de Stationnement (HT)	75 731,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transports (Budget annexe) (Tramway)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transports (Budget annexe)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total interventions indirectes	33 465 357,29	24 225 219,91	33 029 828,64	48 539 172,90	74 264 553,28	90 269 671,36	76 917 706,96	347 246 153,05
TOTAL GENERAL	360 102 953,42	302 640 471,45	315 268 649,31	371 054 583,99	435 740 714,67	483 709 390,19	460 613 609,20	2 369 027 418,81
TOTAL B.A. Tramway	92 286 597,61	25 223 020,65	11 278 405,99	29 066 012,66	90 462 343,76	159 445 960,38	162 005 157,20	477 480 900,64
TOTAL GENERAL (Hors B.A. Tramway)	267 816 355,81	277 417 450,80	303 990 243,32	341 988 571,33	345 278 370,91	324 263 429,81	298 608 452,00	1 891 546 518,17
BUDGET PRINCIPAL Total investissements directs et indirects	222 390 350,51	209 843 013,88	235 633 996,64	264 085 660,59	285 828 468,94	266 729 848,95	251 456 744,81	1 513 577 733,81
	2 008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	

JOURNAL DES
RETRAITEMENTS

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 JOURNAL DES RETRAITEMENTS

Le journal des retraitements a pour objet de rassembler dans un document l'ensemble des flux réciproques intervenant à l'intérieur de chaque budget mais également entre le budget principal et les budgets annexes et vice-versa

Ces flux réciproques gonflent les masses du budget général sans en modifier l'équilibre.

Ils constituent dans la balance générale consolidée les mouvements d'ordre qui, déduits des mouvements budgétaires, donnent les mouvements réels.

CA 2014 - JOURNAL DES RETRAITEMENTS : OPERATIONS ENTRE BUDGETS (CHAPITRES REELS)

05 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
10	10222	Versement FCTVA 2014 au BA Déchets Ménagers	01	1 826 470,67	
204	2041642	Subv. travaux déviation de réseau "Eaux Usées " versée au BA Assainissement	815	352 907,13	
16	1675	Fleuret Service SAS - Divers réémission de mandats	020	537 197,25	
16	16449	Emprunts globalisés	01	28 482 648,24	28 482 648,24
23	235	Fleuret Service SAS - Réémission de mandats	020	340 000,00	
27	2764	Fleuret Service SAS - Réémission de mandats	020	18 243,76	
23	235	Fleuret Service SAS - Divers annulations de mandats	020		555 441,01
27	2764	Fleuret Service SAS - Annulation de Mandats	020		340 000,00
27	27638	Avance au BA ZAC - ZAC de Pessac	01	265 407,14	
27	27638	Avance au BA ZAC des Quais de Floirac	01	210 068,87	
27	27638	Avance au BA ZAC Du Tasta	01	134 228,75	
Total INVEST.				32 167 171,81	29 378 089,25

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
65	6558	Contribution Eaux Pluviales versée au BA Assainissement	831	2 687 310,97	
65	657363	Subvention 1er trimestre 2014 - Régie des Restaurants	01	229 772,50	
65	657363	Subvention 2ème trimestre 2014- Régie des Restaurants	01	229 772,50	
65	657363	Subvention 3ème trimestre 2014 - Régie des Restaurants	01	229 772,50	
65	657363	Subvention 4ème trimestre 2014- Régie des Restaurants	01	229 772,50	
65	657363	Subvention 2014 - Régie des Restaurants - Régularisation du 4ème trimestre	01	-85 136,13	
65	657363	Subvention d'équilibre - BA Déchets Ménagers	812	5 588 300,24	
65	657364	Subvention d'équilibre - BA Transports	815	62 051 000,00	
65	67441	Subvention d'équilibre - BA SEPF et BA Crématorium	026	102 044,49	
70	70841	Charges de personnel 2014 du BA Déchets Ménagers	812		38 326 756,24
70	70872	Régie du SPANC	020		23 092,22
70	70872	Régie du SPANC	020		2 364,13
70	70872	Régie du SPANC	020		325,01
70	70872	Régie de l'Eau Industrielle - CUB	020		17 035,69
70	70872	Régie de l'Eau Industrielle - CUB	020		234,82
70	70872	Régie de l'Eau Industrielle - CUB	020		125,75
70	70872	Remboursement des BA - Frais Administration Générale	020		8 808 776,59
70	70872	Remboursement des BA - Frais Matériel Roulant	020		4 565 263,03
70	70841	Charges de personnel 2014 du BA Transports	815		3 300 901,29
70	70841	Charges de personnel 2014 du BA Assainissement	811		1 162 426,17
70	70841	Charges de personnel 2014 de la Régie du SPANC	811		9 107,40
70	70841	Charges de personnel 2014 de la Régie de l'Eau Industrielle	811		4 926,67
70	70872	Remboursement des BA - Frais Bâtiments	020		1 025 439,52
70	70841	Charges de personnel 2014 du BA Crématorium	026		277 311,75
70	70841	Charges de personnel 2014 du BA SEPF	026		121 402,83
70	70841	Charges de personnel 2014 du BA Réseau de Chaleur	816		121 098,78
70	70841	Régie des restaurants - novembre 2014	020		95 342,18
70	70841	Régie des restaurants - mai 2014	020		91 222,04
70	70841	Régie des restaurants - décembre 2014	020		85 902,21
70	70841	Régie des restaurants - juin 2014	020		84 894,01
70	70841	Régie des restaurants - octobre 2014	020		81 881,00
70	70841	Régie des restaurants - septembre 2014	020		81 727,75
70	70841	Régie des restaurants - août 2014	020		81 654,90
70	70841	Régie des restaurants - juillet 2014	020		81 289,08
70	70878	Contribution 2014 aux charges et moyens du restaurant adm.	020		67 608,50
70	70841	Régis des restaurants - février 2014	020		78 360,91
70	70841	Régis des restaurants - mars 2014	020		78 327,45
70	70841	Régie des restaurants - avril 2014	020		77 863,54
70	70841	Remboursement du coût des agents restaurants - mois de janvier 2014	020		77 634,11
Total FONCT.				71 262 609,57	58 830 295,57

BUDGET PRINCIPAL - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS

103 429 781,38

88 208 384,82

11 - BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
10	10222	Versement FCTVA 2014			1 826 470,67
			Total INVEST.	0,00	1 826 470,67

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
012	6215	Charges de personnel 2014 - Remboursement Budget Principal		38 326 756,24	
011	62871	Remboursement vers Budget Principal - Frais Administration Générale		5 823 941,14	
011	62871	Remboursement vers Budget Principal - Frais Matériel Roulant		4 502 514,42	
011	62871	Remboursement vers Budget Principal- Frais Bâtiments		532 705,16	
75	7552	Subvention d'équilibre du Budget Principal			5 588 300,24
			Total FONCT.	49 185 916,96	5 588 300,24

BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS			49 185 916,96	7 414 770,91
---	--	--	---------------	--------------

21 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
13	1315	Subv. travaux déviation de réseau "Eaux Usées " - reçue du Budget Principal			352 907,13
16	16449	Emprunts globalisés Eaux usées		3 770 000,00	3 770 000,00
			Total INVEST.	3 770 000,00	4 122 907,13

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
70	7063	Contribution Eaux Pluviales versée par le Budget Principal			2 687 310,97
012	6215	Charges de personnel 2014 - Remboursement Budget Principal		1 162 426,17	
011	6287	Remboursement vers Budget Principal - Frais Administration Générale		524 001,84	
011	6287	Remboursement vers Budget Principal - Frais Matériel Roulant		18 023,37	
011	6287	Remboursement vers Budget Principal- Frais Bâtiments		101 810,76	
			Total FONCT.	1 806 262,14	2 687 310,97

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS			5 576 262,14	6 810 218,10
---	--	--	--------------	--------------

22 - REGIE DU SPANC

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
			Total INVEST.	0,00	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
011	6287	Remboursement vers Budget Principal - Frais Administration Générale		23 092,22	
011	6287	Remboursement vers Budget Principal- Frais Bâtiments		2 364,13	
011	6287	Remboursement vers Budget Principal - Frais Matériel Roulant		325,01	
012	6215	Charges de personnel 2014 - Remboursement Budget Principal		9 107,40	
			Total FONCT.	34 888,76	

REGIE DU SPANC - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS			34 888,76	0,00
---	--	--	-----------	------

31 - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
16	16449	Emprunts Tram phase 2		28 238 787,31	28 238 787,31
			Total INVEST.	28 238 787,31	28 238 787,31

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
013	6032	Stocks rames - Entrée de stock			370 179,98
013	6032	Stocks rames - Sortie de sortie pour remise délégataire TBC		370 179,98	
77	7718	Solde contrepassation non intégralement réalisé			149 812,94
011	6156	Solde contrepassation non intégralement réalisé		149 812,94	
74	7473	Solde contrepassation non intégralement réalisé			57 843,28
67	6718	Solde contrepassation non intégralement réalisé		57 843,28	
012	6215	Charges de personnel 2014 - Remboursement Budget Principal		3 300 901,29	
011	6287	Remboursement vers Budget Principal - Frais Administration Générale		2 314 904,48	
011	6287	Remboursement vers Budget Principal - Frais Matériel Roulant		27 116,54	
011	6287	Remboursement vers Budget Principal- Frais Bâtiments		314 619,36	
77	774	Subvention d'équilibre du Budget Principal			62 051 000,00
			Total FONCT.	6 535 377,87	62 628 836,20

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS			34 774 165,18	90 867 623,51
---	--	--	---------------	---------------

62 - BUDGET ANNEXE CAVEAUX

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
			Total INVEST.	0,00	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
			Total FONCT.	0,00	0,00

BUDGET ANNEXE CAVEAUX - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS			0,00	0,00
--	--	--	------	------

63 - BUDGET ANNEXE SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES (SEPF)

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
012	6215	Charges de personnel 2014 - Remboursement Budget Principal		121 402,83	
011	6287	Remboursement vers Budget Principal - Frais Administration Générale		12 930,34	
011	6287	Remboursement vers Budget Principal - Frais Matériel Roulant		5 658,75	
011	6287	Remboursement vers Budget Principal- Frais Bâtiments		492,91	
74	774	Subvention d'équilibre du Budget Principal			96 250,09
			Total FONCT.	140 484,83	96 250,09

BUDGET ANNEXE SEPF - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS			140 484,83	96 250,09
---	--	--	------------	-----------

64 - BUDGET ANNEXE CREMATORIUM

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
			Total INVEST.	0,00	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
011	6287	Remboursement vers Budget Principal - Frais Administration Générale		72 009,13	
011	6287	Remboursement vers Budget Principal- Frais Bâtiments		72 348,41	
011	6287	Remboursement vers Budget Principal - Frais Matériel Roulant		11 949,95	
012	6215	Charges de personnel 2014 - Remboursement Budget Principal		277 311,75	
74	774	Subvention d'équilibre du Budget Principal			5 794,40
			Total FONCT.	433 619,24	5 794,40

BUDGET ANNEXE CREMATORIUM - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS			433 619,24	5 794,40
--	--	--	------------	----------

71 - BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
16	16449	Emprunts		1 618 675,46	1 618 675,46
Total INVEST.				1 618 675,46	1 618 675,46

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
012	6215	Charges de personnel 2014 - Remboursement Budget Principal		121 098,78	
011	6287	Remboursement vers Budget Principal- Frais Bâtiments		3 462,92	
011	6287	Remboursement vers Budget Principal - Frais Administration Générale		60 989,66	
Total FONCT.				185 551,36	0,00

BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS	1 804 226,82	1 618 675,46
--	--------------	--------------

81 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
Total INVEST.				0,00	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
Total FONCT.				0,00	0,00

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS	0,00	0,00
---	------	------

82 - BUDGET ANNEXE ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTEES (Z.A.C)

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
16	168758	Opérations de stocks			265 407,14
Total INVEST.				0,00	265 407,14

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
Total FONCT.				0,00	0,00

BUDGET ANNEXE Z.A.C - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS	0,00	265 407,14
--	------	------------

83 - BUDGET ANNEXE Z.A.C. DU TASTA

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
16	168758	Report avance Budget principal			134 228,75
Total INVEST.				0,00	134 228,75

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
Total FONCT.				0,00	0,00

BUDGET ANNEXE Z.A.C DU TASTA - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS	0,00	134 228,75
---	------	------------

84 - BUDGET ANNEXE Z.A.C. DES QUAIS DE FLOIRAC

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
16	168758	Report avance Budget principal			210 068,87
			Total INVEST.	0,00	210 068,87

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
			Total FONCT.	0,00	0,00

BUDGET ANNEXE Z.A.C DES QUAIS DE FLOIRAC - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS	0,00	210 068,87
---	------	------------

92 - REGIE DE L'EAU INDUSTRIELLE

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
011	6287	Remboursement vers Budget Principal - Frais Administration Générale		17 035,69	
011	6287	Remboursement vers Budget Principal - Frais Bâtiments		234,82	
011	6287	Remboursement vers Budget Principal - Frais Matériel Roulant		125,75	
012	6215	Charges de personnel 2014 - Remboursement Budget Principal		4 926,67	
			Total FONCT.	22 322,93	0,00

REGIE DE L'EAU INDUSTRIELLE - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS	22 322,93	0,00
--	-----------	------

24 - REGIE DES RESTAURANTS ADMINISTRATIFS

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
			Total INVEST.	0,00	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	DEPENSE	RECETTE
75	7552	subvention 1er trimestre 2014 reçue du Budget Principal			229 772,50
75	7552	subvention 2ème trimestre 2014 reçue du Budget Principal			229 772,50
75	7552	subvention 3ème trimestre 2014 reçue du Budget Principal			229 772,50
75	7552	subvention 4ème trimestre 2014 reçue du Budget Principal			144 636,37
012	6215	Salaires agents restaurants administratifs - novembre 2014		95 342,18	
012	6215	Salaires agents restaurants administratifs - mai 2014		91 222,04	
012	6215	Salaires agents restaurants administratifs - décembre 2014		85 902,21	
012	6215	Salaires agents restaurants administratifs - juin 2014		84 894,01	
012	6215	Salaires agents restaurants administratifs - octobre 2014		81 881,00	
012	6215	Salaires agents restaurants administratifs - septembre 2014		81 727,75	
012	6215	Salaires agents restaurants administratifs - août 2014		81 654,90	
012	6215	Salaires agents restaurants administratifs - juillet2014		81 289,08	
012	6215	Salaires agents restaurants administratifs - février 2014		78 360,91	
012	6215	Salaires agents restaurants administratifs - mars 2014		78 327,45	
012	6215	Salaires agents restaurants administratifs - avril 2014		77 863,54	
012	6215	Salaires agents restaurants administratifs - janvier 2014		77 634,11	
011	62871	Fluides		67 608,50	
			Total FONCT.	1 063 707,68	833 953,87

REGIE DES RESTAURANTS ADMINISTRATIFS - TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS	1 063 707,68	833 953,87
---	--------------	------------

TOTAL DES FLUX INTER BUDGETS - TOUS BUDGETS CONFONDUS	196 465 375,92	196 465 375,92
---	----------------	----------------

CA 2014 - JOURNAL DES RETRAITEMENTS - OPERATIONS D'ORDRE (CHAPITRES D'ORDRE)

05 - BUDGET PRINCIPAL						
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	675	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			7 254 850,87	
	676	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement			6 158 785,14	
	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles			46 011 560,66	
	6812	Dotations aux amortissements des charges de fonctionnement à répartir			207 575,26	
042	776	Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat				521 540,77
	777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat				3 483 350,15
Total FONCT.					59 632 771,93	4 004 890,92

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	13911	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - Etat et établissements nationaux			3 378 493,15	
	13912	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - Régions			9 163,00	
	13913	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - Départements			10 017,00	
	139141	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - commune membre du GFP			13 111,00	
	13918	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - Autres			3 833,00	
	13935	Fonds affectés à l'équipement transférés au compte de résultat - Participations pour non réalisation d'aires de stationnement			68 733,00	
	192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations			521 540,77	
041	16441.	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - Opérations afférentes à l'emprunt			10 569 908,59	
	204412.	Subventions d'équipement en nature aux organismes publics Bâtiments et installations			983 781,54	
	2111.	Terrains nus			35 804,00	
	2112.	Terrains de voirie			543 101,84	
	21532.	Réseaux d'assainissement			1 476 342,00	
	2313.	Constructions en cours			35 251,50	
040	2315.	Installations, matériel et outillage techniques en cours			1 598 041,65	
	192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations				6 158 785,14
	2111.	Terrains nus				2 561 552,27
	2115.	Terrains bâtis				3 697 092,74
	2135.	Installations générales, agencements, aménagements des constructions				577 410,58
	2138.	Autres constructions				416 199,09
	21578.	Autre matériel et outillage de voirie				0,00
	2158.	Autres installations, matériel et outillage technique				2 032,92
	2182.	Matériel de transport				563,27
	2802	Amortissement des frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme				94 486,77
	28031	Amortissement des frais d'études				6 585 141,49
	28033	Amortissement des frais d'insertion				91 340,61
	2804112	Amortissement des subventions d'équipement versées à l'état Bâtiments et installations				1 672 995,21
	2804113	Amortissement des subventions d'équipement versées à l'état Bâtiments et installations				722 629,00
	2804122	Amortissement des subventions d'équipement versées aux régions Bâtiments et installations				199 328,62
	2804132	Amortissement des subventions d'équipement versées aux départements Bâtiments et installations				65 397,00
	28041411	Amortissement des subventions d'équipement versées aux communes membres GFP Biens mobiliers, matériel et études				456 863,00
	28041412	Amortissement des subventions d'équipement versées aux communes membres GFP Bâtiments et installations				2 874 844,00
	28041581	Amortissement des subventions d'équipement versées aux autres groupements de collectivités Biens mobiliers, matériel et études				19 436,00
	28041582	Amortissement des subventions d'équipement versées aux autres groupements de collectivités Bâtiments et installations				198 123,00
	28041632	Amortissement des subventions d'équipement versées aux établissements et services rattachés à caractère administratif Bâtiments et installations				1 440 187,00
	28041642	Amortissement des subventions d'équipement versées aux établissements et services rattachés à caractère industriel et commercial Bâtiments et installations				7 860 733,00
	2804171	Amortissement des subventions d'équipement versées aux autres établissements publics locaux Biens mobiliers, matériel et études				121 641,00
	2804172	Amortissement des subventions d'équipement versées aux autres établissements publics locaux Bâtiments et installations				3 647 192,00
	2804181	Amortissement des subventions d'équipement versées aux autres organismes publics Biens mobiliers, matériel et études				78 483,00
	2804182	Amortissement des subventions d'équipement versées aux autres organismes publics Bâtiments et installations				2 062 710,88
	2804183	Amortissement des subventions d'équipement versées aux autres organismes publics Projets d'infrastructures d'intérêt national				2 620 387,00
	280421	Amortissement des subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé Biens mobiliers, matériel et études				4 409 740,32
	280422	Amortissement des subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé Bâtiments et installations				3 000 607,00
	2804411	Amortissement des subventions d'équipement versées en nature aux organismes publics Biens mobiliers, matériel et études				2 935,00
	2804412	Amortissement des subventions d'équipement versées en nature aux organismes publics Bâtiments et installations				674 244,00

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	2804421	Amortissement des subventions d'équipement versées en nature aux personnes de droit privé Biens mobiliers, matériel et études				84,00
	2804422	Amortissement des subventions d'équipement versées en nature aux personnes de droit privé Bâtiments et installations				22 258,00
	28051	Concessions et droits similaires				948 297,13
	28132	Amortissements des immeubles de rapport				150 288,00
	28138	Amortissements des autres constructions				8 802,00
	281571	Amortissements du matériel roulant de voirie				1 227 482,93
	281578	Amortissements d'autre matériel et outillage de voirie				280 290,01
	28158	Amortissements des autres installations, matériel et outillage techniques				1 314 084,56
	28181	Amortissements des installations générales, agencements et aménagements divers				270 716,16
	28182	Amortissements du matériel de transport				728 045,38
	28183	Amortissements du matériel de bureau et matériel informatique				1 619 970,95
	28184	Amortissements du mobilier				456 859,03
	28188	Amortissements des autres immobilisations corporelles				84 937,61
	4812	Frais d'acquiitions des immobilisations				207 575,26
	1321.	Subventions d'équipement non transférables - Etats et établissements nationaux				13 580,00
041	1323.	Subventions d'équipements non transférables - Département				22 197,00
	13241.	Subventions d'équipement non transférables - Communes membres du GFP				87 664,00
	1326.	Autres établissement publics locaux				48 800,00
	1328.	Subventions d'équipement non transférables - Autres				1 883 006,84
	16449.	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - Opérations afférentes au tirage sur ligne de trésorerie				10 569 908,59
	2031.	Frais d'études				1 633 293,15
	21571.	Matériel roulant de voirie				0,00
	458279.	Op.sous mandat - Bordeaux extension ABC amgt voirie 3e phase				313 578,11
	458281.	Op sous mandat - Mérignac avenue de la Libération				13 875,57
	458283.	Op sous mandat - Bordeaux Rue Lucien Faure				162 419,22
	458284.	Op sous mandat - Le Haillan accès parc relais Rostand				39 375,00
	458285.	Op sous mandat - Le Haillan aménagement voirie 3e phase				11 524,61
	458286.	Op sous mandat - Eysines Aménagement voirie tramway 3e phase				32 183,37
	458287.	Op sous mandat - Mérignac aménagement de voirie 3e phase				402 153,46
	458288.	Op sous mandat - Mérignac accès parc relais Rostand				8 672,20
			Total INVEST.		19 247 122,04	74 875 003,05

BUDGET PRINCIPAL - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE					78 879 893,97	78 879 893,97
---	--	--	--	--	---------------	---------------

11 - BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles			6 181 650,54	
	675	Constatation de la VNC de l'élément 090220			62 716,54	
	676	Plus Value de cession			202 230,15	
042	776	Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat				48 618,54
	777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat				89 170,80
Total FONCT.					6 446 597,23	137 789,34

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	13913	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - Départements			4 128,80	
	139151	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat - GFP de rattachement			0,00	
	139158	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - Autres groupements			83 835,00	
	13917	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - Budget communautaire et fonds structurels			1 207,00	
	192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations			48 618,54	
041	2135.	Installations générales, agencements, aménagements des constructions			21 466,93	
	2313.	Constructions en cours			10 937,83	
040	192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations				202 230,15
	2182.	Matériel de transport				62 716,54
	28031	Amortissement des frais d'études				73 314,51
	28033	Amortissement des frais d'insertion				1 932,00
	2804421	Amortissement des subventions d'équipement versées en nature aux personnes de droit privé Biens mobiliers, matériel et études				103,42
	28051	Concessions et droits similaires				9 875,00
	28135	Amortissements des installations générales, agencements, aménagements des constructions				130 957,00
	28138	Amortissements des autres constructions				344 845,00
	28158	Amortissements des autres installations, matériel et outillage techniques				1 822 321,58
	28181	Amortissements des installations générales, agencements et aménagements divers				21 523,00
	28182	Amortissements du matériel de transport				3 733 826,51
	28183	Amortissements du matériel de bureau et matériel informatique				701,28
	28184	Amortissements du mobilier				40 811,24
	28188	Amortissements des autres immobilisations corporelles				1 440,00

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
041	2031.	Frais d'études				32 404,76
				Total INVEST.	170 194,10	6 479 001,99

BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	6 616 791,33	6 616 791,33
---	--------------	--------------

21 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	6811	d'exploitation - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles			14 923 709,43	
042	777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice				4 389 563,57
				Total FONCT.	14 923 709,43	4 389 563,57

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	139111	Subventions d'équipement - Agence de l'eau			2 907 416,85	
	13914	Subventions d'équipement - Communes			10 217,80	
	13915	Subventions d'équipement - Groupements de collectivités			593 817,89	
	13917	Subventions d'équipement -Budget communautaire et Fonds structurels			16 867,00	
	13918	Subventions d'équipement - Autres			861 244,03	
041	16441.	Emprunts auprès des établissements de crédit - op. afférentes à l'emprunt			1 182 448,98	
	21532.	Installations, matériel et outillage techniques - Réseaux d'assainissement			1 548 329,00	
	2313.	Immobilisations corporelles en cours - Constructions			0,14	
	2315.	Immobilisations corporelles en cours - Installations, matériel et outillage technique			2 940,27	
	2762.	Autres créances immobilisées - Créance sur transfert de droits à déduction de T.V.A.			2 239 344,06	
040	28031	Amortissements des immobilisations incorporelles - Frais d'études				14 058,05
	28033	Amortissements des immobilisations incorporelles - Frais d'insertion				7 070,63
	281311	Amortissements des immobilisations corporelles - Bâtiments d'exploitation				3 718 580,75
	281532	Amortissements des immobilisations corporelles - Réseaux d'assainissement				11 184 000,00
041	1318.	Subventions d'équipement - Autres				1 548 329,00
	16449.	Emprunts auprès des établissements de crédit - Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				1 182 448,98
	2111.	Terrains - Terrains nus				905,30
	2115.	Terrains - Terrains bâtis				12 269,75
	21532.	Installations, matériel et outillage techniques - Réseaux d'assainissement				3 916,08
	2313.	Immobilisations corporelles en cours - Constructions				103 522,61
	2315.	Immobilisations corporelles en cours - Installations, matériel et outillage technique				2 118 730,32
	2762.	Autres créances immobilisées - Créance sur transfert de droits à déduction de T.V.A.				2 940,41
				Total INVEST.	9 362 626,02	19 896 771,88

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	24 286 335,45	24 286 335,45
---	---------------	---------------

22 - REGIE DU SPANC

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	6811	d'exploitation - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles			40,80	
042	777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice				40,80
				Total FONCT.	40,80	40,80

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
	13915	Subventions d'équipement - Groupements de collectivités			40,80	
040	28184	Amortissements des immobilisations corporelles - Mobilier				40,80
				Total INVEST.	40,80	40,80

REGIE DU SPANC - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	81,60	81,60
---	-------	-------

31 - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	6811	d'exploitation - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles			49 321 744,18	

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice				9 700 913,26
	7811	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation) - Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et				467 906,34
Total FONCT.					49 321 744,18	10 168 819,60

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	13911	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - État et établissements nationaux			5 323 123,00	
	13912	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Régions			102,00	
	13913	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Départements			22 371,00	
	13914	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Communes			250 693,00	
	13915	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Groupements de collectivités			3 834 221,00	
	13917	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Budget communautaire et Fonds structurels			186 526,00	
	13918	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Autres			83 877,26	
	28138	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres constructions			146 124,52	
	28154	Amortissements des immobilisations corporelles - Matériel industriel			19,30	
	28155	Amortissements des immobilisations corporelles - Outillage industriel			0,21	
	28183	Amortissements des immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique			0,20	
	28184	Amortissements des immobilisations corporelles - Mobilier			0,45	
	28188	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres			321 761,66	
041	16441.	Emprunts auprès des établissements de crédit - Opérations afférentes à l'emprunt			2 739 102,01	
	2111.	Terrains - Terrains nus			14 725,00	
	2156.	Matériel de transport et d'exploitation			71 484 025,38	
040	28031	Amortissements des immobilisations incorporelles - Frais d'études				17 994,10
	28033	Amortissements des immobilisations incorporelles - Frais d'insertion				4 295,25
	2805	Amortissements des immobilisations incorporelles - Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires				8 964,00
	28131	Amortissements des immobilisations corporelles - Bâtiments				2 611 070,81
	28135	Amortissements des immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements des constructions				80 530,68
	28138	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres constructions				23 962 481,06
	28154	Amortissements des immobilisations corporelles - Matériel industriel				493 630,74
	28155	Amortissements des immobilisations corporelles - Outillage industriel				27 257,73
	28156	Amortissements des immobilisations corporelles - Matériel de transport d'exploitation				20 463 025,64
	28183	Amortissements des immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique				120 559,26
	28184	Amortissements des immobilisations corporelles - Mobilier				1 128 391,37
	28188	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres				403 543,54
041	1314.	Subvention d'équipement - Communes RO				14 725,00
	16449.	Emprunts auprès des établissements de crédit - Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				2 739 102,01
	238.	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles				71 484 025,38
Total INVEST.					84 406 671,99	123 559 596,57

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	133 728 416,17	133 728 416,17
---	----------------	----------------

62 - BUDGET ANNEXE CAVEAUX

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	7135	Variation des stocks (en-cours de production, produits) - Variation des stocks de produits			79 638,23	
042	7135	Variation des stocks (en-cours de production, produits) - Variation des stocks de produits				4 050,88
Total FONCT.					79 638,23	4 050,88

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	355	Produits finis			4 050,88	

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	355	Produits finis				79 638,23
				Total INVEST.	4 050,88	79 638,23

BUDGET ANNEXE CAVEAUX - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE					83 689,11	83 689,11
--	--	--	--	--	-----------	-----------

63 - BUDGET ANNEXE SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES (SEPF)

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
				Total FONCT.	0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
				Total INVEST.	0,00	0,00

BUDGET ANNEXE SEPF - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE					0,00	0,00
---	--	--	--	--	------	------

64 - BUDGET ANNEXE CREMATORIUM

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	6811	d'exploitation - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles			98 203,85	
				Total FONCT.	98 203,85	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
041	2313.	Immobilisations corporelles en cours - Constructions			30 000,00	
040	28131	Amortissements des immobilisations corporelles - Bâtiments				62 378,00
	28135	Amortissements des immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements des constructions				1 132,00
	28151	Amortissements des immobilisations corporelles - Installations complexes spécialisées				32 181,00
	28188	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres				2 512,85
041	2031.	Frais d'études				30 000,00
				Total INVEST.	30 000,00	128 203,85

BUDGET ANNEXE CREMATORIUM - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE					128 203,85	128 203,85
--	--	--	--	--	------------	------------

71 - BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	6811	d'exploitation - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles			29 592,15	
042	777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice				554 648,03
				Total FONCT.	29 592,15	554 648,03

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	13911	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - État et établissements nationaux			9 979,00	
	13912	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Régions			12 496,00	
	13914	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Communes			25 604,00	
	13915	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Groupements de collectivités			267 027,00	
	13917	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Budget communautaire et Fonds structurels			27 011,00	
	13918	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Autres			212 531,03	
041	16441.	Emprunts auprès des établissements de crédit - Opérations afférentes à l'emprunt			314 998,55	
	2313.	Immobilisations corporelles en cours - Constructions			184 416,98	
	2762.	Autres créances immobilisées - Créance sur transfert de droits à déduction de T.V.A.			830 939,81	
040	28031	Amortissements des immobilisations incorporelles - Frais d'études				10 180,65
	28033	Amortissements des immobilisations incorporelles - Frais d'insertion				698,50
	28131	Amortissements des immobilisations corporelles - Bâtiments				17 151,00
	28135	Amortissements des immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements des constructions				1 562,00

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
041	16449.	Emprunts auprès des établissements de crédit - Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				314 998,55
	2031.	Frais d'études				184 416,98
	2313.	Immobilisations corporelles en cours - Constructions				809 564,04
	2315.	Immobilisations corporelles en cours - Installations, matériel et outillage techniques				21 375,77
Total INVEST.					1 885 003,37	1 359 947,49

BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	1 914 595,52	1 914 595,52
--	--------------	--------------

81 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	7133.	Variation des en-cours de production de biens			12 800,00	
042	7133.	Variation des en-cours de production de biens				23 088,64
	71355	Variation des stocks de terrains aménagés				12 800,00
Total FONCT.					12 800,00	35 888,64

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	3354	Etudes et prestations de services en cours			9 405,06	
	3355	Travaux en cours			13 683,58	
	3555	Terrains aménagés			12 800,00	
040	3354	Etudes et prestations de services en cours				12 800,00
Total INVEST.					35 888,64	12 800,00

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	48 688,64	48 688,64
---	-----------	-----------

82 - BUDGET ANNEXE ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTEES (Z.A.C)

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
043	608.	Frais accessoires sur terrain en cours d'aménagement			53,24	
042	7133.	Variation des en-cours de production de biens				265 460,38
043	796	Transferts de charges financières				53,24
Total FONCT.					53,24	265 513,62

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	3351	Terrains en cours			120 000,00	
	3354	Etudes et prestations de services en cours			2 252,00	
	3355	Travaux en cours			132 131,14	
	33581	Frais accessoires en cours			11 077,24	
Total INVEST.					265 460,38	0,00

BUDGET ANNEXE Z.A.C - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	265 513,62	265 513,62
--	------------	------------

83 - BUDGET ANNEXE Z.A.C. DU TASTA

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	7133.	Variation des en-cours de production de biens			675 499,56	
	71355	Variation des stocks de terrains aménagés			417,00	
043	608.	Frais accessoires sur terrain en cours d'aménagement			739,26	
042	7133.	Variation des en-cours de production de biens				134 645,75
	71355	Variation des stocks de terrains aménagés				675 499,56
043	796	Transferts de charges financières				739,26
Total FONCT.					676 655,82	810 884,57

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	3354	Etudes et prestations de services en cours			90 528,88	
	3355	Travaux en cours			43 377,61	
	33581	Frais accessoires en cours			739,26	
	3555	Terrains aménagés			675 499,56	

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	3354	Etudes et prestations de services en cours				85 132,17
	3355	Travaux en cours				590 020,68
	33581	Frais accessoires en cours				346,71
	3555	Terrains aménagés				417,00
Total INVEST.					810 145,31	675 916,56

BUDGET ANNEXE Z.A.C DU TASTA - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	1 486 801,13	1 486 801,13
---	--------------	--------------

84 - BUDGET ANNEXE Z.A.C. DES QUAIS DE FLOIRAC

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	7133.	Variation des en-cours de production de biens			1 755 005,25	
	71355	Variation des stocks de terrains aménagés			346 800,00	
042	7133.	Variation des en-cours de production de biens				556 868,87
	71355	Variation des stocks de terrains aménagés				1 755 005,25
Total FONCT.					2 101 805,25	2 311 874,12

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	3351	Terrains en cours			91 856,46	
	3354	Etudes et prestations de services en cours			229 947,11	
	3355	Travaux en cours			232 542,39	
	33581	Frais accessoires en cours			2 522,91	
	3555	Terrains aménagés			1 755 005,25	
040	3354	Etudes et prestations de services en cours				110 497,17
	3355	Travaux en cours				1 643 016,48
	33581	Frais accessoires en cours				1 491,60
	3555	Terrains aménagés				346 800,00
Total INVEST.					2 311 874,12	2 101 805,25

BUDGET ANNEXE Z.A.C DES QUAIS DE FLOIRAC - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	4 413 679,37	4 413 679,37
---	--------------	--------------

92 - REGIE DE L'EAU INDUSTRIELLE

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	6811	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Charges d'exploitation - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles			268 796,00	
042	777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice				217 583,00
Total FONCT.					268 796,00	217 583,00

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	139111	Subventions d'équipement - Agence de l'eau			48 220,00	
	139118	Subventions d'équipement - Autres			22 464,00	
	13912	Subventions d'équipement - Régions			41 029,00	
	13913	Subventions d'équipement - Départements			19 255,00	
	13915	Subventions d'équipement - Groupements de collectivités			28 848,00	
	13917	Subventions d'équipement -Budget communautaire et Fonds structurels			57 767,00	
040	28121	Amortissements des immobilisations corporelles - Terrains nus				30 350,00
	281311	Amortissements des immobilisations corporelles - Bâtiments d'exploitation				138 484,00
	281531	Amortissements des immobilisations corporelles - Réseaux d'adduction d'eau				89 806,00
	28154	Amortissements des immobilisations corporelles - Matériel industriel				10 156,00
Total INVEST.					217 583,00	268 796,00

REGIE DE L'EAU INDUSTRIELLE - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	486 379,00	486 379,00
--	------------	------------

24 - REGIE DES RESTAURANTS ADMINISTRATIFS

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
042	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles			112 785,27	
042	777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat				84 721,43
Total FONCT.					112 785,27	84 721,43

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	139158	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - Autres groupements			84 721,43	

Chapitre	Compte	Compte libellé	Fonction	Opération	DEPENSE	RECETTE
040	28051	Concessions et droits similaires				375,00
	28135	Amortissements des installations générales, agencements, aménagements des constructions				54 104,00
	28183	Amortissements du matériel de bureau et matériel informatique				1 674,20
	28184	Amortissements du mobilier				5 376,00
	28188	Amortissements des autres immobilisations corporelles				51 256,07
Total INVEST.					84 721,43	112 785,27

REGIE DES RESTAURANTS ADMINISTRATIFS - TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	197 506,70	197 506,70
---	------------	------------

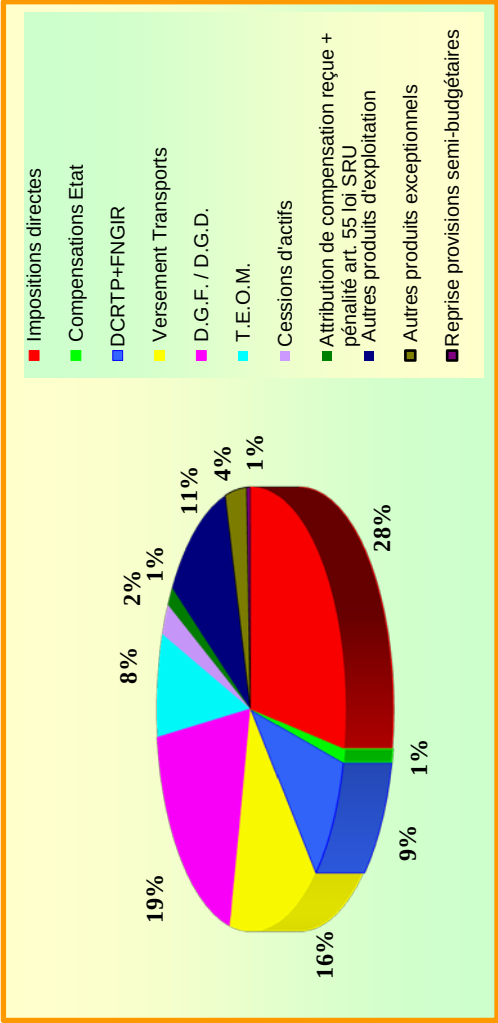
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE - TOUS BUDGETS CONFONDUS	252 536 575,46	252 536 575,46
---	----------------	----------------

GRAPHIQUES

Compte Administratif 2013

Recettes de Fonctionnement

Mouvements réels

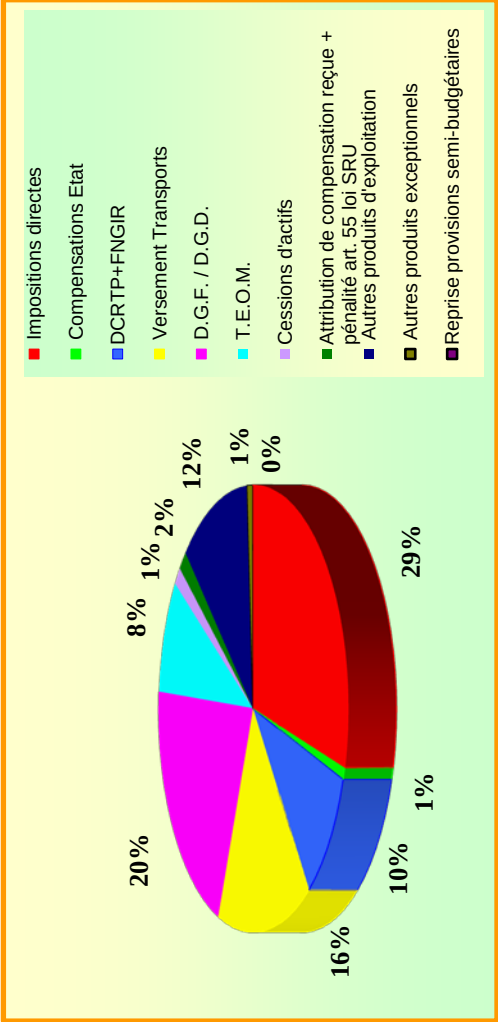


	M.€.	%
Impositions directes	291,96	27,83%
Compensations Etat	10,16	0,97%
DCRTP+FNGIR	97,11	9,26%
Versement Transports	162,36	15,48%
D.G.F. / D.G.D.	203,77	19,42%
T.E.O.M.	79,19	7,55%
Cessions d'actifs	24,24	2,31%
Attribution de compensation reçue + pénalité art. 55 loi SRU	14,76	1,41%
Autres produits d'exploitation	120,29	11,47%
Autres produits exceptionnels	38,59	3,68%
Reprise provisions semi-budgétaires	6,61	0,63%
	1 049,05	100,00%

Compte Administratif 2014

Recette de fonctionnement

Mouvements réels

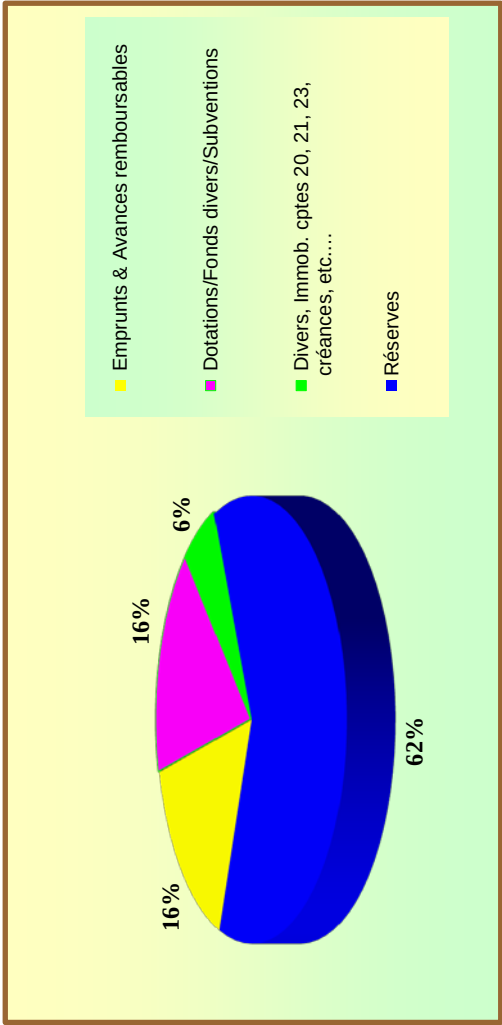


	M.€.	%
Impositions directes	287,16	29,23%
Compensations Etat	8,60	0,88%
DCRTP+FNGIR	97,11	9,89%
Versement Transports	157,49	16,03%
D.G.F. / D.G.D.	198,02	20,16%
T.E.O.M.	81,50	8,30%
Cessions d'actifs	13,11	1,33%
Attribution de compensation reçue + pénalité art. 55 loi SRU	14,48	1,47%
Autres produits d'exploitation	115,17	11,72%
Autres produits exceptionnels	9,61	0,98%
Reprise provisions semi-budgétaires	0,05	0,01%
	982,30	100,00%

Compte Administratif 2013

Recettes d'Investissement

Mouvements réels

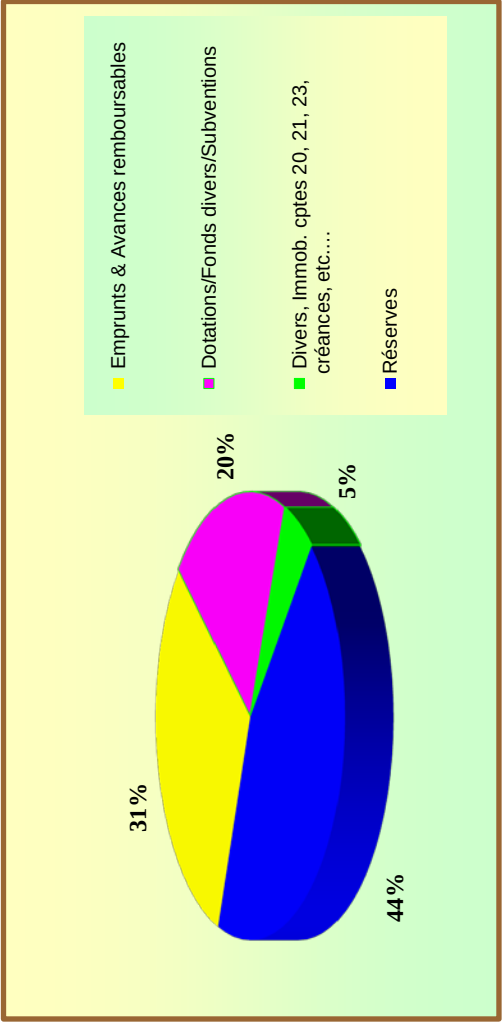


	M.€.	%
Emprunts & Avances remboursables	60,07	15,67%
Dotations/Fonds divers/Subventions	63,79	16,64%
Divers, Immob. cptes 20, 21, 23, créances, etc....	21,65	5,65%
Réserves	237,78	62,04%
	383,30	100,00%

Compte Administratif 2014

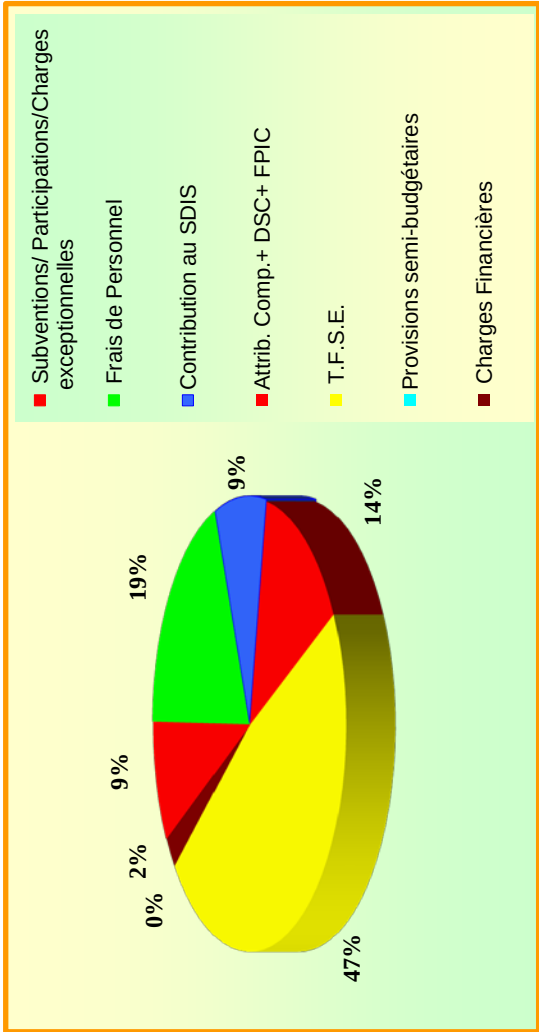
Recette d'Investissement

Mouvements réels



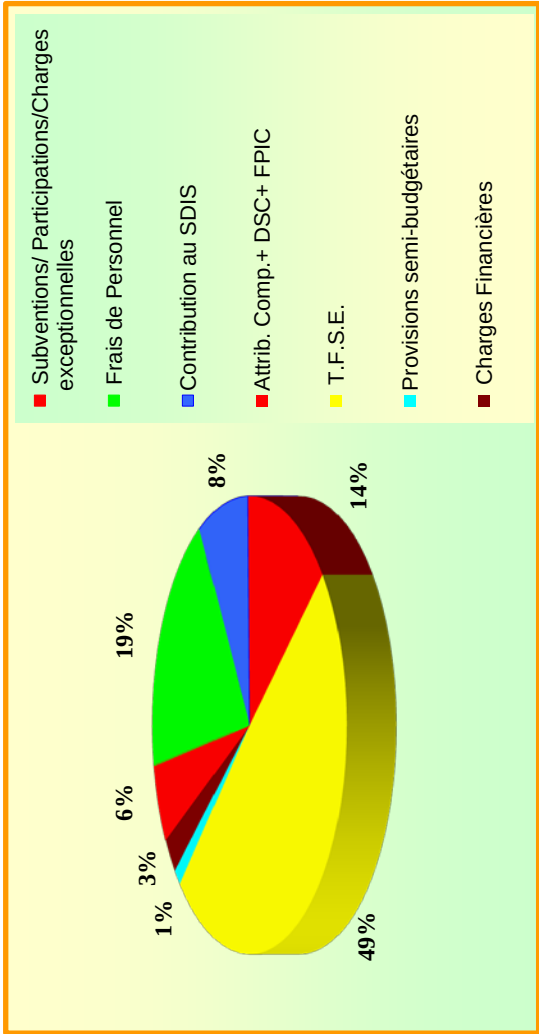
	M.€.	%
Emprunts & Avances remboursables	120,25	30,77%
Dotations/Fonds divers/Subventions	76,91	19,68%
Divers, Immob. cptes 20, 21, 23, créances, etc....	20,29	5,19%
Réserves	173,29	44,35%
	390,75	100,00%

Compte Administratif 2013
Dépenses de Fonctionnement
Mouvements réels



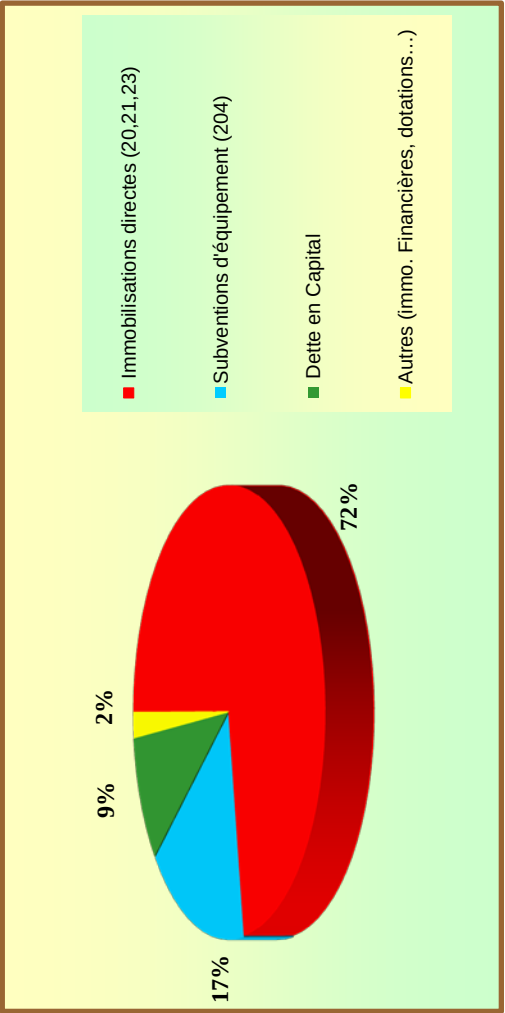
	M.€.	%
Subventions/ Participations/Charges exceptionnelles	56,36	8,52%
Frais de Personnel	125,37	18,93%
Contribution au SDIS	57,51	8,69%
Attrib. Comp.+ DSC+ FPIC	93,34	14,10%
T.F.S.E.	313,52	47,38%
Provisions semi-budgétaires	0,00	0,00%
Charges Financières	15,67	2,37%
	661,78	100,00%

Compte Administratif 2014
Dépenses de Fonctionnement
Mouvements réels



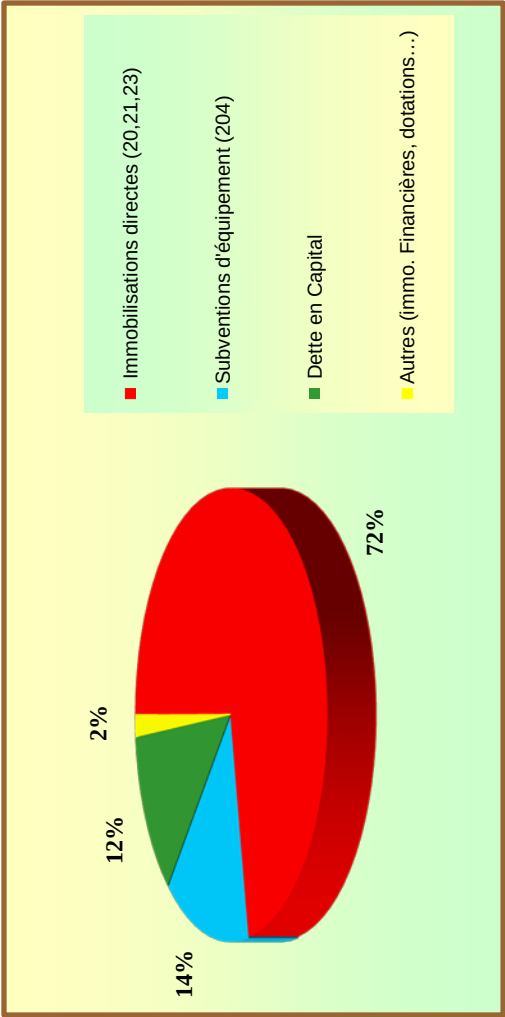
	M.€.	%
Subventions/ Participations/Charges exceptionnelles	38,01	5,50%
Frais de Personnel	132,19	19,14%
Contribution au SDIS	57,97	8,39%
Attrib. Comp.+ DSC+ FPIC	96,10	13,91%
T.F.S.E.	339,64	49,18%
Provisions semi-budgétaires	8,47	1,23%
Charges Financières	18,31	2,65%
	690,68	100,00%

Compte Administratif 2013
Dépenses d'Investissement
Mouvements réels



	M.€.	%
Immobilisations directes (20,21,23)	393,44	72,41%
Subventions d'équipement (204)	90,27	16,61%
Dette en Capital	49,68	9,14%
Autres (immo. Financières, dotations...)	9,98	1,84%
	543,36	100,00%

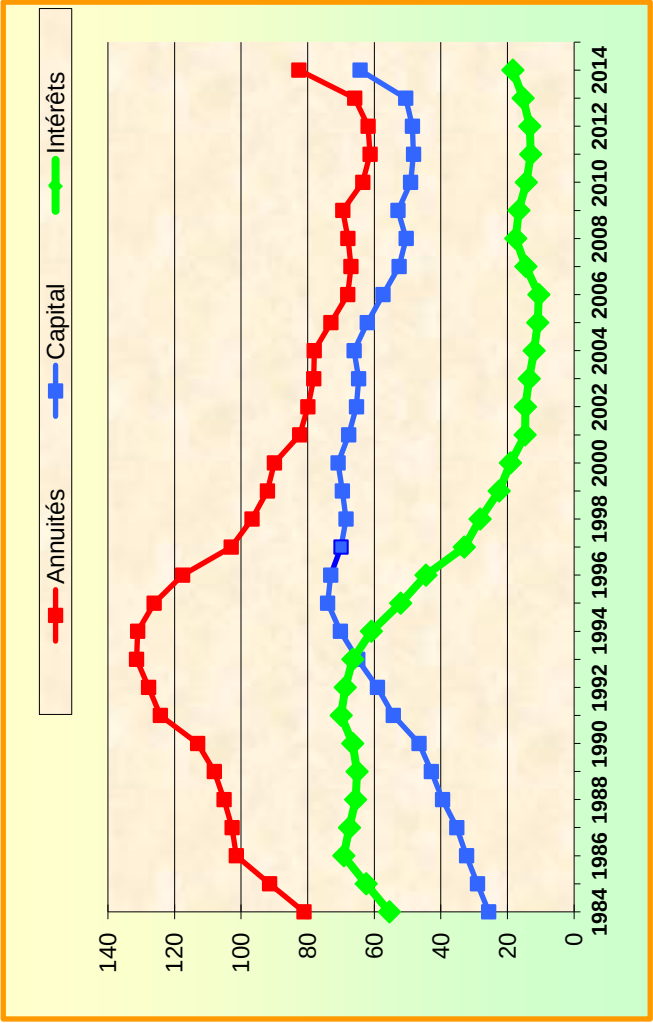
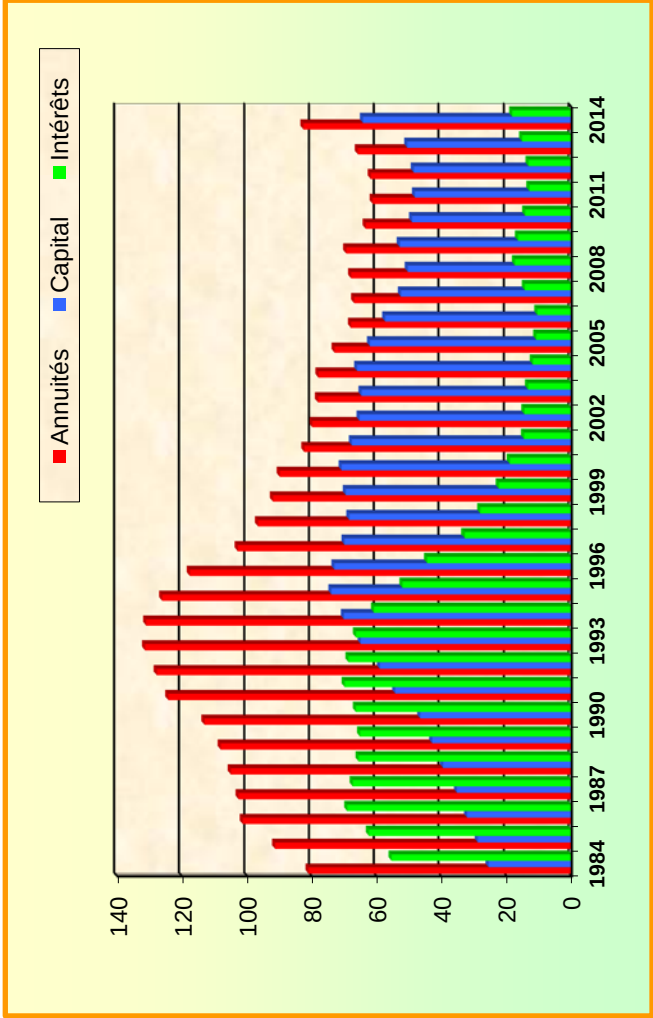
Compte Administratif 2014
Dépenses d'Investissement
Mouvements réels



	M.€.	%
Immobilisations directes (20,21,23)	383,70	71,95%
Subventions d'équipement (204)	76,92	14,42%
Dette en Capital	64,32	12,06%
Autres (immo. Financières, dotations...)	8,37	1,57%
	533,31	100,00%

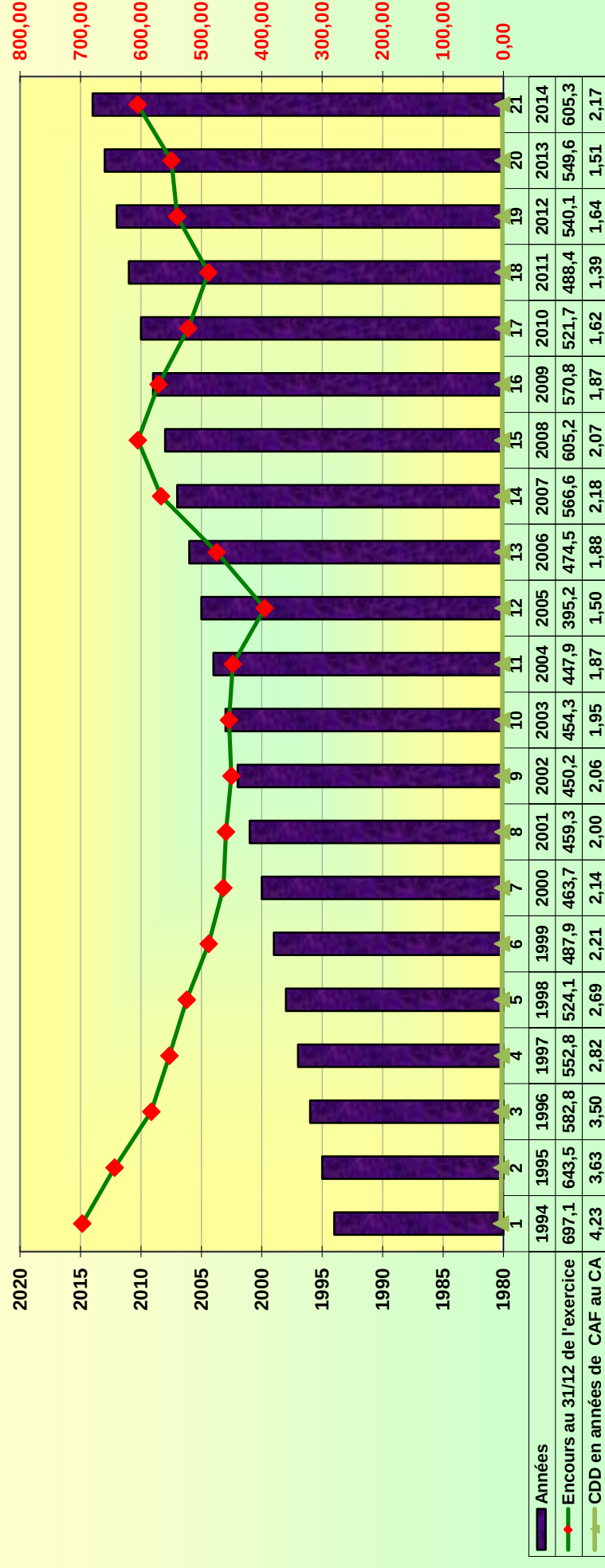
Compte Administratif 2014

Evolution annuité de la dette en M.€.



Compte Administratif 2014

Encours de la dette / Capacité d'autofinancement exprimé en nombre d'années de CAF sur base Comptes Administratifs

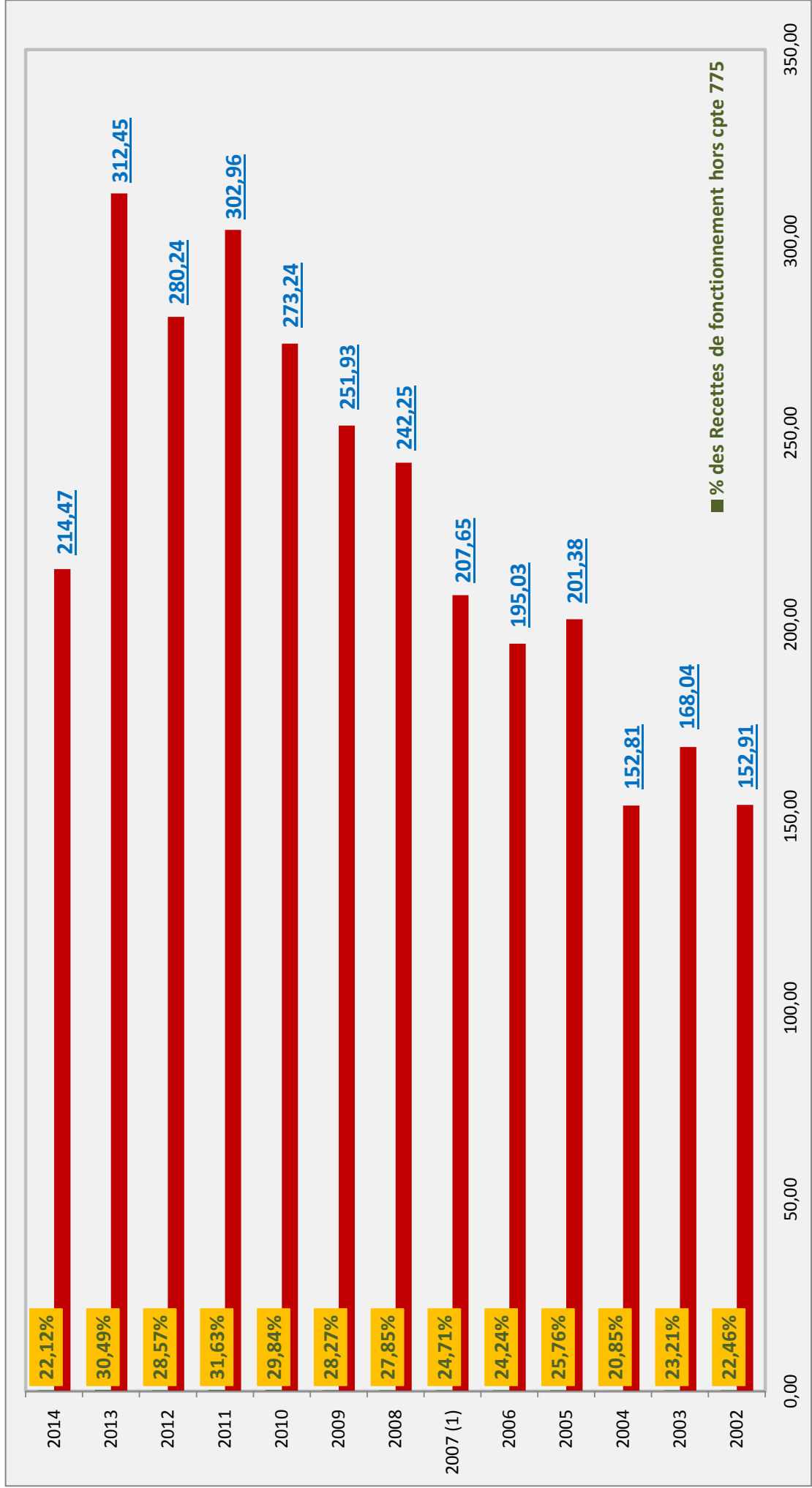


NB : Ratio calculé en ne tenant pas compte des fonds de concours et subventions d'équipement et à partir de 2001 neutralisation des produits de cession et en 2007 de deux recettes exceptionnelles

Compte Administratif 2014

Evolution de l'épargne nette (en millions d'euros)

Ratios recalculés depuis 2001 pour les rendre comparables à l'année 2006 qui a vu la méthode de comptabilisation des fonds de concours et des subventions d'équipement modifiée



(1) Ratio calculé en neutralisant les produits de cession et en 2007, 2 produits exceptionnels (Soulte CG33 et restitution de TVA)

DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE 2010-2016
Compte rendu annuel des crédits délégués
2014

Numéro liquidation	Liquidation	Tiers	Montant liquidé	Numéro de Bordereau	Numéro mandat/titre	Date Mandatement
2014-00033251	Aide à la Pierre au titre de 2009 (à affecter au 204172)	DIRECTION DEPART.EQUIPEMENT	522 976,15 €	446	2014-00001346	20/08/2014
2014-00033252	Aide à la Pierre au titre de 2009 (à affecter au 20422)	DIRECTION DEPART.EQUIPEMENT	1 045 952,30 €	446	2014-00001347	20/08/2014

1 568 928,45 €

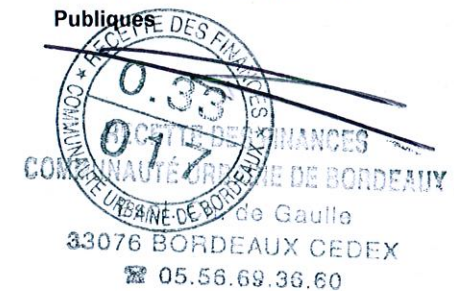
Certifié exact le **24 FEV. 2015**
La Directrice de l'Habitat

Jacqueline Descazeaux

La Directrice de la Direction
Gestion et Exécution Comptable **03 MARS 2015**



Certifié conforme le **10 MARS 2015**
l'Administrateur des Finances
Publiques



DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE 2010-2016

Compte rendu annuel des crédits délégués

2014

Numéro liquidation	Liquidation	Tiers	Montant liquidé	Numéro de Bordereau	Numéro mandat/titre	Date Mandatement
2014-00005858	Crédits délégués Etat OPH - 1	AQUITANIS	3 000,00 €	488	2014-00002839	19/02/2014
2014-00006125	Crédits délégués Etat Privé - 1	DOMOFRANCE	20,40 €	488	2014-00002841	19/02/2014
2014-00006730	Crédits délégués Etat OPH - 2	AQUITANIS	18 038,20 €	579	2014-00003366	24/02/2014
2014-00006734	Crédits délégués Etat OPH - 3	AQUITANIS	15 749,82 €	579	2014-00003367	24/02/2014
2014-00006735	Crédits délégués Etat OPH - 4	AQUITANIS	1 800,00 €	579	2014-00003368	24/02/2014
2014-00007731	Crédits délégués Etat OPH - 5	AQUITANIS	44 809,12 €	690	2014-00003939	28/02/2014
2014-00007726	Crédits délégués Etat Privé - 2	MESOLIA HABITAT	22 405,00 €	690	2014-00003940	28/02/2014
2014-00008188	Acompte 2	LE FOYER STE HLM	50 410,50 €	745	2014-00004333	04/03/2014
2014-00008190	Acompte 2	LE FOYER STE HLM	84 017,00 €	745	2014-00004334	04/03/2014
2014-00008171	Crédits délégués Etat Privé - 3	LE FOYER STE HLM	22 405,20 €	746	2014-00004335	04/03/2014
2014-00008180	Acompte 2	LE FOYER STE HLM	16 805,50 €	746	2014-00004336	04/03/2014
2014-00008832	Acompte 1	LE FOYER STE HLM	104 160,00 €	834	2014-00004803	07/03/2014
2014-00008690	Acompte 1	AQUITANIS	24 000,00 €	861	2014-00004953	10/03/2014
2014-00009572	Acompte 2	AQUITANIS	120 000,00 €	898	2014-00005133	11/03/2014
2014-00009569	Acompte 1	DOMOFRANCE	30 250,50 €	898	2014-00005134	11/03/2014
2014-00009578	Acompte 1	DOMOFRANCE	38 400,00 €	898	2014-00005136	11/03/2014
2014-00009586	Acompte 1	DOMOFRANCE	57 131,70 €	898	2014-00005137	11/03/2014
2014-00009590	Acompte 1	MESOLIA HABITAT	48 000,00 €	898	2014-00005139	11/03/2014
2014-00009833	Solde	AQUITANIS	4 199,40 €	978	2014-00005448	14/03/2014
2014-00009849	Acompte 1	DOMOFRANCE	50 411,10 €	978	2014-00005451	14/03/2014
2014-00010998	Acompte 2	DOMOFRANCE	71 250,00 €	1048	2014-00005849	18/03/2014
2014-00010591	Acompte 1	DOMOFRANCE	16 802,70 €	1065	2014-00005986	19/03/2014
2014-00012324	Acompte 2	AQUITANIS	224 000,00 €	1216	2014-00006634	27/03/2014
2014-00012370	Acompte 1	LE FOYER STE HLM	15 000,00 €	1216	2014-00006635	27/03/2014
2014-00012456	Acompte 2	AQUITANIS	5 000,00 €	1260	2014-00006901	28/03/2014
2014-00013634	Acompte 1	GIRONDE HABITAT	30 000,00 €	1566	2014-00008369	15/04/2014
2014-00012884	Solde	SEMI BLANQUEFORT	2 100,00 €	1566	2014-00008372	15/04/2014
2014-00012886	Solde	SEMI BLANQUEFORT	13 650,00 €	1566	2014-00008374	15/04/2014
2014-00013856	Solde	LOGEVIE	15 683,20 €	1566	2014-00008375	15/04/2014
2014-00014006	Acompte 2	DOMOFRANCE	18 000,00 €	1566	2014-00008377	15/04/2014
2014-00014010	Acompte 2	DOMOFRANCE	60 896,01 €	1566	2014-00008378	15/04/2014

DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE 2010-2016

Compte rendu annuel des crédits délégués

2014

2014-00014138	Acompte 4	DOMOFRANCE	55 776,26 €	1566	2014-00008379	15/04/2014
2014-00016207	Acompte 2	DOMOFRANCE	23 000,00 €	1771	2014-00009425	28/04/2014
2014-00016846	Acompte 1	LE FOYER STE HLM	15 000,00 €	1803	2014-00009545	05/05/2014
2014-00016847	Acompte 1	DOMOFRANCE	9 000,00 €	1803	2014-00009546	05/05/2014
2014-00018177	Solde	GIRONDE HABITAT	61 215,80 €	2006	2014-00010545	14/05/2014
2014-00018178	Solde	GIRONDE HABITAT	116 785,43 €	2007	2014-00010546	14/05/2014
2014-00018540	Solde	AQUITANIS	2 813,20 €	2046	2014-00010738	15/05/2014
2014-00018542	Solde	AQUITANIS	25 000,00 €	2046	2014-00010739	15/05/2014
2014-00018531	Acompte 1	ERILIA	8 964,00 €	2046	2014-00010742	15/05/2014
2014-00020316	Acompte 1	DOMOFRANCE	27 000,00 €	2348	2014-00012258	02/06/2014
2014-00020320	AMBARES LOGEMENTS PLUIS ET PLAI 3 RUE ORION	MESOLIA HABITAT	8 533,57 €	2348	2014-00012260	02/06/2014
2014-00020862	ST MEDARD ALLEE DORDINS LOGEMENTS PLAI	MAIRIE DE ST MEDARD EN JALLES	24 959,90 €	2370	2014-00012361	03/06/2014
2014-00020865	ST MEDARD ALLEE DORDINS LOGEMENTS PLAI	MAIRIE DE ST MEDARD EN JALLES	23 009,50 €	2370	2014-00012362	03/06/2014
2014-00020883	BX 48 RUE G. FRIZEAU 6 LOGT PLAI	AQUITANIS	18 000,00 €	2370	2014-00012365	03/06/2014
2014-00019110	GRADIGNAN RUE NAUDET LOGTS PLUS ET PLAI	MESOLIA HABITAT	62 752,80 €	2370	2014-00012367	03/06/2014
2014-00019466	BOULIAC LIEUDIT FAYSEAU LOGTS PLUS ET PLAI	SEMIB	33 609,00 €	2370	2014-00012368	03/06/2014
2014-00021285	Solde	GIRONDE HABITAT	190 746,67 €	2432	2014-00012641	05/06/2014
2014-00021289	Acompte 1	AQUITANIS	6 000,00 €	2433	2014-00012643	05/06/2014
2014-00021565	PESSAC RCE LES 3 CHENES LOGEMENTS PLUS	AQUITANIS	9 697,39 €	2506	2014-00013005	10/06/2014
2014-00021564	ST MEDARD RUE BRANLY LOGTS PLUS	CLAIRSIENNE	9 000,00 €	2506	2014-00013007	10/06/2014
2014-00021909	Acompte 1	MESOLIA HABITAT	15 579,19 €	2531	2014-00013079	11/06/2014
2014-00022645	Solde	AQUITANIS	23 500,00 €	2663	2014-00013637	17/06/2014
2014-00023251	Acompte 1	ERILIA	40 000,00 €	2686	2014-00013704	19/06/2014
2014-00023851	Solde	SONACOTRA ADOMA	12 750,00 €	2766	2014-00014100	20/06/2014
2014-00023856	Solde	SONACOTRA ADOMA	18 000,00 €	2766	2014-00014103	20/06/2014
2014-00025111	Solde	DOMOFRANCE	57 600,00 €	2923	2014-00014904	27/06/2014
2014-00025115	Solde	DOMOFRANCE	1 463,41 €	2923	2014-00014906	27/06/2014
2014-00025120	Solde	DOMOFRANCE	3 310,29 €	2923	2014-00014907	27/06/2014
2014-00024635	Acompte 1	LE FOYER STE HLM	7 800,00 €	2948	2014-00015011	30/06/2014
2014-00025919	Ssolde sub bruges le grand darnal logt plu et plai	SA HLM COLIGNY	101 500,00 €	3129	2014-00015999	08/07/2014
2014-00027003	Solde	AQUITANIS	40 000,00 €	3197	2014-00016376	10/07/2014
2014-00027035	vo logs plus et plai avenue coin	AQUITANIS	19 320,00 €	3197	2014-00016378	10/07/2014

DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE 2010-2016

Compte rendu annuel des crédits délégués

2014

2014-00027655	Acompte 1	MESOLIA HABITAT	13 872,60 €	3300	2014-00016939	16/07/2014
2014-00027675	vo 31 av du gal castelnau logements plus	SA HLM COLIGNY	194 250,00 €	3300	2014-00016940	16/07/2014
2014-00031950	Solde sub sf bx logts plus les chartrons	ERILIA	40 000,00 €	3773	2014-00019130	12/08/2014
2014-00031951	SOLDE SUB LES CHARRONS ACQ EN VEFA LOTS PLUS	ERILIA	70 509,60 €	3773	2014-00019131	12/08/2014
2014-00032218	Acompte 2	DOMOFRANCE	5 311,35 €	3773	2014-00019134	12/08/2014
2014-00032219	Acompte 2 BX CREDIT ETAT LOGTS PLUS ET PLAI RUE ACHARD	DOMOFRANCE	93 330,79 €	3773	2014-00019135	12/08/2014
2014-00032822	Acompte 1	AQUITANIS	21 600,00 €	4029	2014-00020596	28/08/2014
2014-00033201	Acompte 1	LOGEVIE	36 000,00 €	4029	2014-00020599	28/08/2014
2014-00033209	Acompte 2	DOMOFRANCE	14 583,62 €	4029	2014-00020600	28/08/2014
2014-00034750	MERIGNAC RCE AIR DU TEMPS LOGEMENTS PLUS ET PLAI	AQUITANIS	10 000,00 €	4260	2014-00021766	10/09/2014
2014-00034756	PESSAC RCE LES DOUELLES SOLDE SUB LOGTS PLUS ET PLAI	AQUITANIS	9 600,00 €	4260	2014-00021768	10/09/2014
2014-00034770	FLOIRAC RCE FLORUS II SOLDE SUB LOGTS PLUS ET PLAI	GIRONDE HABITAT	52 500,00 €	4260	2014-00021769	10/09/2014
2014-00035260	ST MEDARD LOGTS PLUS ET PLAI ALLEE DE VIEILLEVILLE	DOMOFRANCE	156 600,00 €	4260	2014-00021771	10/09/2014
2014-00035528	Acompte 2 VO LE CLOS SARNASI LOGTS PLUS ET PLAI	DOMOFRANCE	20 853,31 €	4330	2014-00022042	12/09/2014
2014-00035866	Solde SUB BX RUE CAMELLE LOGEMENTS PLUS ET PLAI	SA HLM COLIGNY	47 322,60 €	4331	2014-00022044	12/09/2014
2014-00035869	Solde SURCHARGE FONCIERE BX RUE CAMELLE LOGTS PLUS ET PLAI	SA HLM COLIGNY	26 652,00 €	4331	2014-00022045	12/09/2014
2014-00035899	Solde SUB AMBARES RUE DU BROUSTEY LOGEMENTS PLUS ET PLAI	MESOLIA HABITAT	13 442,80 €	4331	2014-00022048	12/09/2014
2014-00035910	Solde SUB VO CHEMIN DE LEYRAN LOGTS PLUS ET PLAI	MESOLIA HABITAT	2 240,40 €	4331	2014-00022050	12/09/2014
2014-00036505	ST AUBIN	MESOLIA HABITAT	4 481,40 €	4451	2014-00022623	18/09/2014
2014-00036507	BX RUE LEO SAIGNAT LOGEMENTS PMLUS ET PLAI	DOMOFRANCE	49 077,85 €	4451	2014-00022624	18/09/2014
2014-00036778	AMBARES LES ERABLES LOGTS PLUS ET PLAI	LOGEVIE	40 322,70 €	4451	2014-00022626	18/09/2014
2014-00036807	PESSAC RCE ETOILE DES GRAVES LOGEMENTS PLUS ET PLAI	CLAIRSIENNE	65 100,00 €	4451	2014-00022628	18/09/2014
2014-00037544	BX RUE SAUVAGEAU LOGTS PLUS ET PLAI	DOMOFRANCE	13 124,22 €	4540	2014-00023104	22/09/2014
2014-00038257	VO AVENUE CLEMENCEAU LOGEMENTS PLUS ET PLAI	CLAIRSIENNE	12 000,00 €	4652	2014-00023608	26/09/2014

DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE 2010-2016

Compte rendu annuel des crédits délégués

2014

2014-00038553	MERIGNAC FOYER JEUNES TRAVAILLEURS LOGTS PLAI	AQUITANIS	171 000,00 €	4726	2014-00023935	01/10/2014
2014-00038799	BLANQUEFORT LA ROSERAIE LOGTS PLUS ET PLAI	SEMI BLANQUEFORT	18 000,00 €	4726	2014-00023938	01/10/2014
2014-00038852	CENON 175 CRS V. HUGO REAL LOGT PLUS ET PLAI	DOMOFRANCE	20 603,69 €	4726	2014-00023939	01/10/2014
2014-00038866	Crédits délégués Etat Privé - EYSINES RCE SERENIS LOGTS PLUS ET PLAI	MESOLIA HABITAT	15 500,00 €	4726	2014-00023940	01/10/2014
2014-00039447	VO RCE FLEUR D'EAU LOGTS PLUS ET PLAI	LE FOYER STE HLM	15 600,00 €	4794	2014-00024299	06/10/2014
2014-00039507	GRADIGNAN AVENUE FAVARD LOGTS LUS ET PLAI	MESOLIA HABITAT	64 787,36 €	4828	2014-00024445	07/10/2014
2014-00039697	BX RCE CANOLLE LOGTS PLUS ET PLAI	DOMOFRANCE	54 005,96 €	4869	2014-00024603	09/10/2014
2014-00040169	LORMONT RUE JEAN IEY LOGTS PLUS ET PLAI	LE FOYER STE HLM	12 000,00 €	4869	2014-00024605	09/10/2014
2014-00040170	PAREMPUYRE RUE DE SEGUR LOGTS PLUS ET PLAI	DOMOFRANCE	17 411,04 €	4869	2014-00024606	09/10/2014
2014-00040249	LE TAILLAN CHEMIN DE GELES REAL LOGTS PLUS ET PLAI	DOMOFRANCE	35 320,23 €	4971	2014-00025103	15/10/2014
2014-00040350	VO RUE DU TRONQUET ACQ EN VEFA LOGTS PLUS ET PLAI	MESOLIA HABITAT	57 200,00 €	4971	2014-00025104	15/10/2014
2014-00040580	Acompte 4 EYSINES RUE PEYREYRES REAL LOGS PLUS ET PLAI	DOMOFRANCE	65 609,96 €	4971	2014-00025106	15/10/2014
2014-00040582	BX RUE POUJEAU SOLDE SUB SF LOGTS PLUS	DOMOFRANCE	36 805,09 €	4971	2014-00025107	15/10/2014
2014-00040584	BX RUE POUJEAU SOLDE SUB REAL LOGTS PLUS	DOMOFRANCE	3 764,16 €	4971	2014-00025108	15/10/2014
2014-00040728	BRUGES RUE DES ECOLES LOGTS PLUS ET PLAI	LE FOYER STE HLM	7 800,00 €	4971	2014-00025112	15/10/2014
2014-00040739	VO CHEMIN DES MECHIVES ACQ VEFA LOGTS PLUS ET PLAI	COOPERATION ET FAMILLE	16 000,00 €	4971	2014-00025113	15/10/2014
2014-00040852	AMBARES RUE MANDELA ACQ EN VEFA LOGTS PLUS ET PLAI	DOMOFRANCE	9 750,00 €	5007	2014-00025297	16/10/2014
2014-00040867	ST AUBIN ALLEE DE LA CROIX VIEILLE LOGTS PLUS ET PLAI	CLAIRSIENNE	42 000,00 €	5007	2014-00025300	16/10/2014
2014-00041028	BX RUE DES TREUILS LOGTS PLAI	COS - CTRE ORIENTATION SOCIALE	48 000,00 €	5065	2014-00025585	20/10/2014
2014-00041030	BX RUE DES TREUILS 2 LOGTS PLAI	COS - CTRE ORIENTATION SOCIALE	3 900,00 €	5065	2014-00025586	20/10/2014
2014-00041034	EYSINES RUE DE LA ROSIERE ACQ EN VEFA LOGTS PLUS ET PLAI	LOGEVIE	23 400,00 €	5065	2014-00025587	20/10/2014
2014-00042046	CARBON BLANC RCE LA FONTAINE LOGTS PLUS ET PLAI	CLAIRSIENNE	52 500,00 €	5146	2014-00025968	23/10/2014
2014-00042330	ST AUBIN ALLEE DE LA CROIX VIEILLE LOGTS PLAI	AQUITANIS	8 677,00 €	5160	2014-00026008	24/10/2014

DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE 2010-2016

Compte rendu annuel des crédits délégués

2014

2014-00042353	ST AUBIN ALLEE DE LA CROIX VIEILLE LOGTS PLUS ET PLAI	AQUITANIS	5 403,60 €	5160	2014-00026011	24/10/2014
2014-00042360	ST AUBIN LA CROIX VIEILLE SF LOGTS PLUS ET PLAI	AQUITANIS	90 306,10 €	5160	2014-00026012	24/10/2014
2014-00043496	BX PLACE ST PROJET SUB 6 LOGTS PLUS	AQUITANIS	4 321,30 €	5354	2014-00026860	04/11/2014
2014-00043495	BX PLACE ST PROJET SUB 6 LOGTS PLUS SURCHARGE FONCIERE	AQUITANIS	66 067,50 €	5356	2014-00026864	04/11/2014
2014-00043489	BX 64 RUE PAUL LOUIS LANDE REAL LOGTS PLAI	INCITE BORDEAUX LA CUB	76 800,00 €	5356	2014-00026865	04/11/2014
2014-00043491	BX 64 RUE PAUL LOUIS LANDE REAL LOGTS PLAI SURCHARGE FONCIERE	INCITE BORDEAUX LA CUB	183 922,00 €	5356	2014-00026866	04/11/2014
2014-00046638	GRADIGNAN AVENUE FAVARD LOGTS PLUS ET PLAI SOLDE SUB	MESOLIA HABITAT	41 278,60 €	5791	2014-00028953	26/11/2014
2014-00051629	Acompte 1	AQUITANIS	10 800,00 €	6353	2014-00031614	16/12/2014
2014-00051627	ST MEDARD RUE LARROQUE ACQ EN VEFA DE LOGTS PLUS ET PLAI	GIRONDE HABITAT	5 850,00 €	6354	2014-00031616	16/12/2014
2014-00052223	MERIGNAC ALLEES DE FRANCE ACQ EN VEFA DE LOGTS PLUS ET PLAI	MESOLIA HABITAT	96 000,00 €	6403	2014-00031811	17/12/2014
2014-00052226	VO AVENUE DES PYRENEES ACQ EN VEFA LOGTS PLUS ET PLAI	DOMOFRANCE	15 600,00 €	6403	2014-00031812	17/12/2014
2014-00052231	LEHAILLAN RUE DE LA MORANDIERE ACQ EN VEFA DE LOGTS PLUS ET PLAI	COOPERATION ET FAMILLE	15 600,00 €	6403	2014-00031813	17/12/2014
2014-00052238	BX RUE LUCIEN FAURE REAL LOGTS PLUS ET PLAI	DOMOFRANCE	80 652,00 €	6403	2014-00031814	17/12/2014
2014-00052242	ARTIGUES ALLEE DU MOULIN ANTOUNES LOGTS PLUS ET PLAI	LE FOYER STE HLM	13 650,00 €	6403	2014-00031815	17/12/2014
			4 818 742,59 €			

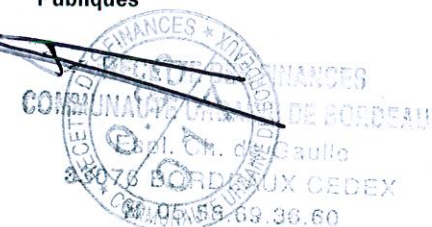
Certifié exact le **24 FEV. 2015**
La Directrice de l'Habitat

Jacqueline Descazeaux

La Directrice de la Direction **03 MARS 2015**
Gestion et Exécution Comptable

Evelyne Goutéredonde

Certifié conforme le **10 MARS 2015**
l'Administrateur des Finances
Publiques



Délégation de compétence des aides à la pierre de l'Etat 2010-2016 Bilan financier 2014

2014 a encore accru les résultats constamment à la hausse des dernières années, avec la réalisation de 3958 agréments LLS, auxquels s'ajoutaient également 216 agréments provisoires PSLA, les deux résultats constituant un nouveau record pour le territoire communautaire.

Ces chiffres de LLS sont dans la fourchette haute des objectifs de la métropole millionnaire, et devront être stabilisés avec un regard attentif sur la répartition des produits PLUS, PLAI et PLS en leur sein. Ils répondent en tout état de cause à la délégation des aides à la pierre, et permettent d'asseoir la politique communautaire en matière d'habitat social. Il convient toutefois d'envisager l'avenir avec prudence, notamment au regard des conditions de financement qui se dégradent chaque année et de la complexification croissante des montages d'opérations (normes, PPRI, accès au foncier, recours réguliers, etc)

I - Autorisations d'engagement 2014

L'activité d'instruction réalisée en 2014 a permis d'agréer 4174 logements dont 3958 locatifs, déclinés en produits financiers comme suit :

Nombre de logements	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Logements PLUS	1 544	1452	2043	1938	1661	1799
Logements PLAI	369	575	711	766	905	1288
Logements PLS dont :	443	644	524	422	1080	871
- étudiants		182	234	0	287	223
- EHPAD		146	0	0	408	244
- ANRU*		48	0	0	0	0
Logements PSLA	62	94	100	237	399	216
Total	2 449	2 765	3378	3363	4045	4174

Ces opérations agréées ont généré au titre de 2014 des autorisations d'engagements à hauteur de :

Budget (k€)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Etat	12 141	10 262	8 497	7 748	7 030	9 513
Communauté urbaine subventions (pour information)	11 624	18 060	24 389	23 423	23 117	25 850

Le détail des opérations avec les autorisations d'engagement correspondantes est joint en annexe 1.

II – Crédits de paiement 2014

Le bilan financier de 2013 montre un solde net en fin d'exercice de 3 249 944€ de crédits d'Etat effectivement disponibles à la Métropole. Parallèlement, il convient de rappeler que les engagements restant à payer se montent à 34 936 052€ pour des programmes agréés les années antérieures et n'étant pas encore soldés.

Le tableau suivant reprend ces éléments (à fin d'exercice 2013).

Année	Autorisation d'engagement - agréments (A)	Versement de l'Etat (B)	Mandatement Cub (C)	Engagements restant à payer (A-C)	Solde crédits de paiements (B-C)
Solde précédent	56 548 293 €	31 292 385 €	23 649 780 €	32 898 513 €	7 642 605 €
2013	7 030 200 €	600 000 €	4 992 661 €	2 037 539 €	- 4 392 661 €
Nouveau solde	63 578 493 €	31 892 385 €	28 642 441 €	34 936 052 €	3 249 944 €

A cela s'ajoutent les 1 568 928,45€ de crédits de paiement reçus par la Métropole en 2014, et identifiés comme suit :

Organismes délégants	Crédits	Montant versé lors de l'exercice
Etat	Crédits de paiement 2014 au titre de 2009	1 568 928,45 €
TOTAL		1 568 928,45 €

Enfin en 2014, la Métropole a mandaté 4 818 742,59€ aux organismes HLM au titre des dossiers agréés les années précédentes. Ceux-ci sont répartis annuellement comme suit :

Paielements	Montant total
Paielements 2014 au titre de 2007	95 709,70€
Paielements 2014 au titre de 2008	544 639,26€
Paielements 2014 au titre de 2009	940 855,54€
Paielements 2014 au titre de 2009 (VEFA)	39 000,00€
Paielements 2014 au titre de 2010	920 405,95€
Paielements 2014 au titre de 2011	1 250 425,42€
Paielements 2014 au titre de 2011 (PNRQAD)	54 124,22€
Paielements 2014 au titre de 2012	737 432,50€
Paielements 2014 au titre de 2012 (PNRQAD)	38 400,00€
Paielements 2014 au titre de 2013	176 150,00€
Paielements 2014 au titre de 2013 (PNRQAD)	21 600,00€
TOTAL	4 818 742,59€

La liste des paiements 2014 figure en annexe 2 au présent compte rendu financier.

Par conséquent, à l'issue de l'exercice 2014, la situation des crédits de paiement d'Etat délégués à la Métropole est la suivante :

Année	Autorisation d'engagement (A)	Versement de l'Etat (B)	Mandatement Cub (C)	Engagements restant à payer (A-C)	Solde crédits de paiements (B-C)
Solde précédent	63 578 493 €	31 892 385 €	28 642 441 €	34 936 052 €	3 249 944€
2014	9 513 179 €	1 568 928 €	4 818 743 €	4 694 436 €	- 3 249 814 €
Nouveau solde	73 091 672€	33 461 313€	33 461 184€	39 630 488€	130 €

code INSEE : 243300316	Bordeaux Métropole	CA 2014
------------------------	--------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs Source fiche DGF
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	740 881
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	6 131

Informations fiscales (N-2) (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
	540 139 952		736,57		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs budget principal	Moyennes nationales de la strate (3) Source DGCL
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	643	762
2	Produit des impositions directes/population	385	361
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	931	940
4	Dépenses d'équipement brut/population	340	253
5	Encours de dette/population	361	760
6	DGF/population	262	232
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	27,72%	25,6%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		105,6%
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	105,93%	87,3%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	36,57%	26,9%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	38,79%	80,9%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal défini à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figure sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.